

L'ESSOR

2ÈME SESSION DU COLLÈGE DES CHEFS D'ÉTAT DE LA CONFÉDÉRATION AES



CONFÉDÉRATION DES ETATS DU SAHEL (AES)

PAR LE SANG ET POUR LA PROSPÉRITÉ

P. 3

PRÉSIDENCE DE LA CONFÉDÉRATION

LE RICHE HÉRITAGE DU GÉNÉRAL D'ARMÉE ASSIMI GOÏTA P. 9-11

BCID-AES

UNE RÉPONSE PRAGMATIQUE ET STRATÉGIQUE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES DE LA CONFÉDÉRATION P. 28-29

SYMBOLES DE L'AES : LE VISAGE OFFICIEL DE LA CONFÉDÉRATION



P. 18

FORCE UNIFIÉE DE L'AES

LES DERNIERS REGLAGES P. 47-48

AES-CEDEAO

VERS UN DIVORCE À L'AMIABLE ? P. 49-50

INTERVIEW - DIPLOMATIE

ABDOU LAYE DIOP À CŒUR OUVERT

P. 51-54

TOUT POUR VOTRE MAISON... LA QUALITÉ EN PLUS





Le Groupe BDM, plus qu'un réseau bancaire, une promesse d'union

Fort d'une présence historique et d'une solidité reconnue dans la sous-région, **le Groupe BDM aborde l'avenir** avec l'ambition de consolider sa place de banque de référence en Afrique de l'Ouest.

Fidèle à sa mission d'accompagner le développement économique et social, le Groupe poursuit la mise en œuvre de son Plan de Développement à Moyen Terme (2025-2027), axé sur l'expansion et la

modernisation de son réseau d'agences et l'accélération de la digitalisation de ses services.

Portée par la confiance de ses clients, l'engagement de ses collaborateurs et la vision de ses instances dirigeantes, **le Groupe BDM** entend renforcer sa notoriété et continuer d'offrir une expérience bancaire moderne, sécurisée et accessible, **tout en demeurant un partenaire sûr au service du développement de l'Afrique**.

Vos ambitions n'ont pas de limite !



Square Patrice Lumumba
BP 141 – Bamako – Mali
00223 20 22 36 83
00223 20 22 57 67
www.lesso.m

Compte bancaire
BDM SA 26001006614

ISSN 1987-023X

Directeur général de l'AMAP
Alassane Souleymane
dg@amap.ml

**Directeur des publications en
Français**
Souleymane B. Tounkara
souleymanebobo.tounkara@lesso.m

Rédacteur en chef
Madiba Keïta
madiba.keita@lesso.m

Chef Desk Politique
Dieudonné Diamé
d.diamé@lesso.m

**Directeur de la Publicité et du
Marketing**
Sidy Lamine Touré
sidiylamine.toure@lesso.m

Service photos
Alou Sissoko
alou.sissoko@lesso.m

Conception Graphique
IMAGER
imagerofficiel@gmail.com

Publicité
00223 20 22 57 67
00223 20 23 91 43

© AMAP, Décembre 2025

ÉDITO

LA CONFÉDÉRATION AES, PAR LE SANG ET POUR LA PROSPÉRITÉ

Depuis deux dates mémorables — le 16 septembre 2023 avec la signature du traité du Liptako-Gourma et le 6 juillet 2024 avec la naissance de la Confédération — chaque citoyen des trois États porte trois nationalités qui ne font qu'une : celle de citoyen confédéral. Que vous soyez dans un bureau à Banfora, Sikasso ou Zinder, dans une université ou un domicile à Bamako, Ouagadougou ou Niamey, en train de lire Sidwaya, Le Sahel ou L'Essor, vous lisez les vibrations du cœur battant de notre Confédération. En plus de ce magazine Hors-série que vous tenez en main, nos trois quotidiens se sont unis, dans un supplément de leur format tabloid, pour vous parler ce lundi 22 décembre 2025, jour historique où notre organisation se réunit à Bamako pour la 2^e session du Collège des Chefs d'État. Ce jour, la Confédération poursuit l'écriture de l'histoire de la nouvelle Afrique, celle dont rêvent nos populations sahéliennes et tous les Africains épris de liberté, de souveraineté et de bien-être.

La Confédération des États du Sahel, c'est un espace, un peuple, un destin. Nos trois chefs d'État, dont l'immense vision marche dans les sillons tracés par les pères des indépendances, dont le leadership éclairé illumine l'espoir des populations pour un avenir radieux, sont, dès ce matin, à Bamako pour poser de nouveaux jalons du projet commun. Le président de la Confédération, le Général d'Armée Assimi Goïta, reçoit sur les berges du fleuve Niger ses frères, le Capitaine Ibrahim Traoré et le Général d'Armée Abderrahmane Tiani. Comme ce fut le cas le 6 juillet 2024 à Niamey, lorsque le général Tiani recevait ses deux frères pour porter la Confédération sur les fonts baptismaux.

La 2^e session du Collège des Chefs d'État, ces 22 et 23 décembre 2025 à Bamako, permettra de passer en revue un an et cinq mois de présidence assurée par le Président de la Transition du Mali. D'ores et déjà, les hauts fonctionnaires et les ministres ont balisé le chemin des travaux des Chefs d'État durant la semaine du 15 au 21 décembre. La présidence malienne aura œuvré pour donner corps à l'esprit et à la lettre des trois piliers programmatisques : Défense, Diplomatie et Développement.

En un an et demi, les trois capitales ont connu des ballets intenses d'acteurs in-

tervenant sur ces trois piliers : rencontres ministérielles, réunions de hauts fonctionnaires, concertations sectorielles, fora d'organisations de jeunes et de femmes. Que de prouesses pour consolider la Confédération ! Dans le domaine de la Défense, l'opérationnalisation de la force unifiée s'est accélérée et des opérations conjointes se sont déroulées sur le terrain dans la lutte contre le terrorisme. Sur ce pilier, la sécurité reste une mamelle essentielle. C'est ainsi que la carte d'identité et le passeport AES sont désormais une réalité pour les citoyens. Dans le domaine du Développement, la création de la Banque confédérale pour l'investissement et le développement est au cœur de la stratégie globale. S'agissant du pilier Diplomatie, nos trois États ont parlé d'une même voix sur les grands sujets internationaux. Dans les actions transversales, la communication a connu un essor significatif avec une charte graphique, un logo, un hymne confédéral, une radio et une télévision. Dans le domaine du sport, Bamako a abrité les premiers Jeux de l'AES.

La télévision confédérale sera inaugurée ce lundi 22 décembre par les trois Chefs d'État à Bamako. C'est l'un des moments forts de cette 2^e session, au même titre que l'inauguration du siège de la Banque confédérale.

Les Editeurs de notre espace, dont l'Essor, à l'instar des autres médias publics, participent à la grande marche de la Confédération, prêtes à vous relater les grands moments de cette histoire qui s'écrit par nos Chefs d'État et par chaque citoyen de l'espace commun. Le peuple confédéral a les yeux tournés vers Bamako ces 22 et 23 décembre 2025. Le destin commun s'accélère pour des lendemains de bonheur partagé et de souveraineté affirmée. La Confédération des États du Sahel est «née de notre volonté de ne plus subir», selon le Général Assimi Goïta, «bâtie sur le sang et la sueur de nos peuples», selon le Capitaine Ibrahim Traoré, et elle tient toutes ses promesses d'une «prospérité partagée», comme le dit le Président Abderrahmane Tiani.



**Alassane
SOULEYMANE**

Le Message du Directeur Général



Leyti NDIAYE

Directeur Général

Grace à une politique d'investissement soutenue, Orange a continué à étendre son réseau en atteignant **un taux de couverture de la population de 98,5 %** à fin 2025. Orange Mali a également poursuivi l'extension du réseau fibre optique à Bamako, Kati, Kayes, Sikasso, Ségou offrant ainsi une connectivité incomparable aux particuliers et aux entreprises.

Orange se positionne comme le **1er partenaire** de la transformation numérique et digitale au Mali avec l'introduction permanente de services novateurs et simples d'utilisation qui améliorent et facilitent la vie des populations et des organisations au quotidien. Orange Money qui compte aujourd'hui **près de 10,519 millions de comptes** et **près de 2,3 millions de clients digitalisés** avec l'application **Max it** en est la parfaite illustration. De plus, **Orange Money offre un univers complet de services** avec le lancement de services innovants tels que la carte virtuelle prépayée Mastercard, le transfert d'argent programmé, ou encore le paiement de la prime d'assurance Sanlam.

Orange Mali a également continué à accompagner l'Etat du Mali dans son processus de digitalisation de paiements de certains actes administratifs.

Orange Energies, la solution d'Energie solaire très accessible adaptée aux zones péri-urbaines et rurales est une véritable alternative pour les populations qui n'ont pas encore accès à l'énergie classique. Elle a permis l'accès à l'énergie à plus de **54 000 foyers** soit plus de **218 000 personnes**.

Orange Mali a également continué à exercer pleinement sa responsabilité sociale en demeurant le Premier Partenaire de la Culture et du Sport au Mali. La Fondation d'Entreprise Orange Mali a continué à œuvrer auprès des couches les plus vulnérables en leur apportant une assistance soutenue dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la solidarité.

De grands projets ont été mis en place pour le plus grand soulagement des populations: il s'agit de l'électrification en système solaire photovoltaïque de l'Hôpital de Mopti pour un budget de **335 millions de FCFA** et la construction du **1er Centre d'Urgence de la Rive Droite** de Bamako au sein du CSREF de la commune 5 avec un investissement de plus de **900 millions de FCFA**.

Enfin, Orange Digital Center Mali constitue aujourd'hui la référence en matière de formation dans les métiers du numérique en boostant l'employabilité des jeunes maliens par le digital. Plus de **7000 personnes** ont été gratuitement formées en 2025, avec **des taux d'insertion de près de 70%**.

En 2026, Orange Mali continuera à consolider son ancrage dans les différentes régions maliennes et à renforcer son rôle de contributeur majeur au développement économique et social du Mali. Avec une politique d'amélioration continue de la qualité des offres et services, Orange Mali entend répondre à tous les besoins de communication des populations maliennes.

**Excellente
année
2026**

SOMMAIRE

03 ÉDITO

DÉVELOPPEMENT

- 16** HYMNE DE L'AES : L'APPEL À UN DESTIN COMMUN
- 28** BCID-AES : UNE RÉPONSE PRAGMATIQUE ET STRATÉGIQUE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES DE LA CONFÉDÉRATION
- 36** COOPÉRATION DOUANIÈRE : HARMONISATION EN COURS DES PROCÉDURES DOUANIÈRES POUR UN COMMERCE FLUIDE ET SÉCURISÉ
- 38** PASSEPORT BIOMÉTRIQUE AES : UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA SOUVERAINETÉ DE L'ORGANISATION
- 39** COOPÉRATION SANITAIRE: LES FOUNDATIONS DE L'ORGANISATION CONFÉDÉRALE MISES EN PLACE
- 40** COOPÉRATION JUDICIAIRE : LES JALONS D'UNE JUSTICE COMMUNE POSÉS À BAMAKO ET À NIAMEY
- 61** SYNTHÈSE DU RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'AN I DE LA CONFÉDÉRATION DES ETATS DU SAHEL (AES)

DÉFENSE



- 47** FORCE UNIFIÉE DE LA CONFÉDÉRATION AES : LES DERNIERS REGLAGES



- 09** PRÉSIDENCE DE LA CONFÉDÉRATION AES : LE RICHE HÉRITAGE DU GÉNÉRAL D'ARMÉE ASSIMI GOÏTA



- 18** SYMBOLES DE L'AES : LE VISAGE OFFICIEL DE LA CONFÉDÉRATION

DIPLOMATIE



- 49** CONFÉDÉRATION AES-CEDEAO : VERS UN DIVORCE À L'AMIABLE ?
- 51** INTERVIEW AVEC ABDOU LAYE DIOP
- 55** INTERVIEW AVEC JULIENNE DEMBÉLÉ SANON
- 58** INTERVIEW AVEC ABDOU ADAMOU



Capitaine Ibrahim TRAORÉ
Président du Faso

“

L'AES n'est pas une alliance de circonstance, mais une confédération bâtie sur le sang et la sueur de nos peuples. (...) Nous avons choisi de marcher ensemble, malgré les moqueries et les menaces. (...)

La Confédération des États du Sahel est une réponse historique aux ingérences. (...)

Nous voulons bâtir une souveraineté réelle, une indépendance totale, et offrir à nos enfants un horizon où la dignité n'est pas négociable.

Ouagadougou, cérémonie de montée des couleurs de la Confédération AES – 6 juin 2025



Général d'Armée Assimi GOÏTA
Président de la Transition du Mali

“

Chères populations de la Confédération des États du Sahel, c'est avec un profond sentiment de responsabilité que je m'adresse à vous. (...)

Dans notre dynamique d'indépendance et de souveraineté re-couvrée, nous restons ouverts à la coopération avec les peuples frères et amis. (...)

L'AES est née de notre volonté de ne plus subir, de ne plus être des spectateurs impuissants face aux crises imposées. (...)

Nous avons choisi de nous unir pour que nos voix portent plus loin, pour que nos peuples retrouvent confiance et fierté.

Bamako, premier anniversaire de l'AES – 16 septembre 2024



Général d'Armée Abdourahamane TIANI

Président de la République du Niger

“

Aujourd’hui, nous écrivons une page nouvelle de l’histoire du Sahel. (...)

La Confédération AES est le fruit de notre courage collectif, de notre refus de l’humiliation et de la dépendance. (...)

Nous avons décidé de prendre en main notre destin, de bâtir une union qui ne se limite pas aux frontières. (...)

L’AES est une arme politique et morale contre la domination, mais aussi une promesse de solidarité entre nos peuples. (...)

Nous savons que le chemin sera long et semé d’embûches, mais nous avons la conviction que l’unité est notre seule force.

Niamey, premier sommet de l’AES – 6 juillet 2024

PRÉSIDENCE DE LA CONFÉDÉRATION AES

LE RICHE HÉRITAGE DU GÉNÉRAL D'ARMÉE ASSIMI GOÏTA

Par Dieudonné DIAMA



La Confédération des Etats du Sahel (Confédération AES) sous le leadership et la présidence du Général d'armée Assimi Goïta est aujourd'hui une réalité géopolitique au Sahel, en Afrique de l'Ouest et en Afrique de façon générale avec laquelle il faut désormais compter. Cette alliance créée par le Mali, le Burkina Faso et le Niger pour faire face aux défis communs sur le plan sécuritaire et de développement est en train de faire son petit bonhomme de chemin.

Les Chefs d'Etat du Burkina Faso, du Mali et du Niger, le Capitaine Ibrahim Traoré, le Général d'armée Assimi Goïta et le Général d'armée Abdourahamane Tiani ont signé le

de parler d'une seule voix sur la scène internationale et le développement qui intègre le renforcement de la coopération et de l'intégration économique.

Partie de zéro, plusieurs actions ont déjà été réalisées dans le cadre de l'opérationnalisation de cette Confédération sous la présidence malienne. Sur les questions de sécurité, des succès importants ont été engrangés sur le terrain par les Forces de défense des trois pays dans le cadre de leur lutte commune contre le terrorisme. Il y a une coordination entre les Armées des trois pays dans le cadre d'une Force unifiée. Pour opérationnaliser cette Force unifiée, les ministres chargés

Yèrèko, les efforts de mutualisation des moyens à travers des appuis aériens de transport et des appuis aériens feu, des missions d'escorte bipartite Mali-Niger des camions citernes et de sécurisation de plusieurs axes routiers stratégiques ainsi que la mise en place d'un mécanisme de partage d'informations et de renseignements.

Sous la présidence malienne, il y a eu la constance des consultations politiques de haut niveau et la coordination diplomatique entre les trois Etats, afin de porter d'une seule voix, la vision et les intérêts de la Confédération AES sur la scène régionale et internationale. Pour l'intégration sous-régionale



16 septembre 2023, la Charte du Lipako-Gourma qui institue l'Alliance des Etats du Sahel. Ils ont décidé ensuite d'aller vers une Confédération des trois Etats voisins qui traversent les mêmes défis sécuritaires à l'issue de leur premier sommet tenu à Niamey au Niger le 06 juillet 2024. La présidence inaugurale a été confiée au Mali à travers le Général d'armée Assimi Goïta.

Cette Confédération est basée sur trois piliers : la défense et la sécurité, la diplomatie pour la nécessité

de la Défense se sont rencontrés plusieurs fois à Bamako, à Niamey et à Ouagadougou. Ainsi, la coordination entre les Forces de défense et de sécurité des trois pays a connu des progrès significatifs. Les différentes activités du pilier défense et sécurité sont, l'élaboration du projet de protocole additionnel relatif à la défense et à la sécurité, la coordination renforcée des efforts de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, de nombreuses activités opérationnelles comme la planification et l'exécution de l'opération

entre les populations, des mesures ont été prises pour faciliter la libre circulation des ressortissants des Etats membres de la Cedeao au sein de l'espace AES. Malgré le retrait, les ressortissants de cet espace peuvent entrer, résider et exercer des activités dans l'AES sans avoir besoin de visa. De même que les véhicules immatriculés dans un Etat membre de la Cedeao peuvent circuler librement dans l'espace AES, sous réserve du respect des réglementations en vigueur. Egalelement, la Confédération AES

a mis en circulation des passeports depuis le 29 janvier dernier. Elle a aussi décidé, le jeudi 28 mars dernier, de l'institution d'un prélèvement confédéral sur des importations en provenance de pays tiers. L'objectif est de générer des ressources pour financer les activités de la Confédération ainsi que les projets et programmes.

PROJETS STRUCTURANTS - S'agissant du développement, il y a eu des avancées importantes au regard de l'identification de projets structurants pour renforcer l'intégration au niveau de l'espace confédéral. Il s'agit de la création d'une compagnie aérienne, la mise en place de la banque confédérale d'investissement et de développement qui permettra de générer des ressources internes pour financer le développement des trois Etats, la réalisation du chemin de fer Bamako-Ouagadougou-Niamey, de l'autoroute Bamako-Ouagadougou-Niamey, etc.

Après avoir quitté la Cedeao, les trois pays ont également annoncé leur retrait de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), reprochant cette organisation de s'être illustrée par l'application sélective de sanctions sur la base de considérations géopolitiques et d'être devenue un instrument politique téléguidé. Sous le leadership du Président Assimi Goïta, il y a eu les premiers échanges directs entre la Cedeao et la Confédération AES depuis que les trois pays ont décidé de claquer la porte à l'organisation sous-régionale. Le 22 mai dernier a eu lieu à Bamako, la première rencontre avec la commission de la Cedeao en prélude aux négociations proprement dites.

Sous la présidence malienne, la coopération entre le

Mali et la Russie a été portée à l'échelle confédérale. Il y a eu en effet, la première session des consultations des ministres des Affaires étrangères de la Confédération AES et de la Fédération de Russie à Moscou le 3 avril dernier. Cette consultation politique de haut niveau avait pour objectif de raffermir et formaliser les excellentes relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre la Confédération et la Fédération de Russie. Dans le domaine de la sécurité et de la défense, les deux parties ont de commun accord, décidé d'établir un partenariat stratégique pragmatique et solidaire. Elles ont également exprimé leur engagement pour intensifier la lutte contre le terrorisme et l'insécurité sous toutes ses formes dans l'espace AES. Dans cette perspective, la partie russe a réitéré son soutien indéfectible pour l'opérationnalisation de la Force unifiée de la Confédération AES dans sa lutte pour la préservation de l'intégrité territoriale de l'espace confédéral. Les parties ont décidé de renforcer les

capacités opérationnelles de la Force unifiée par la facilitation d'acquisition des équipements militaires majeurs et performants et des formations adaptées en vue de la sécurisation intégrale de l'espace confédéral.

Malgré le retrait [de la Cedeao], les ressortissants de cet espace peuvent entrer, résider et exercer des activités dans l'AES sans avoir besoin de visa.

D'autres projets sont en cours notamment, la mise en place d'un Parlement de la Confédération. Les trois pays travaillent également à l'intégration de leurs économies avec le projet de mise en place d'une union économique incluant l'harmonisation des politiques fiscales et des réglementations commerciales. En outre, ils œuvrent à l'intégration de leurs systèmes de santé et à l'harmonisation des systèmes juridiques et judiciaires. La création d'une monnaie commune fait aussi partie des projets qui ont émergé sous la présidence malienne de la Confédération AES.



CONFÉDÉRATION AES

LES PRÉSIDENTS GOÏTA ET TIANI ÉVALUENT LE CHEMIN PARCOURU

Par Oumar D. et Souleymane S.



En visite de quelques heures dans notre pays hier, le Président nigérien, le Général d'armée Abdourahamane Tiani et son homologue malien, le Général d'armée Assimi Goïta, ont eu un tête-à-tête et une séance de travail élargie aux délégations des deux Etats autour des volets défense, diplomatie et développement de la Confédération des États du Sahel (AES).

Le Président Assimi Goïta a accueilli, hier, à l'aéroport international Président Modibo Kaïta de Sénou, son homologue du Niger, le Général d'armée Abdourahamane Tiani aux environs de 10 heures. Après le cérémonial d'accueil, les deux Chefs d'État se sont entretenus en tête-à-tête dans le salon VIP de l'aéroport. Ensuite ils ont pris le chemin du palais de Koulouba.

Au passage du cortège, une foule nombreuse avait pris d'assaut les abords de la route menant de l'aéroport au deuxième pont de Bamako. Les drapeaux du Mali et du Niger en main, de nombreux Bamakois sont sortis pour réservé un accueil chaleureux au dirigeant nigérien pour sa deuxième visite dans notre pays.

Après un tête-à-tête et une séance de travail élargie aux délégations des deux pays au palais de Koulouba, le Chef d'Etat du Niger a édifié la presse sur sa visite d'amitié et de travail au Mali. À ce propos, le Général Tiani a rappelé que le 22 novembre 2023, il était en visite à Bamako pour remercier les peuples du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée pour le soutien apporté au Niger lorsque la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) avait pris des mesures de sanction contre son pays. «J'étais

venu affirmer à mon frère le Général d'armée Assimi Goïta, à l'ensemble du peuple malien notre gratitude et reconnaissance pour ce sacrifice, le fait de rentrer dans la guerre si éventuellement le Niger venait à être agressé», a-t-il déclaré.

Le Général Tiani dira que dès lors, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont évolué dans un cadre global en créant d'abord l'Alliance des Etats du Sahel (AES) le 16 septembre 2023 à Bamako, suivie quelques mois plus tard de la création de la Confédération des États du Sahel, exactement le 6 juillet 2024 à Niamey au Niger.

VISITE EMPREINTE D'ESPOIR- Pour le Président du Niger, des objectifs ont été donnés à cette Confédération, notamment le premier pilier défense-sécurité étant la préoccupation de nos populations, ensuite le volet diplomatie et enfin le domaine du développement. Les Chefs d'État des trois pays de la Confédération se rencontraient sur l'application de ces volets à travers leurs structures intermédiaires, soit par les experts, soit par les ministres pour de temps en temps évaluer la distance parcourue et les objectifs atteints ou à atteindre. «C'est dans ce cadre que je suis présentement à Bamako pour essayer de faire le tour d'horizon avec mon frère le Général d'armée Assimi Goïta», a précisé le Général d'armée Abdourahamane Tiani.

Selon le visiteur de marque, ce tour d'horizon inclue les trois domaines sus-mentionnés. Il a rappelé la volonté des dirigeants de l'AES de créer et consolider les Forces unifiées dont l'état-major est déjà opérationnel. «Les bataillons sont constitués et seront opérationnels, si l'on peut dire

déjà opérationnels puisqu'ils le sont d'ailleurs à travers des opérations bilatérales ou multilatérales que nous avons conduites, soit avec le Mali, soit avec le Burkina Faso ou les trois pays ensemble», a souligné le Chef d'État du Niger. Et de préciser que lui et ses homologues veulent aller plus loin. Raison pour laquelle, l'état-major dont le siège est à Niamey, est actuellement en formation pour que tous les problèmes de défense et de sécurité soient pris en charge par cette Force unifiée. S'agissant de la diplomatie, le Président nigérien a apprécié le fait que les représentants des trois pays de l'AES gardent la même position et prennent les mêmes décisions, que ce soit aux Nations unies ou dans toute autre rencontre d'intérêt. «C'est la volonté de notre Confédération et c'est en ce sens que les ministres travaillent nuit et jour», a-t-il soutenu.

Quant au volet développement, le Président Tiani a rappelé la création de la Banque confédérale d'investissement et de développement. «Bientôt nous allons nous retrouver une fois de plus à Bamako pour déterminer avec précision les contours du fonctionnement de cette banque. Mais sachez que, déjà, tout est fin prêt. Qu'il s'agisse du siège ou des autres structures d'accompagnement, tout est connu d'avance. Les choses seront précisées à la prochaine rencontre à Bamako», a informé le Chef d'État du Niger.

Le Président du Niger a regagné son pays dans l'espoir de retourner très vite à Bamako afin de finaliser avec ses homologues du Mali et du Burkina Faso la mise en place de la Banque confédérale d'investissement et de développement et d'autres projets structurants de l'AES.



VISITE DU PRÉSIDENT GOÏTA EN RUSSIE

LE PRÉSIDENT ASSIMI GOÏTA AU PRÉSIDENT VLADIMIR POUTINE : “CELA MONTRE LA FIABILITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION AVEC LA RUSSIE”

Par Alassane SOULEYMANE et Oumar DIOP



Entre deux rencontres, les deux Chefs d'État ont forgé une estime réciproque. Ils sont décidés à faire de l'axe Bamako-Moscou, un exemple de coopération gagnant-gagnant à l'occasion de la visite officielle du président malien, du 22 au 26 juin 2025. La coopération entre la confédération des Etats du Sahel (AES) dont le président Goïta est également le président a été largement évoquée.

Poignée de main franche, échanges d'amabilités, sourire de part et d'autres, les Présidents Assimi Goïta et Vladimir Poutine se retrouvent pour marquer un nouveau tournant dans les relations diplomatiques entre les deux pays. Le coup de 16 heures à peine passé, le salon vert du Kremlin prend des couleurs pour une rencontre entre des personnes qui s'apprécient et qui s'entendent. Deux ans après une première rencontre à Saint Petersbourg, les deux Présidents ont ensemble un grand moment

corps d'armée Ismaël Wagué et le Général de brigade Alou Boi Diarra, chef d'État-major de l'Armée de terre. Côté russe, on notait la présence du chef de la diplomatie Sergueï Lavrov, du conseiller diplomatique Uryy Ushakov et de Maxim Oreshkin, le Directeur de cabinet adjoint de la Présidence.

Poursuivant son adresse liminaire, le Président russe a rappelé les points forts de la relation bilatérale entre son pays et le Mali. «Nous avons des relations intergouvernementales. Je vous remercie pour l'accueil du vice-président russe chez vous. Nous avons une coopération dans le domaine parlementaire, au niveau des départements chargés des affaires étrangères. Nous allons signer aujourd'hui un certain nombre de documents qui, sans aucun doute, renforceront notre coopération. Monsieur le président, je suis très heureux de vous revoir, très certain que notre rencontre et nos discussions seront au bénéfice de nos relations. Soyez le bienvenu», a

Marchant sur les pas de ses devanciers Modibo Keita et Général Moussa Traoré qui ont écrit les belles pages de la coopération entre le Mali et l'ex-URSS, le Général d'armée Assimi Goïta a entrepris depuis 2022 de construire une relation solide avec la Russie, principale héritière du pays de l'ancienne puissance bâtie par Lénine, Staline ou encore Kroutchev. Et aujourd'hui, l'axe Bamako-Moscou marche fort à l'aune des retombées de la coopération militaire et de la lutte contre le terrorisme dans notre pays. «Aujourd'hui, force est de reconnaître, qu'avec la coopération avec la Russie, sur le plan de la Défense et de la Sécurité, le Mali a pu recouvrer l'entièreté de son territoire. Cela montre la fiabilité et l'efficacité de la coopération avec la Russie. Je suis convaincu que cette visite officielle sera l'occasion de renforcer davantage nos liens de coopération», s'est satisfait le Chef de l'État.

Après le tête-à-tête, les deux présidents ont conduit les discussions en



d'évaluation des convergences créées jusqu'ici. «C'est un plaisir de vous retrouver après notre première rencontre. Nos deux pays entretiennent une relation qui dure depuis 65 ans», a lancé le Président Poutine d'entrée dans un entretien ouvert à la presse. Autour du Président de la Transition, dans ce format réduit, le ministre de la Défense et des Anciens combattants, le Général de corps d'armée Sadio Camara, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Abdoulaye Diop, le ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, le Général de

dit Vladimir Poutine pour camper le décor. Prenant la parole, le Général d'armée Assimi Goïta a rappelé la profondeur des liens entre le Mali et la Russie. «Je suis très heureux de vous revoir. Je tiens à saluer les liens de fraternité et de coopération entre nos deux États. Comme vous l'avez évoqué, cette relation remonte à temps bien lointain, du temps des Présidents Nikita Kroutchev et Modibo Keita. Notre coopération touche plusieurs domaines, notamment la défense et la sécurité, les transports, l'économie, l'agriculture, l'énergie», a fait savoir le Président Goïta.

réunion élargie. L'occasion de faire le tour des grands axes de coopération. Cette réunion a balisé la voie à la dernière séquence de la journée au Kremlin avec la cérémonie d'échanges de documents de trois accords préalablement signés dans la matinée entre les deux parties.

Cette journée a été riche et surtout historique. Elle fixe le cap d'une coopération désormais au beau fixe entre deux nations qui s'estiment et qui entendent construire de grandes choses au bénéfice de leurs peuples.

HYMNE DE L'AES : L'APPEL À UN DESTIN COMMUN

Par Amadou SOW

Le Général d'armée Assimi Goïta, en sa qualité de président en exercice de la Confédération de l'AES, a officiellement lancé l'hymne de l'organisation le 9 juin dernier à Koulouba. Cette mélodie a raisonnablement au même moment dans les autres capitales des pays membres de la Confédération.

La Confédération de l'Alliance des États du Sahel (Confédération AES) dispose d'un hymne. Celui-ci est l'expression de la volonté des chefs d'État des trois pays membres de se soustraire du joug de la domination et du paternalisme de certaines puissances. En tout cas avec les Présidents : le Général d'Armée Assimi Goïta, le Capitaine Ibrahima Traoré du et le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, la poursuite de la quête de souveraineté dans cette partie de l'Afrique (le Sahel) prend tout son sens.

Le texte de l'hymne : «Sahel Benkan», ou la Confédérale, est très clair. Il appelle à l'union, aux sacrifices, à l'honneur, mais aussi à la résilience... En vue de concrétiser cette volonté, les trois dirigeants ont décidé de conjuguer leurs efforts pour consolider la vision commune du Sahel. Après la création du logo et du drapeau, les pères fondateurs de la Confédération AES ont décidé de créer un hymne qui comporte des messages et des valeurs autour desquelles se retrouvent leurs peuples. Cependant, la création de la Confédérale a connu plusieurs étapes.



Less trois chefs d'États sous le leadership du Président en exercice de la Confédération, le Général d'armée Assimi Goïta, ont requis aux ministres en charge de la Culture l'élaboration du texte de l'hymne de l'AES sous la supervision du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Abdoulaye Diop. À ce propos, le ministre chargé de la Mamou Daffé a accueilli en mai dernier, les experts des trois pays à Bamako pour un atelier d'élaboration du texte de l'hymne de l'AES qui a été validé par les trois présidents après plusieurs amandements à la suite de la validation des ministres.

UNE ŒUVRE COMMUNE DU SAHEL

Lors de la cérémonie d'ouverture de la rencontre des experts, le ministre Abdoulaye Diop a rappelé le contexte de la création de l'hymne de l'AES. Et d'expliquer la démarche, conformément à la vision commune des trois chefs d'État. Son collègue chargé de la Culture a expliqué le sens de la démarche qui s'inscrit dans la dynamique de construire une identité commune.

«Aujourd'hui nous sommes heureux de participer au lancement de la création de notre hymne après le

logos et le drapeau. C'est un tournant historique pour nos États et une fierté d'accueillir les délégations du Niger et du Ferkéna Faso dans la capitale pour cette étape majeure», avait-il déclaré, avant de saluer la visition des dirigeants de la Confédération, qui, à travers cette initiative traduit la volonté de bâtir une Afrique souveraine, unie et enracinée dans ses valeurs culturelles. Suite à cette rencontre, une proposition de texte a été amendée et validée par les ministres chargé de la Culture. Tous ont exprimé leur volonté de voir la concrétisation d'un hymne qui réveille les fibres patriotiques et rend hommage aux grands empires et peuples du Sahel, mais aussi appelle à la cohésion, à l'espérance et la résilience. Sahel Benkan traduit est une mélodie qui annonce l'union à travers la devise de l'AES : Un espace, Un peuple, Un destin. Le colonel-major Abdourahamane Amadou, représentant le ministre nigérien de la Refondation, de la Culture et de la Promotion des Valeurs sociales a insisté sur le caractère symbolique de la confédérale. «Désormais, nous avons un hymne qui reflète nos valeurs et l'unité des peuples de l'AES», a-t-il dit.

Le représentant du ministre Burkinabé dira que cet hymne reflète l'identité des peuples de l'AES. C'est la marche de la communauté de l'AES et trace une voie fondée sur la souveraineté, la solidarité et la fierté.

Cette première étape a permis à la Confédération de se doter d'un texte pour un hymne, qui à son tour a été amandé puis validé par les trois présidents de la Confédération. Puis suivra la composition musicale par les artistes des trois pays. Après, l'hymne a été officiellement lancé à Bamako le 9 juin dernier à Koulouba par le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta. C'était un tournant dans la vie de la Confédération et une marque de consolidation des acquis. À cet effet, le Premier ministre, le Général de division Abdoulaye Maïga, a rappelé que la Confédération est une entité juridique de nature étatique dont le modèle repose sur des symboles. L'AES dispose de son drapeau et de sa devise.

AVIS D'UN PROFESIONNEL-Le directeur général de la citoyenneté nationale, Dr Lahamiss Ag Oyait,

explique l'importance et le rôle de l'hymne dans la vie d'une nation. L'exécution de l'hymne est un moment très fort dans la conscience nationale. Il mérite un respect et soumission et appelle la grandeur, la résilience, l'union, la paix, le travail, la dignité, la rigueur ou autres engagements qu'un citoyen doit avoir vis-à-vis de la patrie mère. « C'est le sens de Faso » à travers une chanson dans des mélodies évocatrices. Le citoyen a un devoir moral de s'arrêter et de s'immobiliser pour accompagner l'honneur de la patrie. Il lie l'individu à son pays par un serment plus fort que tous. C'est une chanson, pas ordinaire et qui appelle à des valeurs. Pour la Confédération, elle évoque la résilience, la fierté, hommage aux peuples de l'AES et héritier des grands empires, etc.

Les messages et les appels sont chiffrés de bout en bout. Seules les personnes prenant part à cette discussion peuvent les lire, les écouter ou les partager. Selon lui, l'hymne est une chanson unique et symbolique qui incarne une nation, un pays ou un ensemble de pays sa vertu. Il est

impersonnel et témoigne l'indépendance, de la liberté et de la souveraineté. Et d'évoquer des messages rassembleurs ou héroïques qui retracent l'histoire, le présent et même l'espérance. Il consolide l'appartenance à un ensemble parfois hétérogène.

L'intonation de l'hymne réveille en chacun la fibre patriotique, l'engagement et le sacrifice. Il accompagne la cérémonie de montée aux couleurs, mais aussi remplace le drapeau là où il n'est pas. Il est élément d'identification et de fierté.

Pour la Confédération, c'est outil d'émancipation et d'affranchissement à l'égard l'impérialisme nouveau. Il est fédérateur des pays. Il scelle l'union et efface les barrières entre les pays.

« L'hymne est une musique sacrée qui ne se joue que sonnellement, ne se chante qu'en lieu propre », a conclu le patron de la citoyenneté malienne.

CONFÉDÉRATION AES

LA CHARTE GRAPHIQUE DEVOILÉE

Par Cheick Amadou DIA

La cérémonie a été brève mais très symbolique dans la salle de réunion du ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration. C'était le 30 décembre 2024.

Les trois ministres chargés de la communication dans la Confédération des États du Sahel (AES) ont dévoilé ensemble, le logo et la plateforme numérique qui intègre une web TV de l'AES. C'était en présence des membres de leurs cabinets et des directeurs de services compétents de leurs départements respectifs. L'évènement marquait l'épilogue d'un processus qui avait commencé trois jours plutôt à Bamako et dont l'objectif était

de proposer des outils pour assoir l'identité visuelle de la Confédération AES. Trois jours durant, des experts des trois pays membres de l'espace ont travaillé d'arrache-pied pour élaborer des documents servant de base à une communication efficace qui rend visibles les actions de l'AES. Pour rappel, lors du sommet des Chefs d'État, tenu à Niamey au Niger, une place importante a été réservée à la communication pour assurer la sécurité, la défense et la diplomatie au sein de l'espace. La mise en place de ce dispositif figurait en bonne place des recommandations de cette rencontre. La suite logique a été la proposition de plusieurs logos aux niveaux nationaux. Après une sélection rigoureuse,

le logo qui a été approuvé par les Chefs d'État, est un cercle portant la mention « Confédération des États du Sahel » sur un bandeau rouge. En dessous, se trouvent 3 étoiles sur un bandeau vert qui surplombe un grand baobab entouré de foule, symbolisant l'unité des peuples. La devise est : Un espace -Un Peuple -Un Destin.

Cette démarche, qui a été réalisée en un temps record par les experts des ministères en charge de la Communication des trois pays membres, a été appréciée par les ministres. Ils ont promis de tout mettre en œuvre pour assurer l'opérationnalisation des outils au bénéfice des citoyens de la Confédération.

HYMNE DE L'AES : “SAHEL BENKAN”

Couplet 1

Hommage au peuple du
Sahel
Héritier des grands empires
Porteur d'un temps nouveau
Qui annonce liberté et
progrès
Sous l'étendard de combats
épiques.

Couplet 2

Peuple de l'AES
Intrépide et souverain
Par le verbe et par les
armes
Brise les chaînes qui te
tiennent
Pour que tes richesses te
reviennent
Et que scintille l'esprit
fertile de l'Afrique.

Couplet 3

Peuple de l'AES
Peuple d'Afrique, de
ténacité
De sang et de sueur
Tu écriras l'histoire
Pour que fiers de leur passé
Tes enfants forgent le
présent
Et bâtissent un monde
meilleur.

Refrain

Soldats, nous le sommes
tous
Déterminés, résilients et
unis
Pour que l'AES demeure
Un Espace, Un Peuple, Un
Destin.
Peuple de l'AES !

Refrain

Soldats, nous le sommes
tous
Déterminés, résilients et
unis
Pour que l'AES demeure
Un Espace, Un Peuple, Un
Destin.

SYMBOLES DE L'AES : LE VISAGE OFFICIEL DE LA CONFÉDÉRATION

Par Alassane CISSOUMA

Porté à la tête de la Confédération des États du Sahel (AES) par ses pairs du Burkina Faso et du Niger, le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta dont le mandat d'une année est arrivé à terme le 6 juillet dernier a été prolongé jusqu'à ce sommet des Chefs d'État des 22 et 23 décembre. À l'heure du bilan, parmi les faits majeurs, la création des marques identitaires de l'organisation occupe une place de choix.

En un an de présidence malienne, la Confédération AES aura réussi à marquer les cœurs et les esprits. Parmi la panoplie d'actes salutaires posés par le Président de l'organisation, Assimi Goïta, avec l'accompagnement de ses homologues du Niger, le Général d'armée Abdourahmane Tiani et le Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso, il y a la création des marques distinctives de la jeune organisation. Cela a fortement contribué à renforcer son ancrage. Il s'agit notamment du drapeau, du logo et de la devise qui constituent l'identité visuelle de la Confédération AES en plus de l'hymne. Premier symbole à voir le jour, le logo de l'AES. Il comprend un cercle orange symbolisant le soleil, un baobab représentant la vie et la diversité et des personnages sous le baobab pour la diversité démographique des pays membres. Composé également de trois étoiles dorées, ces astres représentent les trois pays



fondateurs que sont le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Au-delà de conférer une identité visuelle, l'initiative de création du logo vise aussi à renforcer la visibilité de l'AES au niveau régional et international. Il incarne les valeurs de coopération, de résilience et de développement de l'organisation. Pour la réalisation du logo, c'est l'ensemble des États membres de l'AES qui ont été mis à contribution. En s'exprimant sur les contours de la réalisation de ce logo, le ministre de la Communication du Burkina Faso a expliqué que par Etat, trois propositions ont été retenues et ensuite acheminées sur Bamako où les experts ont, par la suite et sur la base de critères techniques bien précis, procédé à un choix définitif de trois logos.

« Ensuite, il est revenu aux Présidents de nos trois États de faire le choix définitif », a précisé Gilbert Ouédraogo au micro de nos confrères de l'Ortm. La présentation officielle du logo a été faite le 30 décembre dernier au Président de la Confédération, le Général d'Armée Assimi Goïta.

Quant au drapeau, il a été officiellement adopté le 22 février dernier par les Chefs d'État de l'AES avant que la cérémonie de montée ne soit simultanément tenue dans les trois pays le lundi 3 mars. Symbole de l'unité et de la solidarité entre les pays membres de la Confédération, le drapeau de l'AES se

compose d'un fond vert portant en son centre, un logo symbolisant l'unité et la résilience des peuples sahéliens. La couleur verte, souvent associée à la prospérité et à l'espoir, reflète aussi la richesse naturelle et l'ambition des États membres de bâtir une économie forte et autonome. Tout comme le logo, le drapeau incarne également l'engagement du Burkina Faso, du Mali et du Niger à renforcer la coopération. Sa confection traduit également la volonté des trois pays à consolider une intégration sous-régionale fondée sur des valeurs communes de solidarité et d'indépendance politique. Outre cette identité visuelle, les symboles de la Confédération AES comprennent également un hymne (Sahel benkan) et une devise (Un Espace-Un Peuple-Un Destin.)



MÉDIAS & COMMUNICATION

LES MÉDIAS PUBLICS DE L'AES SUIVENT LE RYTHME CONFÉDÉRAL

Par Dieudonné DIAMA



Alhamdou Ag Ilyène, ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration du Mali

Dès la signature du traité de la Confédération, le 6 juillet 2024 à Niamey, les orientations du collège des Chefs d'État ont réservé une place prépondérante à la communication sous toutes les formes. Et les médias sont en première ligne.

Les agences nationales de presse du Niger, du Mali et du Burkina Faso ont tracé le chemin d'une coopération plus dynamique. Réunies à Ouagadougou le jeudi 2 octobre 2025, dans le cadre de la 14e édition de l'Union africaine de la communication (UACO), l'Agence Nigérienne de Presse (ANP), l'Agence malienne de presse et de publicité (AMAP) et l'Agence d'information du Burkina (AIB) ont signé un protocole de partenariat inédit. C'était à travers les directeurs généraux, Dalatou Malam Mamane, Séraphine Somé et Alassane Souleymane. Il s'agit pour ces grossistes de l'information d'instaurer un cadre de collaboration durable et solidaire

dans l'espace de l'Alliance des États du Sahel (AES), en matière de presse écrite et d'information. Les trois directeurs qui ont signé le document sous la supervision des trois ministres entendent favoriser la production et la diffusion de contenus fiables, crédibles et ancrés dans une perspective souveraine, tant à l'échelle régionale qu'internationale. Les télévisions nationales ont ouvert la voie très tôt à la fin de l'année 2024. Elles se sont retrouvées à Bamako pour sceller un partenariat axé sur le partage de programmes et la mutualisation des actions. Les directeurs généraux de la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB), Atéridar Galip Somé, de l'Office de radio et télévision du Mali (ORTM), Hassane Baba Diombélé et de la Radio télévision du Niger (RTN), Abdoulaye Coulibaly ont signé officiellement ladite convention de partenariat. À travers elle, les parties s'engagent à collaborer dans les domaines suivants : la coproduction

d'œuvres radiophoniques sonores et/ou télévisuelles, les échanges de programmes de radiodiffusion sonore et/ou télévisuelle, la mise à disposition de correspondants de presse, l'échange d'expertise et de renforcement de capacités, l'appui mutuel, etc...

C'était le 30 décembre 2025 à Bamako en marge de la réunion des ministres chargés de la communication. Cette réunion a permis de valider les propositions de charte graphique avec le nouveau logo de la confédération.

Le Mercredi 26 novembre 2025, les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont signé le protocole d'accord portant création d'une radio confédérale. Baptisée « Daandé Liptako » ou « La voix du Liptako » en fulfuldé, ce projet intégrateur illustre la volonté de la Confédération de disposer d'un outil de communication efficace et accessible en vue de faire comprendre les actions stratégiques au bénéfice des populations.



Les trois directeurs généraux des télévisions nationales en compagnie des trois ministres



Les trois directeurs généraux des agences de presse vers la création d'une agence de presse confédérale

TÉLÉVISION AES

SALIF SANOGO ET SÉKOU TANGARA POUR OUVRIR L'ANTENNE

Le Ministère de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration a conduit un processus de mise en place d'une administration provisoire de 06 mois pour la nouvelle télévision confédérale. Coordinateurs, responsables de l'information, rédacteurs en chef, responsables techniques, journalistes reporters et autres métiers sont recrutés pour cette belle aventure télévisuelle.

Par communiqué du ministère en charge de la Communication publié, le samedi 13 Décembre 2025, à l'issue d'un appel à candidature, c'est Salif Sanogo qui a été désigné coordinateur général de la Télévision AES dont le siège se trouve à Bamako. L'homme est en terrain connu. En effet, c'est un expert chevronné en journalisme, communication stratégique et transformation des médias publics et privés au Mali. Côté formation, Salif Sanogo a fait ses premières études de journalisme au CESTI (Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information) de Dakar, Sénégal, spécialisation Télévision de 1991 à 1994. Par la suite, il a intégré l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, en France, de 1997 à 1999 pour un cycle en journalisme, toujours spécialisation télévision.

Ancien directeur général de l'ORTM et ex-coordinateur de la cellule de communication de la Présidence de la République du Mali, il a conduit d'importantes réformes dans le secteur audiovisuel public.



Salif Sanogo, Coordinateur de la Télévision AES



Sékou Tangara, Coordinateur adjoint de la Télévision AES

Coordinateur adjoint de la télévision AES, Sékou Tangara connaît bien l'espace confédéral où il a roulé sa bosse, du Mali au Burkina Faso en passant par le Niger, notamment dans le monde de l'audiovisuel.

Directeur délégué d'Africable télévision depuis 2023, Sékou Tangara connaît bien l'espace AES pour avoir été correspondant de la chaîne panafricaine au Niger en 2011 et au Burkina Faso entre 2006 et 2008. Journaliste chevronné formé à l'Institut de Gestion et de Langues Appliquées aux Métiers (Iglam), le nouveau coordinateur adjoint de la télévision AES a fait ses armes dans le métier du journalisme à la Radio Bamakan en tant que stagiaire puis reporter entre 1999 et 2005 avant d'occuper le poste de Rédacteur en chef adjoint de la même station de la capitale malienne entre 2005 et 2006. C'est par la suite que ses compétences lui ont ouvert les portes d'Africable télévision.

**PEINTURES
BARBOT**



📍 Sogoniko Zone Commercial / Zone Industrielle

Conçues pour répondre
aux exigences des
chantiers modernes.

FOFY
INDUSTRIES
L'équipementier de votre maison
Depuis 1990

📞 +223 20 20 87 86 / 20 21 97 07

🌐 www.fofy-industries.com



jusqu'à
100
MBIT/s

CONNEXION
ILLIMITEE

NOUVEAU

FIBRE OPTIQUE À DOMICILE

De l'Internet haut débit illimité jusqu'à 100 MBIT/s
et des appels illimités vers les fixes nationaux





ASSISES NATIONALES POUR LA REFONDATION

LES NIGÉRIENS ONT BALISÉ L'AVENIR DE LEUR PAYS

Par Dieudonné DIAMA

Le Niger a tenu du 15 au 19 février, ses Assises nationales pour la Refondation. L'ouverture des travaux était placée sous la présidence du Président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), le Général de brigade Abdourahmane Tiani au Centre international de conférences Mahatma Ghandi de Niamey.

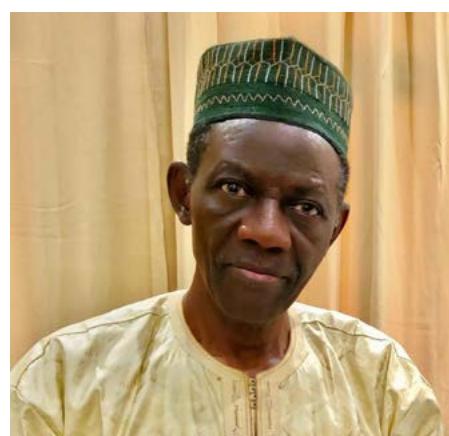
Le Mali était représenté à Niamey par une délégation conduite par le président du Comité indépendant de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la Refondation (Cinsere-ANR), Me Amadou Tiéoulé Diarra, composée de Dr Bougouna Sogoba, rapporteur du Cinsere-ANR, le Général à la retraite Gabriel Pou-diougou, membres du Comité, Dr Sory Koïta et Yaya Daou du ministère chargé de la Refondation de l'État. Les 716 délégués rassemblés à Niamey pendant cinq jours de travaux, sont issus des différentes composantes de la société nigérienne. Ils représentent la société civile, les institutions, les administrations, les régions, le secteur privé, les différentes corporations. Le but de ces Assises est de définir les priorités nationales durant la Transition et les valeurs fondamentales devant guider la refondation de la République du Niger.

Dans son discours d'ouverture, le

Président de la Transition du Niger a rappelé la promesse qu'il avait faite aux populations sur la tenue d'un grand dialogue national inclusif, chargé principalement de définir les principes fondamentaux devant régir la transition, la période de la transition, les priorités nationales durant cette période. Mais aussi les valeurs fondamentales devant guider la refondation de la République du Niger. Pour le Général Abdourahmane Tiani, ce dialogue devrait se tenir au lendemain de la prise du pouvoir par le CNSP. Malheureusement, ce rendez-vous ne s'est pas tenu en raison de l'embargo et des menaces qui pesaient sur le pays, a indiqué le Président Tiani, qui dira qu'il s'ouvre finalement le 15 février 2025 par la volonté de Dieu qui a

faite au peuple nigérien.

« Grâce à la détermination du peuple nigérien et de ses Forces de défense et de sécurité, la résilience et le sens du sacrifice de nos populations ainsi que nos prières, nous avons réussi à ce jour à les contenir et à créer les conditions de stabilité nécessaires pour la tenue de nos Assises », a expliqué le Président Tiani. Pour le Chef d'Etat nigérien, ces Assises ne peuvent pas se réduire à une tribune de promotion personnelle, de positionnement politique, de règlement de comptes, de critiques acerbes injustifiées et de tremplin pour une conquête de pouvoir à venir. Mais elles doivent plutôt être un moment d'échanges constructifs qui va fédérer tous les Nigériens pour l'atteinte de leurs objectifs communs d'unité nationale, de cohésion, de justice sociale, de paix, de sécurité et de progrès socio-économique.



Me Amadou Tiéoulé Diarra

permis au CNSP de tenir la promesse

INTÉRÊT GÉNÉRAL- Le Président du CNSP a exhorté les participants à se comporter en dignes fils du Niger, grands défenseurs des valeurs nigériennes et des seuls intérêts du pays. Il les a invités à se départir de tout corporatisme, de tout esprit de clan et de tout égoïsme pour se mettre au service de l'intérêt général. «Dans chaque parole prononcée et dans chaque acte posé, vous devrez avoir à l'esprit les sacrifices consentis par notre peuple et ses attentes légitimes d'un nouveau départ, afin que cette

Lire la suite à la page 25 ►

DR AHMADOU TOURÉ

“LA PRÉSIDENCE MALIENNE A JETÉ LES BASES D’UNE CONFÉDÉRATION AES PLUS INTÉGRÉE”

L'enseignant-chercheur à la Faculté des sciences administratives et politiques (Fsap) de l'Université Kurukanfuga de Bamako livre son point de vue sur la présidence malienne de la Confédération des Etats du Sahel. Dr Ahmadou Touré relève également quelques insuffisances dans le fonctionnement de l'organisation et dégage des perspectives.

Par Bembalin DOUMBIA

D'après l'enseignant-chercheur, la présidence malienne de la Confédération des États du Sahel (AES), exercée par le Général d'armée Assimi Goïta depuis le 6 juillet 2024, a marqué des avancées significatives dans la consolidation de l'organisation sous-régionale. Sur le plan de la défense et de la sécurité, Dr Ahmadou Touré a souligné le renforcement de la coopération militaire qui a permis des opérations réussies dans la zone des trois frontières avec la neutralisation de plusieurs terroristes et la saisie de matériels. Selon l'universitaire, cette collaboration a renforcé la coordination et l'échange d'expériences entre les forces armées, améliorant ainsi la lutte contre l'insécurité dans la Région du Sahel central.

S'agissant de la diplomatie, Dr Touré a indiqué que la présidence malienne a consolidé l'unité diplomatique de l'AES avec des positions communes sur les scènes régionale et internationale illustrées par des communiqués conjoints. Il dira que des partenariats stratégiques ont été également établis pour renforcer la coopération internationale entre les pays membres, ajoutant que la Confédération a affirmé sa souveraineté face aux pressions extérieures, notamment en rejetant le délai de rétractation proposé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) pour sa sortie.



Dr Ahmadou Touré

Le professeur de droit a signalé que des progrès économiques ont été enregistrés sous la présidence malienne, notamment avec la validation de la Banque confédérale d'investissement et de développement (Bcid-AES) en janvier dernier, dotée d'un capital initial de 500 milliards de FCFA. Aussi, un Code des douanes a été élaboré pour faciliter la libre circulation des biens et établir un espace douanier unique, a-t-il fait savoir. D'après l'enseignant-chercheur, des projets d'infrastructures ambitieux, comme un chemin de fer et une compagnie aérienne commune, ont été planifiés, avec des termes de référence et des chronogrammes définis. Sans oublier l'identification d'un stock alimentaire de sécurité comme

priorité pour garantir l'approvisionnement en denrées essentielles. « La présidence malienne a renforcé l'identité collective de l'AES avec l'adoption de symboles forts, tels que le drapeau, l'hymne officiel et un logo communs. Ces initiatives visent à promouvoir l'unité et les valeurs partagées des peuples du Sahel », a souligné Dr Touré. Il signalera aussi que des efforts ont été faits pour harmoniser les systèmes juridiques, avec la création d'une Cour pénale sahélienne et d'une prison régionale de haute sécurité, ainsi que des initiatives pour lutter contre le terrorisme, l'extrémisme violent et les violations des droits humains. « La présidence malienne a jeté les bases d'une confédération plus intégrée, avec des avancées dans la sécurité, la diplomatie, le développement économique et l'identité collective, tout en affirmant la souveraineté des trois pays face aux défis régionaux et aux influences extérieures », a indiqué l'analyste politique.

MODELE DE COOPERATION- Malgré les progrès réalisés, a relativisé Dr Ahmadou Touré, certaines insuffisances peuvent être relevées dans le fonctionnement de l'AES. Selon lui, la décision irrévocable de quitter la Cedeao a créé des tensions et des incertitudes, notamment sur les modalités économiques de la séparation. Il dira que l'enclavement des trois pays, sans accès mari-

time, pourrait poser des problèmes logistiques et économiques, comme mentionné dans certaines analyses. « Les relations tendues avec la Cedeao, marquées par le rejet du délai de rétractation, pourraient compliquer les échanges commerciaux et la coopération régionale », estime l'universitaire. Une autre difficulté soulevée par Dr Touré a trait au passeport biométrique commun de la Confédération. « Bien que l'AES cherche à s'affirmer sur la scène internationale, des obstacles subsistent comme le refus de certains pays de reconnaître son passeport biométrique... », a fait remarquer Ahmadou Touré.

Pour lui, malgré les opérations militaires conjointes, certains groupes terroristes continuent d'étendre leur influence dans la région, mettant en évidence les limites des efforts sécuritaires face à une menace complexe et transnationale. L'enseignant-chercheur a souligné que les relations avec certains voisins comme l'Algérie se sont détériorées, notamment après l'incident du drone malien abattu en avril dernier. D'après

lui, bien que des projets ambitieux (banque confédérale, infrastructures, etc.) aient été planifiés, leur concrétisation reste à un stade préliminaire avec des termes de référence et chronogrammes en cours d'élaboration. Pour lui, les retards ou les contraintes financières pourraient entraver leur réalisation rapide.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'AES et répondre aux aspirations de ses populations, il a demandé d'accélérer la montée en puissance de la Force conjointe avec des effectifs et moyens logistiques pour contrer efficacement les groupes armés. Il s'agit également d'investir dans le renseignement et la coordination transfrontalière pour anticiper les menaces terroristes, tout en impliquant les communautés locales dans les stratégies de sécurité pour renforcer la confiance. Dr Touré a invité les autorités à engager un dialogue constructif avec la Cedeao pour gérer la transition post-sortie de manière à minimiser les impacts économiques, notamment sur le commerce et la libre circulation. Il a

aussi demandé d'apaiser les tensions avec des voisins comme l'Algérie en renforçant la transparence sur les opérations militaires transfrontalières et en favorisant la coopération antiterroriste. Le professeur de droit a appelé à accélérer la mise en œuvre des projets d'infrastructures (chemin de fer, compagnie aérienne, etc.) en mobilisant des financements internationaux respectueux de la souveraineté des États membres de la Confédération AES. Il appelle aussi à développer les chaînes de valeur locales pour transformer les ressources naturelles (comme le lithium au Mali) et réduire la dépendance aux exportations brutes. Somme toute, Dr Ahmadou Touré pense qu'une approche inclusive, combinée à une diplomatie proactive et à des investissements stratégiques, permettra à l'AES de devenir un modèle de coopération régionale souveraine et durable.

► SUITE DE LA PAGE 23

fois-ci, nous posons véritablement les bases inébranlables d'un avenir meilleur de stabilité politique et de progrès économique et social pour tous», a indiqué le Président Tiani, qui a appelé les Nigériens à soutenir le processus historique en cours au Niger et dans les pays de l'AES et à ne pas rester à la marge et s'autos exclure de ce mouvement qui sera gravé dans les annales du Niger. Le Général Tiani a instruit le gouvernement à continuer à œuvrer pour associer encore davantage les Nigériens à la tenue de ces Assises en initiant des procédés innovants pour un dialogue national inclusif et réussi. Avant de s'engager à prendre en compte toutes les propositions qui seront faites et à leur donner une traduction concrète, progressivement, aussitôt après avoir reçu le rapport des travaux dans les jours à venir.

Le ministre d'État, ministre en

charge de l'Intérieur, le Général de Brigade Mohamed Toumba avait rappelé auparavant aux participants que c'est dès le 2 août 2023 que le Président du CNSP avait annoncé son engagement de réunir les forces vives de la nation pour un dialogue national inclusif pour créer les conditions d'une refondation du système politique du Niger.

Pour sa part, le président de la commission nationale d'organisation Dr Mamoudou Harouna Djingarey a expliqué que ces Assises s'inscrivent dans la démarche du Président du CNSP de trouver des solutions aux défis de développement qui se posent actuellement au Niger. Il a souligné l'objectif de bâtir un Niger fort, digne et prospère en créant les conditions de la transformation structurelle de son tissu économique et social. La Commission nationale est composée d'un président, de huit vice-présidents,

de cinq rapporteurs généraux et de plusieurs sous-commissions thématiques à savoir « paix, sécurité, réconciliation nationale et cohésion sociale », « refondation politique et institutionnelle », « économie et développement durable », « géopolitique et environnement international » et « justice et droits de l'Homme ».

En prélude aux Assises nationales pour la Refondation du Niger, il y avait eu des Assises régionales qui ont élaboré des contributions pour alimenter les débats au niveau national. Cette étape avait permis aux Nigériens des villes et des campagnes de débattre en profondeur de tous les sujets d'intérêt national et de faire des propositions aussi bien individuelles que collectives pour mieux faire face aux défis qui se dressent devant leur pays.



UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES DE L'AES À KOULOUBA

“NOUS AVONS LA CHANCE D'AVOIR TROIS DIRIGEANTS ÉCLAIRÉS QUI ONT DES AMBITIONS POUR LE PEUPLE DU SAHEL”, DIXIT LE NIGÉRIEN MAMOUDOU HAROUNA DJINGAREY

Par Souleymane SIDIBÉ

La délégation était conduite par le président du Conseil national de Transition (CNT), le Général de corps d'armée Malick Diaw. Il était accompagné du président du Conseil consultatif de la refondation du Niger, Mamoudou Harouna Djingarey et du 1er vice-président de l'Assemblée législative de Transition du Burkina Faso (ALT), Dafidi Lombo.

Le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, le 7 octobre 2025, au palais de Koulouba, une délégation de parlementaires de la Confédération des États du Sahel (AES), conduite par le président du Conseil national de Transition (CNT), le Général de corps d'armée Malick Diaw. Il était accompagné du président du Conseil consultatif de la refondation du Niger, Mamoudou Harouna Djingarey et du 1er vice-président de l'Assemblée législative de Transition du Burkina Faso (ALT), Dafidi Lombo, tous les deux sont dans notre capitale dans le cadre de l'ouverture de la session ordinaire d'octobre du CNT tenue lundi dernier. À l'issue de l'audience, le président du Conseil consultatif de la refondation du Niger a confié à la presse que cette visite s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire entre les pays membres de l'AES. « Nous avons été aimablement invités par le président du CNT, le Général de corps d'armée Malick Diaw, pour venir assister à la session ordinaire. C'était un plaisir pour les délégations du Niger et du

Burkina Faso de venir voir comment cette session va démarrer », a indiqué Mamoudou Harouna Djingarey. Selon lui, au cours de l'audience, ils ont fait le compte rendu de cette participation au Président Goïta, à qui ils ont également transmis les salutations de leurs deux Chefs d'Etat à savoir le Général d'armée Abdourahamane Tiani du Niger et le Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso. « Nous avons aussi transmis les salutations fraternelles et cordiales des peuples nigérien et burkinabè au peuple malien et le Président Assimi Goïta nous a donné de sages conseils », a-t-il poursuivi.

Pour le président de l'organe législatif de la Transition du Niger, «

leur donne des conseils surtout par rapport à ce que les populations attendent d'eux dans les domaines de la diplomatie, de la défense et de la sécurité et du développement. Il a fait savoir que les peuples sahéliens restent mobilisés et soudés pour pouvoir appuyer nos dirigeants. « Nous avons la chance d'avoir trois dirigeants éclairés qui ont des ambitions pour ce peuple du Sahel et c'est à notre tour en tant que représentants des populations de faire tout le travail nécessaire pour que nous fassions régner la cohésion et la solidarité autour de ces dirigeants afin que nous puissions vaincre nos ennemis et avoir un développement harmonieux de notre espace sahélien », a-t-il déclaré le responsable nigérien.

Le président du Conseil consultatif de la refondation du Niger a rappelé qu'ils ont récemment tenu une réunion des présidents de parlements à Ouagadougou les 18 et 19 septembre derniers où ils ont examiné les avant-projets de textes que les experts et les parlementaires ont préparé. D'après lui, c'est un travail de qualité qu'ils ont validé et soumis aux trois Chefs d'Etat pour qu'ils puissent, à leur prochaine réunion de décembre à Bamako, mettre en place le Parlement de l'AES. Mamoudou Harouna Djingarey pense que c'est vraiment un pas de plus. Et pour lui, ce Parlement se justifie parce qu'il représente le peuple et ses aspirations au niveau de nos pays.



Les trois dirigeants parlementaires à la sortie d'audience à Koulouba

nous sommes dans un ensemble confédéral, nous sommes les mêmes peuples, nous avons les mêmes cultures et les mêmes aspirations pour un développement harmonieux de notre ensemble commun dont la devise un espace, un peuple, un destin... ». Mamoudou Harouna Djingarey soutient qu'il est tout à fait normal que le Président Goïta



VISITE DU PRÉSIDENT ASSIMI GOÏTA AU BURKINA FASO

RAFFERMISSEMENT DES LIENS POUR LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

Par Souleymane SIDIBÉ

Au cours de son séjour à Ouagadougou, le mardi 25 juin 2024, le président de la Transition a eu des échanges avec le chef de l'État burkinabé le capitaine Ibrahim Traoré. Ce voyage du Président Goïta, une première sur le continent africain depuis son accession au pouvoir, est une opportunité de passer en revue les questions bilatérales en vue de leur renforcement.

Le chef de l'État était accompagné d'une forte délégation ministérielle, notamment le ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Général de Division Abdoulaye Maïga, celui chargé des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop et celui de la Défense et des Anciens combattants, le Général de Corps d'Armée Sadio Camara. Il a été accueilli à sa descente d'avion par son homologue burkinabé, le Capitaine Ibrahim Traoré.

Rappelons que ce déplacement du chef de l'État au Burkina Faso est sa deuxième sortie à l'extérieur du pays après celui de Saint-Pétersbourg, en Russie. Cette visite d'amitié et de travail intervient dans un contexte marqué par plusieurs événements significatifs aux niveaux national, régional et international. C'est une opportunité pour passer en revue les questions bilatérales et les sujets d'intérêt commun notamment dans

le cadre de l'Alliance des États du Sahel (AES).

En terre burkinabé, le Président Assimi Goïta a eu un entretien avec son homologue, le capitaine Ibrahim Traoré, dans le dessein de consolider les liens d'amitié, de fraternité et de coopération existant entre le Burkina et le Mali. Le chef de l'État a rencontré également la communauté malienne établie au Burkina Faso.

Selon la présidence de la République, après une première entrevue entre les présidents malien et burkinabé à l'aéroport international de Ouagadougou, les deux chefs d'État ont regagné le palais présidentiel. Sur place, le Général d'Armée Assimi Goïta a eu un deuxième tête-à-tête avec son homologue burkinabé, le capitaine Ibrahim Traoré. Cette rencontre d'échange s'est par la suite élargie aux deux délégations. Même si rien n'a filtré de ces rencontres, tout porte à croire que les discussions ont porté sur les enjeux sécuritaires qui affectent profondément le Sahel. C'était une occasion

pour les deux dirigeants d'exprimer leur engagement commun à renforcer la coopération bilatérale et régionale pour faire face aux défis posés par le terrorisme et l'instabilité.

Parallèlement aux questions sécuritaires, le président Goïta et son hôte burkinabé ont certainement exploré des stratégies visant à promouvoir le développement économique et social des deux pays, conformément à la vision pronée par l'Alliance des États du Sahel, un regroupement créé en septembre 2023 par le Burkina Faso, le Mali et le Niger. L'objectif est de mutualiser leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme et de créer un pôle de développement axé sur la souveraineté.

Les trois pays ont conjointement décidé de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), en janvier dernier, pour dénoncer la gestion de l'organisation régionale des crises politico-sécuritaires dans ces différents pays.



BCID-AES

UNE RÉPONSE PRAGMATIQUE ET STRATÉGIQUE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES DE LA CONFÉDÉRATION

Par Babba B. COULIBALY

Outil essentiel de promotion et de financement des projets structurants dans les secteurs stratégiques, la BCID-AES démarrera avec un capital initial de 500 milliards de Fcfa.

La Confédération des États du Sahel suit allègrement son chemin au gré des changements géostratégiques. La tenue de l'Assemblée générale constitutive de la Banque confédérale pour l'investissement et le développement (BCID-AES), le 11 décembre dernier dans un hôtel de Bamako, en est une parfaite illustration. Cette rencontre marque un jalon historique dans la marche collective des trois Etats de l'AES et

symbolise la volonté de leurs Chefs à renforcer la coopération économique et financière. Elle aura permis de mettre en place les organes dirigeants de la BCID-AES et de valider ses textes fondateurs, tout en veillant à la disponibilité des moyens techniques, financiers, juridiques et humains nécessaires à son développement. Cette institution financière incarne une ambition collective, celle de reprendre en main le destin économique et financier de l'espace. Outil essentiel de promotion et de financement des projets structurants dans les secteurs stratégiques, la BCID-AES démarrera avec un capital initial de 500 milliards de Fcfa. L'institution aura pour mission de mobiliser des ressources financières à grande échelle en vue de soutenir le développement des infrastructures essentielles dans des domaines aussi divers que l'énergie, le transport, l'agriculture et les technologies. Sa création n'est pas seulement une décision politique, c'est une réponse pragmatique et stratégique aux défis économiques de la Confédération.

A travers son opérationnalisation, les fondations d'une nouvelle ère économique seront posées et les peuples auront les moyens de vivre dans la paix, la

sécurité et la prospérité. «Depuis la création de la Confédération de l'AES, nous avons développé des mécanismes de dialogue et de coordination des efforts pour un développement équilibré de nos pays», avait rappelé le ministre Alousséni Sanou lors de la réunion de Bamako. Lui et ses collègues du Burkina Faso et du Niger ont, à l'occasion, passé en revue la situation socio-économique dans l'espace commun. Et à l'issue de cette analyse, des actions prioritaires ont été retenues afin d'opérationnaliser la BCID-AES en vue de stimuler la mise en œuvre de projets structurants et intégrateurs. Ils ont à cet égard convenu d'accélérer la libération du capital de la Banque confédérale. La BCID-AES est un pas décisif vers une intégration économique plus renforcée et plus dynamique de notre région. Pour Modibo Mao Macalou, spécialiste en économie, les spécificités de cette banque publique d'investissement et de développement devraient pouvoir la distinguer des autres institutions financières sous-régionales. « L'objectif serait d'utiliser l'argent public pour stimuler l'investissement privé et promouvoir une croissance durable. La banque publique d'investissement ne doit pas se



substituer à l'investissement privé, mais plutôt agir comme un catalyseur, en permettant à l'investissement privé de se déployer dans des secteurs clés où il est moins enclin à s'engager », analyse-t-il.

L'expert estime que la création de la BCID devrait s'accompagner de la libéralisation des marchés et de la réduction des barrières à la libre circulation des biens, services et capitaux. « La levée progressive des obstacles aux échanges inter-régionaux, couplée à la mise en place de solutions de financement innovantes comme celles proposées par cette banque publique, pourrait avoir un impact direct sur le renforcement de la compétitivité des économies des États membres », soutient l'économiste.

Aussi, la BCID-AES pourrait constituer un véritable levier pour combler les déficits d'investissement, particulièrement dans les infrastructures et autres domaines sectoriels associés au développement durable. « Les banques

publiques d'investissement ou de développement investissent dans divers secteurs économiques et dans les infrastructures socio-économiques qui sont cruciales pour la croissance économique forte, durable et inclusive», souligne notre interlocuteur. Toutefois, poursuit-il, la BCID-AES ne devrait pas être un simple outil financier, elle devra également accompagner une série de réformes pour renforcer l'intégration et la modernisation des économies de ces trois pays membres. L'économiste insiste : l'investissement public doit posséder un effet d'entraînement, il doit donc renforcer de la complémentarité avec l'investissement privé. Il s'agira essentiellement d'accorder des prêts et garanties pour le financement du développement durable des États membres, de mobiliser les ressources financières, humaines et techniques. Cela pour la réalisation des projets et programmes d'investissement ou toute autre activité économique, commerciale et finan-

cière susceptible d'améliorer les conditions de vie des populations. Pour intégrer leurs économies, le spécialiste estime que les pays de l'AES devraient réduire les obstacles aux échanges commerciaux et à l'investissement et relier leurs réseaux d'infrastructures. Ils doivent, poursuit-il, axer leurs efforts sur la libéralisation des échanges de biens et de services et celle des marchés financiers et des marchés du travail. L'expert préconise également l'utilisation d'une monnaie commune ou unique qui réduirait, selon lui, les coûts de transaction et stimulerait les échanges commerciaux au sein de l'AES, mais aussi entre elle et les autres organisations d'intégration économique sous régionales. Toute chose qui permettrait d'intégrer davantage les chaînes de valeur mondiale et renforcer l'activité économique.

PRÉLÈVEMENT CONFÉDÉRAL

GARANTIR L'AUTONOMIE BUDGETAIRE DE L'AES

Par B.D

Sous la présidence du Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, le collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel (AES) a décidé, le 28 mars dernier, d'instituer un prélèvement confédéral (PC-AES) de 0,5% sur la valeur en douane des importations en provenance de pays tiers. Ce prélèvement vise à financer les activités de l'organisation, son fonctionnement ainsi que ses projets et programmes.

Le communiqué qui a donné l'information, indique que sont soumises au prélèvement confédéral, les marchandises importées des pays tiers et mises à la consommation ou en libre

pratique dans le territoire douanier de l'AES, conformément à sa réglementation douanière en vigueur.

Toutefois, toutes les importations ne sont pas concernées par cette nouvelle taxe. Les marchandises en provenance des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), dont les États de l'AES sont membres, ainsi que les aides humanitaires et les biens diplomatiques, en sont exemptés.

Cette taxe intervient dans un contexte marqué par la sortie officielle des États de la Confédération AES de la Cedeao, le 29 janvier dernier. Selon certains experts économistes, ce mécanisme financier permettra de

garantir l'autonomie budgétaire de la Confédération.

Le prélèvement confédéral (PC-AES) est aujourd'hui opérationnel dans les Etats confédérés, depuis la signature de la décision portant PC-AES par le Président du collège des Chefs d'Etat, le Général d'armée Assimi Goïta le 28 mars 2025.

Trois comptes bancaires ont été ouverts dans les Etats confédérés pour recevoir les montants issus des prélèvements confédéraux. Les sommes ainsi collectées dans les différents comptes bancaires sont soumises à un seul ordonnateur, à savoir le ministre chargé des Finances de l'Etat assurant la présidence de la Confédération AES.



OPÉRATIONNALISATION DE LA BCID-AES

DES GRANDES AVANCÉES

Par Babba B. COULIBALY

La rencontre de Bamako va permettre de mettre en place les organes dirigeants de la BCID-AES, de valider les textes fondateurs tout en veillant à la disponibilité des moyens techniques, financiers, juridiques et humains nécessaires à son développement.

L'Assemblée générale constitutive de la Banque confédérale pour l'investissement et le développement de la Confédération des États du Sahel (BCID-AES) s'est tenue le vendredi 12 Décembre 2025 dans un hôtel de la place. La cérémonie organisée à cet effet était présidée par le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou. C'était en présence du Premier ministre du Niger, ministre de l'Économie et des Finances, Ali Mahaman Lamine Zeine, du ministre de l'Économie et des Finances du Burkina Faso, Dr Aboubacar Nacanaco et des futurs administrateurs de la BCID-AES.

Cette Assemblée générale constitutive va permettre de mettre en place les organes dirigeants de la BCID-AES, de valider les textes fondateurs tout en veillant à la disponibilité des moyens techniques, financiers, juridiques et humains nécessaires à son développement. La rencontre ministérielle de Bamako pose un jalon historique dans la marche collective et symbolise la volonté des États de la Confédération de renforcer la coopération économique et financière.

Intervenant pour la constance, le ministre de l'Économie et des Finances du Burkina Faso a expliqué que la création de la BCID-AES est un point important que s'inscrit dans la marche de la Confédération des États du sahel vers son développement. «La création d'une banque de développement est un axe qui doit nous permettre de passer à un autre niveau sur les questions de développement de notre Confédé-

ration. Parce que c'est une question de stabilité financière, de développement économique et du financement des projets structurants. Aujourd'hui, nous devons considérer que nous rentrons dans l'histoire avec la création de cette banque», a indiqué Dr Aboubacar Nacanaco. Poursuivant, le ministre burkinabé de l'Économie et des Finances a indiqué que les États de l'AES doivent faire en sorte que la banque puisse remplir toutes ses promesses qui consistent à financer les projets intégrateurs de la Confédération et surtout à pousser son développement.

«Les chefs d'État ont eu une vision assez claire et nous devons porter cette vision en faisant en sorte que la banque puisse contribuer convenablement à la souveraineté économique de nos États, au développement économique et social et surtout au financement des projets des travailleurs», dira-t-il.

Le ministre Nacanabo a engagé les responsables de BCID-ASE à faire preuve d'exemplarité et de compétence pour que la banque puisse être un exemple.

Abondant dans le même sens, le ministre de l'Économie et des Finances du Niger a précisé que cette réunion ministérielle vise à donner vie à un instrument financier majeur, à savoir la BCID-AES.

«Cet outil, véritable épine dorsale de notre Confédération, incarne une ambition collective, celle de reprendre en main notre destin économique et financier», a-t-il déclaré. Et de fait constater que, pendant trop longtemps, nos économies ont été tributaires de mécanismes de financement extérieurs, parfois éloignés de nos priorités stratégiques réelles. «Aujourd'hui, nous franchissons une étape décisive vers la souveraineté de notre financement.



Alousséni Sanou, ministre de l'Économie et des Finances du Mali

Cette banque est le véhicule de notre autonomie décisionnelle. Elle permettra de mobiliser l'épargne régionale au service de nos propres projets structurants, selon nos calendriers, nos normes et nos visions du développement», a renchéri Ali Mahaman Lamine Zeine. Pour lui, l'objectif est clair : financer les infrastructures de demain, notamment les routes, ports, énergies renouvelables, le numérique, mais aussi accompagner l'émergence des champions industriels et agricoles de l'AES et soutenir les

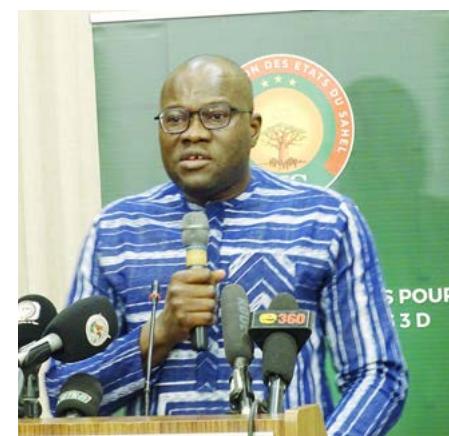


Le Premier ministre du Niger, ministre de l'Économie et des Finances, Ali Mahaman Lamine Zeine

projets à haute valeur sociale et environnementale. Il s'agit concrètement, selon lui, d'investir dans ce qui forge notre résilience collective et notre compétitivité à long terme. «La création de la BCID-AES permet de doter notre Confédération d'un instrument financier souverain capable de soutenir nos ambitions de croissance, de stabilité et de prospérité au plan régional», a déclaré Alousséni Sanou. Selon le patron de l'hôtel des Finances du Mali, la BCID-AES incarne la vision d'un espace prospère à travers un développement endogène où les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, l'industrie et l'innovation technologique deviennent les catalyseurs d'un développement humain durable. Il a expliqué que dans un contexte de crise multidimensionnelle, les réponses doivent être internes, ambitieuses, structurées et coordonnées. La BCID-AES ambitionne de répondre à ce besoin, tout en restant complémentaire du système bancaire actuel qu'elle renforce en termes de financements longs. «Nous devrons nous assurer que la banque s'inscrive dans les meilleures pratiques internationales tout en répondant aux réalités économiques de nos pays», a insisté Alousséni Sanou.

Le ministre chargé de l'Économie a rendu hommage à l'ensemble des équipes techniques dont les efforts

constants ont permis la maturation de ce projet jusque dans ses détails opérationnels. Il se dit convaincu que les décisions de la rencontre ministérielle à l'issue de l'examen des sujets à l'ordre du jour engage-



Le ministre de l'Économie et des Finances du Burkina Faso, Dr Aboubacar Nacanaco

ront résolument la BCID-AES sur la voie de son développement et, par suite, celle du bien-être des peuples. Au nombre de ces sujets, il a cité le pacte d'actionnaires, les documents juridiques de la BCID-AES dont le règlement intérieur du Conseil d'administration et le modèle type de convention de partenariat entre la banque et d'autres institutions, les politiques, manuels de procédures et système d'information et le Plan stratégique 2026-2030 de la BCID-AES.



BLOCUS DES CORRIDORS ET PENURIE DE CARBURANT

LES DÉFIS GÉOSTRATÉGIQUES DE L'AES

De septembre à novembre 2025, les groupes terroristes, sous les ordres de leurs sponsors éta-
tiques, ont décidé d'imposer un blocus au Mali, et partant à la Confédération, sur les corridors
d'approvisionnement ouest et sud en hydrocarbures. Le Président de la Transition, le Gou-
vernement, les services techniques, les opérateurs pétroliers, les chauffeurs et apprentis de
citerne, les populations, tous ensemble, ont apporté une riposte forte et efficace pour juguler
la crise.

Le Mali et la Confédération tiennent bon. Et tiendront toujours bon, quel que soit la menace.

RAVITAILLEMENT DU MALI EN HYDROCARBURES

DES ACTEURS DÉCORÉS PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

Par Namory KOUYATÉ

Le vendredi 5 décembre 2025, au Palais de Koulouba, la médaille de l'Étoile d'argent du mérite national avec effigie « Lion débout » a été décernée à 31 chauffeurs blessés. Tandis que 17 opérateurs pétroliers et responsables syndicaux ont été faits Chevalier de l'Ordre national du Mali. La cérémonie de remise des distinctions s'est déroulée sous la présidence du Président Assimi Goïta.

Le Grand maître des ordres nationaux, le Général d'armée Assimi Goïta, a décidé de matérialiser la reconnaissance du peuple malien par l'attribution de décos aux opérateurs pétroliers, responsables syndicaux et chauffeurs qui accompagnent l'État dans la gestion de la crise des hydrocarbures. La cérémonie de remise de distinctions s'est déroulée dans la salle de banquets du palais de Koulouba. Ces différents acteurs ont refusé d'aban-

donner devant les difficultés et la menace sécuritaire pour continuer à approvisionner le pays en produits pétroliers. Admiratif pour leur geste héroïque, le Président de la Transition a tenu à les récompenser de la médaille de l'Étoile d'argent du mérite national avec effigie « Lion débout » et avec le grade de Chevalier de l'ordre national du Mali. La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre Abdoulaye Maïga, du Président du Conseil national de Transi-



tion (CNT), le Général de corps d'armée Malick Diaw et des membres du gouvernement.

Ainsi, le décret n°2025-0819/PT-RM du 26 novembre 2025 attribue dans son article 1er, la médaille de l'Etoile d'argent du mérite national avec effigie « Lion debout » à 31 chauffeurs blessés. De même, en référence au décret n°2025-0820/PT-RM du 26 novembre 2025, les chauffeurs décédés ont été décorés à titre posthume de la médaille de l'Etoile d'argent du mérite national avec effigie « Lion debout ». Les nationaux sont au nombre de 23 et les étrangers sont au nombre de quatre. S'agissant des opérateurs pétroliers et des responsables syndicaux, 17 personnes ont été faits Chevalier de l'Ordre national du Mali. Il s'agit de Mohamed Niangadou, Ousmane Djigué, Mamadou Yattassaye, Dondou N'Daou, Amadou Konaté, Daouda Yattassaye, Mahamadou Lah, Sadio Bathily, Cheick Oumar Karagnara. Dans ce lot, il y a aussi, Modibo Yaranangoré, Djibril Yattassaye, Mamadou Yaranangoré, Ibrahim Touré, Moussa Bagayoko, Mamadou Tall, Ali Konaté et Hamza Hann. Ces récipiendaires ont tous été décorés par le Chef de l'État pour service rendu à la nation.

HEROS ET EXEMPLES À SUIVRE- Le Grand chancelier des ordres nationaux a, dans son intervention, indiqué que ces médailles sont le symbole de l'attachement du Grand-maître des ordres nationaux à la préservation de notre dignité d'hommes et de notre existence en tant qu'entité indépendante et souveraine. Le Général de brigade Amadou Sagafourou Guèye s'est adressé à la chaîne logistique d'approvisionnement en hydrocarbures en disant ceci : «la résilience et la pugnacité sont dans l'ADN du patriote malien, vous avez pris les routes pour soulager votre peuple, au péril de votre vie, au prix de votre vie.»

Le Général Guèye a ajouté qu'ils ont ressassé l'histoire de la résistance à la pénétration coloniale. Selon lui, ces hommes incarnant les valeurs du sens élevé du



Le Chef de l'État posant avec les chauffeurs et apprentis récipiendaires

devoir, d'altruisme, de don de soi et de patriotisme, ont défié les obscurantistes en les faisant comprendre que le rosee Mali plie, mais ne rompt jamais. « Notre navire peut tangier fortement par temps contraires, mais ne chavire jamais... », a souligné le Grand chancelier des ordres nationaux, affirmant que ces récipiendaires étaient convaincus que la servitude n'est pas dans notre culture. « C'est un devoir patriotique que de passer des nuits blanches, des journées entières à veiller sur vos chargements, sur la vie de vos compagnons, avec cette idée fixe : le Mali aura son carburant », s'est-t-il réjoui. Pour Amadou Sagafourou Guèye, de Dakar à Bamako, d'Abidjan, San Pédro à Bamako, avec l'accompagnement des Forces armées maliennes, les nouveaux médaillés ont prouvé leur témérité par leur sacrifice en cette période cruciale. D'après lui, ceux qui sont tombés sont les héros et des exemples à suivre. Il dira que ces pétroliers, syndicalistes et chauffeurs resteront pour toujours, dans la mémoire collective des Maliens. « Par votre sacrifice, votre abnégation, votre ténacité, votre bravoure et courage, vous avez honoré le métier de routier et mérité amplement les décorations », a reconnu le Grand chancelier des ordres nationaux.

Pour sa part, le porte-parole des récipiendaires a soutenu que dans la vie des hommes comme dans celle des nations, il y a des moments où des crises, des ruptures d'un ordre économique, commercial ou industriel se transforment en un rassemblement spontané, en une union sacrée, une convergence de visions et d'actions entre toutes les parties prenantes d'une activité précise.

Ibrahim Touré a relevé qu'il en a été ainsi ces trois derniers mois au Mali autour de l'activité des hydrocarbures. Il a remercié le bon Dieu pour leur avoir donné la capacité et la force nécessaire de gérer ensemble, avec méthode et organisation, la crise d'approvisionnement en hydrocarbures. Pour lui, grâce aux efforts des opérateurs économiques du secteur, des responsables syndicaux, des chauffeurs, des apprentis et des mécaniciens, le Mali a pu déjouer les pronostics défavorables. « Nous nous félicitons de cette marque de reconnaissance nationale et nous nous engageons à jouer notre partition sans faille au renforcement de la souveraineté de notre pays et à entreprendre tout sacrifice nécessaire en ce moment particulier de lutte contre le terrorisme orchestré par des ennemis de l'extérieur et de l'intérieur de notre pays », a conclu Ibrahim Touré.





GESTION DE LA CRISE DES HYDROCARBURES

COMMENT LE GOUVERNEMENT ET LES OPÉRATEURS PÉTROLIERS ONT DÉJOUÉ LES PRONOSTICS

Par Dieudonné DIAMA

Le ministre de l'industrie et du commerce Moussa Alassane Diallo et les opérateurs pétroliers aux avant-postes contre la pénurie

Ces derniers mois ont été marqués par un changement de posture des groupes armés terroristes qui ont décidé de s'attaquer aux sources d'approvisionnement du pays en produits pétroliers dans le but d'asphyxier l'économie nationale et de révolter les populations contre les autorités. Dans une communion totale, le gouvernement, les opérateurs pétroliers, les conducteurs de camions citernes, les Forces armées maliennes (FAMa) et l'ensemble du peuple malien ont fait face à cette situation avec dignité et fierté.

Les attaques des groupes terroristes visant les camions citernes sur les axes routiers avaient créé des dysfonctionnements dans l'approvisionnement du pays en carburant. Ce qui a provoqué de longues files dans les stations-service de la capitale. Certains motocyclistes ou automobilistes y passaient des nuits pour être servis. La situation a pris de l'ampleur au fil des jours et le gouvernement a été obligé de fermer les écoles pen-

dant quelques jours pendant deux semaines, car les déplacements à Bamako étaient devenus très difficiles.

Certains observateurs avaient même annoncé que Bamako était sur le point de tomber entre les mains des groupes terroristes. Sous l'effet de la désinformation, des chancelleries ont demandé à leurs ressortissants de quitter le Mali.

ACCULES DANS LEURS ZONES DE PREDILECTION- Mais dès le début de la crise, le gouvernement s'est attaqué au problème à bras-le-corps. Au cours d'une rencontre avec les groupements des pétroliers à la Pri-mature le 16 septembre, le Premier ministre Abdoulaye Maïga a laissé entendre cette phrase qui illustre la détermination des autorités à trouver une solution à cette crise : « même s'il faut aller chercher notre carburant à pied avec des cuillères, nous allons le faire ». Et dès cette annonce, il y a eu plusieurs réunions du Comité interministériel de gestion des crises et catastrophes.

Et parallèlement, le ministre de l'Industrie et du Commerce rencontre chaque semaine, les opérateurs pétroliers pour une gestion commune de cette crise.

A la suite de la réunion du comité interministériel tenue le mardi 7 octobre, il y a eu un point de presse sur les difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures. Face à la presse, le directeur général adjoint du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence, Soumaïla Djittéye et le président directeur général de l'Office malien des produits pétroliers (Omap), Modibo Gouro Diall, avaient présenté l'état de la situation. D'après deux, des missions ont été dépêchées sur l'ensemble du territoire afin d'évaluer la situation des grands dépôts, le stock physique des stations de distribution et le décompte des camions citernes au niveau des corridors.

D'autres mesures ont été prises, notamment l'organisation d'escortes des camions depuis les corridors jusqu'aux sites de consommation. Des équipes ont également été



Le Premier ministre, Général de division Abdoulaye Maïga, a géré la crise en chef de guerre

mises en place pour veiller, dans les stations de distribution, au respect strict des prix officiels fixés par les autorités, et pour assurer une distribution ordonnée des hydrocarbures sur l'ensemble du territoire national. Face à la persistance de la crise avec des files indiennes dans les stations, le Chef du gouvernement est descendu sur le terrain pour faire le constat. Le Général de division Abdoulaye Maïga s'est ainsi rendu au Bureau des produits pétroliers des Douanes et à l'Office malien des produits pétroliers (Omap) le mardi 18 novembre, en vue de chercher de solutions rapides à la crise. La visite a permis au Chef du gouvernement de constater un contraste : les longues files observées dans les stations-service et les longues files de camions remplis de carburant à la Douane pour accomplir les procédures administratives.

Au cours de cette sortie sur le terrain, le Premier ministre a donné des consignes fermes pour la mise en place d'un dispositif consensuel avec les opérateurs économiques afin de diligenter les procédures administratives et douanières. L'objectif était de faire en sorte que les camions citernes ne dépassent pas 24 heures dans ces procédures pour approvisionner les stations et réduire les rangs dans les stations. Le 20 novembre, le ministre de l'Industrie et du Commerce Moussa Alassane Diallo a présidé la 6^e rencontre hebdomadaire entre le gouvernement et les opérateurs pétroliers. Les discussions ont porté sur les solutions à mettre en œuvre, conformément aux instructions du Chef du gouvernement, pour mettre fin aux longues files dans les

stations. Pour ce faire, le gouvernement a décidé de mettre en place un protocole d'accord avec les principaux groupements des opérateurs pétroliers, pour assurer une gestion accélérée de l'approvisionnement. L'objectif étant de réduire le délai de passage des dossiers au Bureau des produits pétroliers des Douanes de 72 heures à 24 heures.

Le gouvernement représenté par le ministre de l'Industrie et du Commerce a signé le protocole d'accord avec les principaux importateurs de produits pétroliers, notamment le Groupement malien des professionnels du pétrole (GMPP) et le Groupement professionnel des pétroliers (GPP) le vendredi 21 novembre. L'impact de ce protocole ne s'est pas fait attendre. Comme l'a constaté le ministre Moussa Alassane Diallo au cours d'une visite le lundi 24 novembre au Bureau pétrole des Douanes.

Au cours de cette visite, les douanes ont révélé que 117,3 millions de litres de produits pétroliers ont été enregistrés au mois de novembre contre 78 millions en octobre et 53 millions au mois de septembre. Les convois sécurisés ont également augmenté, passant de 2 en septembre à 10 en novembre grâce au travail acharné des FAMa. Le ministre Diallo a constaté le jour de sa visite qu'avec la signature de ce protocole, 110 camions sont sortis sur 124 enregistrés en moins de 24 heures. L'effet s'est fait sentir les jours qui ont suivi avec la fin des longues files dans les stations. Toute chose qui continue et la situation est en train de se normaliser de jour en jour.

BRAVOURE ET PATRIOTISME DES CHAUFFEURS, DES FAMA ET DES PETROLIERS

- Dans cette crise, les chauffeurs de citernes ont fait preuve d'une grande bravoure face aux menaces terroristes, en assurant l'approvisionnement du pays en carburant. Ceux-ci ont continué à parcourir de longues et dangereuses distances pour ravitailler le Mali, souvent sous les balles des terroristes. Ils sont aujourd'hui considérés comme des héros nationaux, des acteurs essentiels dont l'engagement a été crucial pour la gestion de cette crise.

Les opérateurs pétroliers ont aussi prouvé leur engagement à servir leur pays en maintenant l'approvisionnement en carburant malgré les attaques terroristes contre leurs camions citernes. Face aux menaces et aux risques d'attaques, ils ont maintenu les livraisons.

Pendant cette crise, les FAMa ont sécurisé les convois de carburant. Victimes de plusieurs attaques, elles continuent à escorter les citernes venant des pays frontaliers prouvant ainsi leur engagement patriotique et leur capacité à répondre aux défis sécuritaires et à la nouvelle posture des groupes terroristes.

Les pétroliers, les chauffeurs des citernes et des responsables syndicaux ont été célébrés vendredi au palais de Koulouba. Le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, admiratif de leur geste héroïque, a décerné la médaille de l'Etoile d'argent du mérite national avec effigie « Lion debout » à des chauffeurs. Tandis que des pétroliers et responsables syndicaux ont été fait Chevalier de l'Ordre national du Mali.



COOPÉRATION DOUANIÈRE

HARMONISATION EN COURS DES PROCÉDURES DOUANIÈRES POUR UN COMMERCE FLUIDE ET SÉCURISÉ

Par Bembalin DOUMBIA

Le Premier ministre, Général de division Abdoulaye Maïga, avec les directeurs généraux des Douanes de la Confédération

L'harmonisation des procédures douanières au sein de la Confédération des Etats du Sahel est l'une des missions que les Chefs d'Etat se sont données depuis l'accession de notre pays à la tête de l'organisation, le 6 juillet 2024. Pour l'atteinte de cet objectif, les directeurs généraux des douanes ont tenu plusieurs réunions dont la dernière a eu lieu à Bamako le 2 octobre 2025, élargie au Togo à travers l'Office togolais des recettes.

Dans son discours d'ouverture de cette réunion, le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou a indiqué que la coopération douanière n'est pas une option mais une exigence dans un contexte où les défis sécuritaires, économiques et sociaux appellent à une intégration toujours plus concrète. Selon lui, la douane est à la fois la sentinelle de nos frontières et un moteur de mobilisation des ressources pour le développement. Cette réunion de Bamako a été un jalon important dans le processus d'intégration douanière sous-régionale. Auparavant, les premiers responsables des administrations douanières avaient eu d'autres rencontres dont celle du mois de mai dernier à Bamako. Cette réunion faisait suite à celle tenue à Niamey au Niger en juillet 2024. Placé sous le thème :

« harmonisation des procédures douanières pour un commerce fluide et sécurisé dans l'espace AES », la rencontre de Bamako offrait l'occasion d'évaluer l'état d'exécution des recommandations formulées lors des précédentes réunions, de plancher sur les orientations de celle des ministres de la Confédération tenue à Bamako sur l'harmonisation des textes juridiques en matière de libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace communautaire.

Les directeurs généraux des douanes de l'AES ont également abordé les questions sécuritaires et celles relatives au régime du transit et d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers. Sans oublier les questions liées aux tarifs extérieurs communs et préférentiels.

« Ce sont les réflexions stratégiques que nous menons sur la base des orientations qui ont été données par nos trois Chefs d'Etat pour nous permettre de bâtir une Confédération sur le plan juridique, mais aussi pour faciliter la libre circulation des marchandises, des biens et des personnes dans le volet douanier », a dit le Colonel Adama Ilboudo, directeur général des douanes du Burkina Faso lors de la rencontre de Bamako.

Le directeur général des douanes du Niger a, de son côté, précisé que cette réunion porte sur l'élaboration de procédures relatives à l'harmonisation de certaines pratiques. « Il y a déjà des projets de textes sur le nouveau Code des douanes, sur les règles de régimes et la science administrative mutuelle entre les trois administrations membres », a relevé Amadou Maman Djimrao.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou a félicité les administrations douanières des trois pays pour leur proactivité dans la mise en œuvre du Traité de la Confédération des États du Sahel. Cela, à travers la création d'un cadre de concertation et de travail au lendemain de la signature dudit Traité. Le ministre Sanou a ensuite engagé les responsables des administrations douanières à accélérer la réalisation de l'architecture juridique nécessaire en vue de l'harmonisation des procédures et d'échanges d'informations pour l'atteinte des objectifs que se sont fixés les autorités de l'espace commun. Il les a invités à se pencher sur les prochaines étapes d'harmonisation des textes et des procédures douanières au bénéfice de notre espace communautaire. D'après lui, les États et les peuples de la Confédération comptent sur leurs administrations douanières pour une union

douanière des peuples pour plus d'intégration de leurs économies et booster leur développement.

NEGOCIATIONS- En marge de leur rencontre à Bamako, les directeurs généraux des douanes ont été reçus en audience par le Premier ministre Abdoulaye Maïga à qui ils ont fait le point de leurs travaux. Selon l'Inspecteur général Amadou Konaté, dès la signature du Traité de la Confédération de l'AES, les douanes ont été l'une des premières administrations à se réunir à Niamey pour prendre en charge immédiatement cette nouvelle donne. Il a rappelé

qu'au cours de leur rencontre dans la capitale nigérienne en juillet 2024, des recommandations avaient été formulées. Laquelle réunion a été suivie par des rencontres thématiques sur certaines activités particulières à Lomé au Togo et à Ouagadougou au Burkina Faso. « Aujourd'hui, nous sommes à Bamako pour évaluer les recommandations qui ont été faites au cours de ces différentes réunions. C'est aussi pour donner des avis éclairés à nos autorités de tutelle dans d'éventuelles négociations avec d'autres organisations sous-régionales », a expliqué le premier

responsable des douanes maliennes, faisant allusion à la Cedeao. En retour, le Premier ministre a félicité les administrations douanières de la Confédération pour les résultats enregistrés. Le Général de division Abdoulaye Maïga a rappelé l'importance de la place des douanes dans les orientations de la Confédération. Il a fait part à ses interlocuteurs des attentes des autorités en termes d'harmonisation des procédures et pratiques, de la libre circulation des personnes et des biens, de sécurisation de l'espace AES.



TOU^T POUR VOTRE MAISON...
LA QUALITÉ EN PLUS



MATELAS



CUVES



MOBILIER



PEINTURE

Sogoniko Zone Commerciale
Zone Industrielle
+223 20 20 87 87
+223 20 21 97 07
 fofy.industries
 www.fofy-industries.com

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE AES

UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA SOUVERAINETÉ DE L'ORGANISATION

Par Aboubacar TRAORÉ

Parmi les actions majeures posées par la Confédération des États du Sahel pendant le mandat inaugural du Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, à la tête de l'organisation, figure en bonne place la mise en circulation du passeport biométrique AES en remplacement de celui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

En effet, suite au retrait de la Confédération AES de la Cedeao, annoncé dans un communiqué conjoint le 28 janvier 2024, le président en exercice de l'organisation, le Général d'armée Assimi Goïta a informé les populations de l'espace le 23 janvier dernier, de la mise en circulation des passeports AES à compter du 29 janvier 2025. Cette date était fixée conformément à la procédure de retrait selon les textes de la Cedeao, qui prévoient que toute demande de retrait d'un Etat membre devient automatique après un an à compter de la date d'annonce de la sortie. Ce passeport vise à harmoniser les titres de voyage au sein de l'espace AES et à renforcer l'intégration sous-régionale.

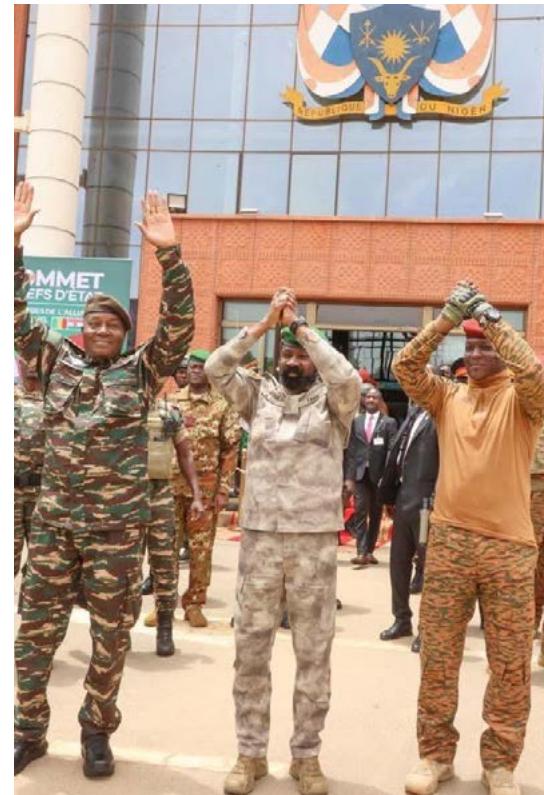
A l'annonce de la mise en circulation de ce passeport, les rumeurs sont allées bon train sur la fiabilité technique et la validité du document de voyage notamment sur les réseaux sociaux. Mais très vite, les autorités ont coupé court aux spéculations en rassurant les populations. Dans une interview qu'il nous a accordée, le Colonel Mamadou Soukouna, conseiller technique au ministère de la Sécurité et de la Protection civile a apporté des éclairages utiles sur le sujet et appelé les populations à la sérénité. De ses explications, il ressort que les conditions d'acquisition ne changent pas pour les passeports AES. Il s'agit des mêmes conditions à satisfaire pour l'obtention des passeports biométriques précédents, c'est-à-

dire, exactement les mêmes pièces à fournir au même endroit (Police aux frontières), dans les conditions habituelles au même coût (55.000 FCFA) pour la demande ordinaire et avec les mêmes délais de livraison.

Par la suite, de nouvelles allégations infondées sur les mêmes réseaux sociaux ont fait état de la non reconnaissance du passeport AES par certaines chancelleries. Pour se démarquer rapidement, l'ambassade de la République populaire de Chine dans notre pays a apporté un démenti formel dans un communiqué. « L'ambassade de Chine au Mali n'a jamais refusé de reconnaître le nouveau passeport malien », selon la représentation diplomatique chinoise, qui a précisé qu'elle n'a jamais refusé systématiquement de visa aux citoyens maliens. Face à cette situation déplorable, l'ambassade a condamné les actes calomniant la Chine et portant atteinte aux relations sino-maliennes et s'est réservée le droit de prendre les mesures nécessaires.

C'est ainsi que le mercredi 29 janvier dernier, les enregistrements ont été ouverts pour les demandeurs du passeport AES. Au passage de notre équipe de reportage, l'engouement était au rendez-vous à la direction générale de la Police aux frontières. Après ces étapes, l'espace Schengen y compris la France, ancien partenaire traditionnel des pays membres de l'AES, a confirmé la reconnaissance de ce passeport, symbole de la souveraineté de la jeune Confédération après plusieurs semaines de retard. Toute chose qui a causé des inquiétudes et des désagréments pour certains voyageurs détenteurs dudit passeport.

Depuis lors, ces moments de clarifications sont devenus un vieux souvenir et le passeport AES jouit désormais de la pleine et entière reconnaissance internationale. Il existe dans les trois



formats classiques et en différentes couleurs selon qu'il s'agisse de passeport ordinaire, diplomatique ou de service.

Dans un communiqué rendu public pour la circonstance, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de division Daoud Aly Mohammedine a rassuré que toutes les formalités ont été accomplies pour certifier la validité du passeport, « que ce soit au niveau de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI), des missions diplomatiques et consulaires accréditées auprès des pays membres de l'AES comme pour les représentations diplomatiques de nos pays à l'étranger ».

En plus du passeport, les 01 et 02 février 2025, s'est déroulée à Bamako, une rencontre des experts AES dans la perspective de l'instauration d'un Visa communautaire dans l'espace confédéral. Ensuite, le Président de la Confédération, le Général d'armée Assimi Goïta a matérialisé les avancées réalisées dans le domaine de la libre circulation avec la décision du 08 avril 2025 instituant une carte d'identité de la Confédération dénommée carte d'identité biométrique AES et la décision du 08 avril 2025 instituant un document de voyage de la Confédération dénommé E-passeport AES.

COOPÉRATION SANITAIRE

LES FONDATIONS DE L'ORGANISATION CONFÉDÉRALE MISES EN PLACE

Par Mohamed DIAWARA

L'initiative vise à bâtir un système de santé unifié et solidaire qui permettra d'améliorer la santé des populations par l'harmonisation des politiques, le partage des ressources et la coordination des efforts sanitaires.

La volonté des autorités des pays membres de la Confédération des États du Sahel (AES), Confédération AES, de ratisser large dans le domaine de la coopération est une réalité manifeste parce qu'au-delà de la coopération politique, sécuritaire et économique, entre autres, les chefs d'État des trois pays membres ont impulsé une collaboration sanitaire. À cet égard, les ministres chargés de la Santé du Mali, du Burkina et du Niger ont engagé des actions dans le secteur de la Santé pour donner une nouvelle dimension à ce domaine de coopération. Ces trois pays entendent désormais inscrire globalement leur coopération sanitaire dans la vision des présidents de la Confédération AES, notamment assurer une meilleure pour couverture pour les citoyens des États du Sahel (ceux de la Confédération en particulier).

C'est ainsi que depuis juin dernier, les trois pays (Mali, Burkina Faso, Niger), ont décidé de jeter les bases d'une politique commune, en termes de surveillance épidémiologique, de lutte contre les endémies majeures, mais aussi d'approvisionnement en médicaments, de campagnes de vaccination, ou encore coordination de l'offre de soins. Dans ce cadre, les ministres de la Santé de la Confédération AES avaient tenu le 4 juin dernier à Niamey au Niger, une première réunion sur la perspective de la mise en place d'une «Organisation confédérale de la santé». Une ambition claire qui entend d'être



Le Général d'Armée Abdourahamane Tiani en compagnie des ministres chargés de la santé de la Confédération

concrétisée.

L'initiative vise à bâtir un système de santé unifié et solidaire qui permettra d'améliorer la santé des populations par l'harmonisation des politiques, le partage des ressources et la coordination des efforts sanitaires.

Lors de cette réunion, la ministre de la Santé et du Développement social, le Colonel-major Assa Badiallo Touré avait indiqué que cette organisation sera un outil puissant d'intégration des stratégies et un cadre de mobilisation des ressources financières au nom de la Confédération AES.

En attendant sa mise en œuvre effective, la ministre Assa Badiallo Touré avait insisté sur l'urgence de l'harmonisation des interventions en matière de soins, de surveillance, de vaccination et d'approvisionnement en médicaments dans le but d'améliorer l'accès aux soins et aux médicaments dans l'espace confédéral. Autrement dit, une façon de dire la nécessité de s'inscrire dans la même vision progressiste portée par nos chefs d'État.

Par ailleurs, la cheffe du département en charge de la Santé avait salué la forte mobilisation autour de cette rencontre avec ses pairs. Ce qui, selon elle, illustre un engagement collectif pour améliorer la santé des populations dans l'espace confédéral. En amont de cette rencontre, les experts avaient élaboré

le 2 juin dernier, une feuille de route pour la mise en place de cette organisation, en identifiant les domaines prioritaires et mais aussi les mécanismes de coordination entre les trois pays.

La réunion, qui était présidée par le Mali, a permis de proposer plusieurs recommandations telles que le renforcement et l'harmonisation des interventions de surveillance épidémiologique dans la Confédération AES, l'harmonisation des politiques et stratégies en matière de vaccination à travers notamment la mise en place d'une carte de vaccination unique de la Confédération des États du Sahel et des registres. Y compris le renforcement de la production et la gestion des données statistiques ainsi que la recherche dans le secteur pharmaceutique, le renforcement des plateaux techniques des hôpitaux de district frontaliers, l'harmonisation des guides de soins et médecine traditionnelle, l'orientation des évacuations sanitaires vers les pôles d'excellence de soins spécialisés dans l'espace de la Confédération AES. S'y ajoutent, l'harmonisation des textes relatifs à la gratuité des soins dans les pays de la Confédération AES, le développement et la mutualisation des assurances maladies et les mutuelles de santé dans l'espace de la Confédération AES.

COOPÉRATION JUDICIAIRE

LES JALONS D'UNE JUSTICE COMMUNE POSÉS À BAMAKO ET À NIAMEY

Par Mariétou KOITE

L'histoire, la géographie, les réalités socio-culturelles et les défis sécuritaires sont autant de dénominateurs communs aux trois États de la Confédération des États du Sahel (AES). Confrontée au terrorisme, au blanchiment de capitaux, à la prolifération d'armes et d'autres formes de criminalité transnationale, ces difficultés ont incité les autorités de la Confédération à réfléchir sur la mise en commun de synergies d'actions et de moyens efficaces dans tous les secteurs qui concourent à la lutte contre ces fléaux. Le caractère transnational de ces fléaux ne laisse guère le choix que d'engager la réflexion autour des solutions à l'échelle de l'AES en mettant l'accent sur un droit harmonisé voire unifié avec une institution judiciaire commune bénéficiant d'une coopération et d'une entraide judiciaire efficaces.

La justice est au cœur de tout processus de développement, en raison de sa vocation de régulateur des rapports sociaux, de garante des droits et libertés, de pilier de l'État de droit. Elle a rôle déterminant à jouer dans l'espace confédéral car c'est à elle que revient la charge de réprimer les infractions issues des agissements criminels. La création d'un cadre de concertation jetant les bases d'une justice forte au service des peuples de la Confédération AES semble opportune et plus que nécessaire pour consolider la quête de souveraineté.

C'est pour cela qu'il y a eu une première rencontre des ministres chargés de la Justice de la Confédération à Bamako en mai dernier. Les discussions ont porté sur les conclusions des travaux des experts sur le renforcement de la coopération judiciaire et pénitentiaire, l'uniformisation du droit de la Confédération, la création d'institu-



Les ministres chargés de la justice lors de leur conclave à Bamako

tions judiciaires communes et l'harmonisation des textes juridiques. Cette première rencontre ministérielle, qui a permis d'échanger sur le rôle du secteur judiciaire dans la construction de l'espace confédéral, a été sanctionnée par un communiqué final.

Le traité fondateur de la Confédération a retenu trois domaines de compétence qui sont la Défense et la Sécurité, la Diplomatie et le Développement. Parmi les résolutions de la rencontre, les ministres de la Justice de l'AES, Mamoudou Kassogué du Mali, Edasso Rodrigue Bayala du Burkina Faso et Alio Daouda du Niger, ont approuvé la proposition de modification de l'article 4 du traité instituant la Confédération pour y intégrer le domaine de la Justice et du Droit parmi les compétences déléguées. Mais aussi, la création d'un cadre de concertation permanent entre les ministères de la Justice de l'espace en vue d'échanger sur les sujets d'intérêt commun. Constatant l'emprise négative de puissances impérialistes sur l'organisation et le fonctionnement de certaines instances juridictionnelles régionales et internationales, les Gardes des Sceaux de la Confédération ont insisté sur la nécessité de mettre en place des instances juridictionnelles et arbitrales confédérales chargées de connaître du

contentieux de l'interprétation et de l'application du Traité, des actes dérivés, du contentieux des actes des organes de la Confédération, du droit des affaires, de l'arbitrage et de la médiation, d'une part. Mais aussi, de connaître des infractions des crimes de génocide et des crimes d'agression, de terrorisme et de financement du terrorisme, de blanchissement de capitaux et de violation graves des Droits de l'Homme et de toutes autres infractions graves et assimilées, d'autre part.

HARMONISER LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE- La rencontre de Bamako a aussi permis aux ministres chargés de la Justice de l'AES de donner leur aval sur les recommandations relatives à l'harmonisation des statuts et textes régissant les professions libérales du secteur de la Justice, en soutenant la mise en place d'un comité d'experts chargé de rédiger des textes communs en étroite collaboration avec les acteurs concernés. La coopération judiciaire figure parmi les résolutions de la rencontre. À ce propos, les ministres ont validé la conclusion d'accords tripartites renforçant l'entraide judiciaire, l'extradition et le transfèrement des personnes privées de liberté. De même que l'harmonisa-

tion des législations pénales, notamment sur le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. S'agissant de l'extension du bénéfice de l'assistance juridique et judiciaire aux ressortissants des États membres de la Confédération, les ministres de la Justice de la Confédération ont encouragé la mise en place d'une plateforme numérique de coopération judiciaire. Mais également, la création d'un fichier unique des personnes recherchées, poursuivies ou condamnées pour crimes contre l'humanité, terrorisme et financement du terrorisme, blanchiment de capitaux, prolifération des armes de destruction massive et toutes autres infractions graves et assimilées.

S'agissant du volet formation, Mamoudou Kassogué et ses homologues du Niger et du Burkina Faso ont décidé d'organiser des formations conjointes des acteurs judiciaires et de mutualiser les ressources techniques pour renforcer l'efficacité des systèmes juridiques et judiciaires.

La coopération pénitentiaire n'a pas été occultée dans les recommandations. Sur ce point, les Gardes des Sceaux de la Confédération ont souligné l'importance de renforcer la coopération en matière de renseignements, de lutte contre

la radicalisation et l'extrémisme violent, de sécurisation des prisons et de gestion des détenus, en particulier ceux arrêtés pour terrorisme. C'est dans cette dynamique qu'ils ont approuvé la construction d'une Prison de haute sécurité (PHS) liée à la future Cour pénale sahélienne et des Droits de l'Homme (CPS-DH), ainsi que l'harmonisation des statuts du personnel pénitentiaire conformément aux règles internationales.

D'autres recommandations portent sur l'importance d'harmoniser la formation initiale et continue des acteurs judiciaires et pénitentiaires par la création d'un Centre régional de formation judiciaire et d'un Centre de formation pénitentiaire de l'AES. Mais aussi, la promotion de la réinsertion sociale, du respect des droits humains en milieu carcéral et des mesures alternatives à l'emprisonnement.

Les Gardes des Sceaux ont, en outre, validé la création de cadres réguliers d'échanges entre écoles de formation des administrations pénitentiaires des États membres, ainsi que la collaboration dans le domaine du renseignement pénitentiaire et du partage d'informations. S'y ajoute l'approbation d'une proposition de mise en place des comités techniques nationaux char-

gés de veiller à l'harmonisation des symboles des États de la Confédération, du suivi et de la mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre.

La deuxième réunion des ministres chargés de la Justice de la Confédération s'est tenue le 15 septembre dernier à Niamey au Niger. Ils ont proposé d'accélérer l'opérationnalisation et la coordination des comités nationaux de suivi et de mise en œuvre des recommandations de Bamako, mais aussi de réexaminer la coopération pénale internationale entre les Etats de l'AES et d'autres Etats ou juridictions et organismes régionaux et internationaux. Les ministres ont aussi recommandé d'accélérer la mise en place des instances juridictionnelles annoncées dans le communiqué final de la réunion de Bamako par l'élaboration des projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux fonctionnements dédites instances. Mais également d'accélérer le renforcement de la coopération juridique, judiciaire et pénitentiaire par l'examen et la signature des projets de conventions d'entraide judiciaire en matière pénale, civile, commerciale et sociale et en matière d'extradition et de transfèrement de personnes condamnées.

JUSTICE CONFÉDÉRALE

LES PAYS DE L'AES SE SONT RETIRÉS DE LA CPI

Un communiqué signé du Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition et Président de la Confédération des États du Sahel (AES), et rendu public le 22 septembre 2025, rappelle que le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont souverainement ratifié le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) respectivement le 16 avril 2004, le 16 août 2000 et le 11 avril 2002. D'après le communiqué, depuis leur adhésion au Statut de Rome, les trois pays ont coopéré avec la CPI non seulement sur le fondement des dispositions pertinentes du Statut, mais également sur la base des accords et protocoles d'accord concernant les conditions d'installation et de travail de la CPI sur leurs territoires. « Cependant, à l'épreuve du temps, il leur a été donné de constater que cette juridiction s'est transformée en instrument de répression néocolonial aux mains de l'impérialisme, devenant ainsi l'exemple mondiale d'une

justice sélective », regrette le Président de la Confédération AES. « En effet, la CPI s'est montrée incapable de prendre en charge et de juger des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des crimes de génocide et des crimes d'agression avérés. Pendant qu'elle a observé un mutisme inexplicable, déroutant et complaisant à l'égard des auteurs de tels crimes, elle s'acharne contre certains auteurs ne relevant pas du cercle fermé des bénéficiaires de l'impunité internationale, y compris en violation de son statut », précise le document. « Au regard de cette situation, les gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger, formant la Confédération des États du Sahel (AES), portent à la connaissance de l'opinion publique confédérale et de la communauté internationale, leur décision souveraine de se retirer du Statut de Rome de la Cour pénale internationale avec effet immédiat. Cette décision s'inscrit dans la

volonté affichée des États membres de l'AES d'affirmer pleinement leur souveraineté », informe le Président de la Confédération AES. Les États membres de l'AES, selon le communiqué, décident de recourir à des mécanismes endogènes pour la consolidation de la paix et de la justice tout en réaffirmant leur volonté d'assurer la promotion et la protection des droits de l'Homme en adéquation avec leurs valeurs sociétales et de lutte contre toute forme d'impunité. « Les États membres de l'AES, tout en exprimant leur gratitude à l'Organisation des Nations unies et aux autres Etats membres, rassurent de leur engagement à continuer à coopérer dans d'autres cadres appropriés à la promotion et à la protection des droits de l'Homme et au respect de la souveraineté des États », conclut le document.



JEUX DE L'AES

LE SPORT, LANGAGE DE L'UNITÉ ET DE LA COOPÉRATION SAHÉLIENNE

Par Ladj M. DIABY

Avec les premiers jeux à Bamako, c'est l'AES qui gagne

Les 1ers Jeux de l'Alliance des États du Sahel (JAES) se sont tenus à Bamako du 21 au 28 juin 2025. Cette compétition inaugurale a réuni les athlètes du Mali, du Burkina Faso et du Niger, les trois pays membres de la Confédération des États du Sahel (Confédération AES).

Les participants se sont affrontés dans neuf disciplines : le football (U17), la lutte traditionnelle, le bras de fer sportif, l'athlétisme, le tir à l'arc, le judo, le karaté, le kung-fu wushu, et le taekwondo.

Les épreuves se sont déroulées sur trois sites majeurs de la capitale : le stade du 26 Mars, le stade Mamadou Konaté, et le Palais des sports Salamatou Maïga. L'objectif principal de ces Jeux de l'AES est de renforcer l'intégration entre les jeunesse de l'espace confédéral, de promouvoir l'esprit patriotique par le sport et de détecer de nouveaux talents.

À l'issue d'une semaine intense de compétition, le Mali s'est imposé en tête du classement général avec 59 médailles (27 médailles d'or, 21 d'argent et 11 de bronze). La deuxième place est revenue au Niger, qui a récolté 48 médailles (19 médailles d'or, 11 d'argent et 18 de bronze). Enfin, le Burkina Faso a terminé sur la troisième marche du podium avec 55 médailles (14 médailles d'or, 28 d'argent et 13 de bronze).

Trois figures sportives emblématiques de l'AES ont été désignées comme ambassadeurs de ces premiers jeux. Il s'agit d'Abdoulrazak Issoufou Alfaga (Niger), champion du monde de taekwondo 2017 (catégorie -87 kg) et médaillé d'argent aux Jeux olympiques de 2016, de Cheick Ahmed Alhassan Sanou, dit Iron Biby (Burkina Faso), détenteur du titre de l'homme le plus fort du monde après avoir soulevé une charge de 231 kg en 2024, il fut le

premier Africain à remporter le championnat du monde de Log Lift en 2018 et de Daba Modibo Keïta (Mali), double champion du monde de taekwondo en 2007 et 2009.

Lors de la cérémonie de clôture des jeux, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, Abdoul Kassim Ibrahim Fomba, a souligné l'importance de l'événement. Il a déclaré que ces Jeux marquaient le commencement d'une nouvelle ère, où le sport devient « notre langage commun, le symbole de notre unité, le souffle de notre renaissance sahélienne ».

Le ministre Fomba a ajouté : « Ces Jeux ont démontré une vérité essentielle : lorsque l'Afrique se donne la main, elle est invincible. Et lorsque le Sahel avance uni, il ouvre une voie nouvelle, forte, souveraine ». Les prochains Jeux de l'Alliance des États du Sahel se tiendront au Burkina Faso l'année prochaine.

PR FRANKLIN NYAMSI

“CE SOMMET EST PORTEUR D’ESPOIR POUR LES HABITANTS DU SAHEL”

Par Namory KOUYATÉ

Dans cet entretien, le président de l'institut de l'Afrique des libertés fait le bilan de la présidence malienne de la Confédération des États du Sahel. Pr Franklin Nyamsi aborde les enjeux et la portée historique du 2^e sommet du Collège des Chefs d'Etat qui réunira les 22 et 23 décembre à Bamako, le Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso, le Général d'armée Assimi Goïta du Mali et le Général d'armée Abdourahamane Tiani du Niger. Il évoque également les défis et les perspectives de la Confédération.

Abordant le bilan de la présidence malienne de la Confédération AES, le panafricaniste apprécie que c'est une présidence assurée, courageuse et éclairée. Pr Franklin Nyamsi a indiqué que le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta a littéralement materné et paterné l'AES, pour en faire un enfant aujourd'hui adolescent et qui n'est plus un nourrisson. « De sa naissance en septembre 2023 à ce mois de décembre 2025, cette Organisation a continué à s'étoffer, à se structurer, à s'affirmer et à se confirmer comme une puissance géopolitique et géostratégique de grande ampleur », souligne le président de l'Institut de l'Afrique des libertés. A son avis, le bilan est positif dans les quatre cadres sécuritaire, diplomatique, économique et politique de l'AES. A ce propos, il affirme que la force militaire confédérale a vu le jour, la convergence diplomatique des pays de l'AES n'a jamais été prise en défaut dans le duel politique mondial. Le défenseur des peuples africains assure que l'intégration économique s'accélère avec la création de la Banque confédérale pour l'investissement et le développement (Bcid-AES) et la mise en convergence des institutions des trois Etats. Il ajoute qu'il appartient au futur Président de l'AES d'en faire une organisation adulte et toujours plus puissante. Répondant aux questions relatives aux enjeux stratégiques et de la portée historique de ce 2^e sommet



Pr Franklin Nyamsi

des Chefs d'Etat, Pr Franklin Nyamsi fait remarquer que ce sommet est porteur de beaucoup d'espoir pour les habitants du Sahel. Selon lui, la Confédération des Etats du Sahel effectuera un pas décisif de plus vers sa souveraineté intégrale, tant sécuritaire qu'économique, diplomatique et politique. « Cette évolution est d'autant plus nécessaire qu'on sait que c'est une question de vie ou de mort pour la civilisation négro-africaine menacée d'implosion par le complot impérial-terroriste occidental et moyen-oriental », développe notre interlocuteur. D'après lui, l'opinion est particulièrement focalisée autour de la naissance d'une nouvelle monnaie souveraine. Pour le spécialiste des questions panafricanaines, cette monnaie mettra fin à la domination catastrophique du franc des colonies françaises d'Afrique (Fcfa) qui n'a que trop longtemps paralysé l'essor de nos nations.

Face au changement de posture et de mode opératoire des groupes armés terroristes, Pr Nyamsi soutient qu'il est attendu de ce sommet, le renforcement de l'armature militaire de l'AES contre les projets de déstabilisation ourdis par la France, l'UE, l'Otan et la Cedeao ; la naissance de la monnaie souveraine sahélienne ; la consolidation des institutions confédérales ; la validation et la mise en œuvre des grands projets de développement

en faveur des populations africaines paupérisées par de longues années sous les auspices du néocolonialisme et de l'impérialisme ; et la poursuite déterminée des grands objectifs de l'unité africaine.

S'agissant des grands défis à surmonter par la Confédération, Pr Franklin Nyamsi met l'accent sur la sécurité, l'économie, la politique et la civilisation. D'après lui, la lutte contre les mercenaires de l'impérialisme occidental et moyen-oriental rassemblés dans Al-Qaïda et Daesh, doit redoubler en efficacité pour le bonheur des populations confrontées depuis des décennies à une instabilité structurelle nocive. « L'AES doit donner la preuve vivante à l'histoire qu'on peut vivre sans la monnaie vide de la banque de France, le maudit franc CFA dont le seul but était de continuer de pomper les richesses africaines en échange d'une aide au développement ressemblant à la corde qui soutient le pendu », dénonce Franklin Nyamsi. Selon lui, la zone du Liptako-Gourma doit continuer à ne parler que d'une seule voix face aux autres puissances mondiales dont plusieurs ne rêvent que de semer la division entre les gouvernements sahéliens. Il croit que l'espace doit réussir à penser un Etat fédéral ancré, non pas dans les références à l'histoire politique occidentale, mais dans la tradition africaine maatocratique de la vérité-justice-solidarité.

En perspectives, l'universitaire suggère d'investir massivement dans la sécurité, la santé, l'agriculture, l'éducation des masses populaires, la haute recherche techno-scientifique, l'industrialisation écologique. « Dans tous ces secteurs, l'AES devra procéder à un casting de qualité, afin de s'assurer que les compétences mobilisées sont en phase parfaite avec l'idéologie souverainiste panafricaine. Car sans unité de vision féconde et proactive, il est difficile d'impulser une communauté humaine », conclut Franklin Nyamsi.



SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI

PILIER STRATÉGIQUE DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET DE L'INTÉGRATION AU SEIN DE L'AES

Saidou Pona Sankaré, Président de l'AMRTP

À l'aube de cette fin d'année, marquée par de profondes mutations géopolitiques, économiques et technologiques, le secteur des télécommunications s'impose plus que jamais comme un levier structurant du développement, de la souveraineté et de l'intégration régionale. Au Mali, la régulation des Télécommunications et des Tics, assurée par l'Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications, des TIC et des Postes (AMRTP), joue un rôle central dans l'édition d'un écosystème numérique équilibré, inclusif et résilient.

La mission du régulateur « garantir l'équilibre, protéger l'intérêt général »

La mission fondamentale de l'AMRTP consiste à veiller au bon fonctionnement du marché des télécommunications, dans un esprit d'équité, de transparence et de neutralité. Elle encadre l'activité des opérateurs, protège les droits des consommateurs, favorise l'investissement et

l'innovation, tout en garantissant une concurrence saine et loyale. Dans cette perspective, au-delà de son rôle de contrôle, le régulateur est un architecte de confiance. Il crée les conditions nécessaires à l'expansion des réseaux, à l'amélioration de la qualité de service et à l'accessibilité des communications pour tous, y compris dans les zones rurales et enclavées. À ce titre, la régulation n'est pas une contrainte, mais un catalyseur de développement.

C'est dans le prolongement direct de cette mission que l'AMRTP a conduit, en étroite collaboration avec les trois opérateurs de télécommunications, une Campagne nationale d'identification des abonnés, constituant un levier majeur de lutte contre l'insécurité numérique et de renforcement de la fiabilité des systèmes d'information. Cette opération d'envergure nationale a permis l'assainissement substantiel des bases de données des opérateurs, l'amélioration de la traçabilité des abonnements et le renforcement du contrôle de l'utilisation des services

de télécommunications, contribuant ainsi à la sécurisation des réseaux et à la protection de l'ordre public numérique.

Dans le même esprit de protection de l'intérêt général, l'AMRTP a également mis en œuvre des actions structurantes de sensibilisation et de protection des consommateurs à travers l'organisation des Journées Nationales de la Cybersécurité (JNC). Ces journées ont eu pour objectifs la sensibilisation, la formation et la préparation des acteurs publics, privés et des citoyens face aux enjeux croissants de cybersécurité. Elles ont par ailleurs constitué un cadre privilégié de rencontres, d'échanges et de concertation entre professionnels du secteur, partenaires techniques et financiers, innovateurs ainsi que jeunes porteurs de projets, favorisant le partage d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques. Enfin, cette démarche globale de régulation et d'accompagnement s'étend également au secteur postal. A ce titre, l'AMRTP a organisé trois sessions de formation à l'intention des acteurs postaux, en vue d'accom-

pagner la professionnalisation du secteur, de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des opérateurs et de soutenir la modernisation des services postaux.

Le secteur des télécommunications « un moteur économique et social »

Les télécommunications constituent aujourd’hui l’un des secteurs les plus dynamiques de l’économie malienne. Elles soutiennent la croissance, facilitent les échanges, stimulent l’innovation et irriguent l’ensemble des autres secteurs : administration, commerce, éducation, santé, sécurité et services financiers numériques.

Au troisième trimestre 2025, le secteur malien des télécommunications confirme son rôle moteur dans l’économie nationale, affichant des performances qui traduisent à la fois sa maturité et son dynamisme. Cet essor s’accompagne d’un effort d’investissement soutenu, avec 68,102 milliards de FCFA consacrés au renforcement et à l’extension des infrastructures, condition essentielle à l’amélioration continue de la qualité de service et de la couverture du territoire. Le parc d’abonnés illustre l’ampleur de la connectivité atteinte, avec 20 350 106 clients sur les réseaux mobiles et 195 635 abonnés sur le réseau fixe, tandis que l’accès à Internet poursuit sa progression, regroupant 13 249 168 utilisateurs sur le mobile et 85 524 sur le fixe. Par ailleurs, le développement rapide des services financiers numériques confirme la transformation des usages consacrant ainsi le rôle structurant des télécommunications dans l’inclusion financière et l’économie numérique du pays.

L'espace AES « nouveau cadre stratégique pour la coopération numérique »

Dans le contexte de l’Alliance des États du Sahel (AES), regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, les télécommunications prennent une dimension stratégique inédite. Elles constituent l’ossature invisible mais essentielle de l’intégration régionale, de la coopération sécuritaire, de la fluidité des échanges écono-

miques et de la cohésion sociale. Un espace AES fort et souverain ne peut se concevoir sans une infrastructure numérique robuste, interconnectée et sécurisée. Les régulateurs des trois pays ont, à cet égard, un rôle clé à jouer dans l’harmonisation des cadres réglementaires, la coordination des politiques sectorielles et la facilitation des projets transfrontaliers.

Le rôle déterminant des Régulateurs et des opérateurs dans la consolidation de l'AES

La consolidation de l’Alliance des Etats du Sahel par les télécommunications n'est plus une simple ambition : elle est désormais une dynamique irréversible, portée par une vision commune et une volonté politique affirmée. Conscients du



caractère stratégique du numérique dans la construction d’un espace intégré, les Régulateurs du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont engagé un processus de concertation approfondi et s’acheminent vers la conclusion d'accords structurants, appelés à être validés dans les tout prochains jours. Ces accords s'articulent autour d'axes majeurs de collaboration visant à établir un cadre stratégique partagé, fondé notamment sur l'harmonisation des approches réglementaires, le développement coordonné des infrastructures, la définition de politiques tarifaires cohérentes et l'adoption de positions communes dans les instances internationales.

Au-delà des intentions, des initiatives concrètes, porteuses de sens et d'impact, incarnent déjà cette convergence en marche. La volonté ferme d'instaurer le Free Roaming

au sein de l'espace AES en constitue l'illustration la plus emblématique. En levant, ou en simplifiant substantiellement, les frais d'itinérance, cette avancée offre aux citoyens de l'Alliance la possibilité de circuler, de communiquer et de commercer sans entraves tarifaires numériques. Elle nourrit, ce faisant, un sentiment d'appartenance à un espace commun, fluide et solidaire, où les frontières administratives cèdent progressivement la place à des ponts numériques.

Dans le même esprit, la coordination des fréquences radioélectriques entre les États membres permet d'optimiser la couverture des zones frontalières, souvent stratégiques tant pour la sécurité que pour le développement rural. En maîtrisant collectivement l'usage du spectre, ressource rare et souveraine, les pays de l'AES renforcent leur capacité à offrir des services de qualité, tout en contribuant à la stabilité et à l'inclusion des territoires les plus sensibles.

Par ailleurs, une vision partagée se dessine autour des technologies d’avenir. Les États de l’Alliance œuvrent de concert à l’introduction coordonnée de la 5G, à l’intégration progressive des technologies émergentes telles que l’intelligence artificielle et la réalité immersive, ainsi qu'à l’encadrement des nouveaux marchés pertinents, de nouveaux modèles de connectivité, notamment les réseaux satellitaires non géostationnaires (NGSO). Cette approche concertée vise à garantir que l’innovation technologique serve prioritairement les intérêts stratégiques, économiques et sociaux de l'espace AES.

Cette feuille de route ambitieuse et structurante, appelée à être portée par une instance de coordination commune entre les régulateurs des trois pays, jette les bases d'un véritable marché commun des télécommunications. Elle ouvre la voie à des investissements croisés, notamment dans les dorsales de fibre optique, renforce l'attractivité du secteur et consolide la souveraineté numérique régionale. À travers cette convergence, les télécommuni-

SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI : PILIER STRATÉGIQUE DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET DE L'INTÉGRATION AU SEIN DE L'AES (SUITE)

cations deviennent bien plus qu'un secteur économique : elles s'érigent en instrument de cohésion, de puissance collective et d'avenir partagé pour l'Alliance des États du Sahel. Quant aux opérateurs de télécommunications, ils constituent, à l'évidence, les bras opérationnels de cette ambition collective. Par leur capacité d'investissement, leur maîtrise technologique et leur ancrage territorial, ils sont les artisans concrets de la vision portée par l'Alliance des Etats du Sahel. Leur rôle est déterminant pour le déploiement de réseaux interopérables et robustes, le développement de services numériques à vocation régionale et l'accompagnement des priorités stratégiques de l'AES, en particulier dans les domaines sensibles de la sécurité, de la digitalisation des services publics et de l'inclusion financière.

Dans un espace marqué par des défis structurels, climatiques et sécuritaires, l'engagement responsable et coordonné des opérateurs devient un facteur de stabilité et de continuité. En synergie étroite avec les autorités de régulation, ils sont appelés à transformer les infrastructures de télécommunications en véritables infrastructures critiques, capables de soutenir l'action publique, de sécuriser les échanges et de rapprocher durablement les populations.

L'initiative, actuellement en gestation, visant à instaurer une coopération renforcée et institutionnalisée entre les autorités de régulation et les opérateurs de l'AES, permettra de jeter les bases d'un écosystème numérique sahélien à la fois cohérent, intégré et résilient. Elle offrira notamment la possibilité de faciliter l'interconnexion régionale des réseaux, condition essentielle à la fluidité des communications au sein de l'Alliance ; de réduire significativement les coûts de communication transfrontaliers, au bénéfice direct des citoyens et des acteurs économiques ; de concevoir et déployer des services numériques communs, adaptés aux réalités et aux priorités

de l'espace AES ; de renforcer la résilience des infrastructures critiques, face aux risques sécuritaires, climatiques ou technologiques ; et enfin de soutenir l'émergence d'un marché numérique sahélien intégré, attractif pour les investissements et porteur de croissance inclusive. Ainsi, en conjuguant la vision stratégique des régulateurs et la puissance opérationnelle des opérateurs, l'AES se dote des leviers nécessaires pour faire du numérique non seulement un moteur de développement, mais aussi un vecteur de souveraineté, de solidarité et de prospérité partagée.

Défis et perspectives « bâtir l'avenir avec lucidité et ambition »

Les défis qui se dressent demeurent, à l'évidence, nombreux et complexes : le financement soutenable des infrastructures, la sécurisation des réseaux face aux menaces cybernétiques, la protection rigoureuse des données, l'adaptation continue à l'accélération des ruptures technologiques, ainsi que le renforcement durable des compétences locales. Toutefois, loin d'être des obstacles insurmontables, ces enjeux constituent autant d'opportunités pour repenser les paradigmes de la régulation, encourager l'innovation et forger des partenariats solides, fondés sur la confiance et la responsabilité partagée.

L'avenir des télécommunications au Mali et dans l'espace de l'Alliance des États du Sahel repose ainsi sur l'affirmation d'une vision claire et souveraine, sur l'instauration d'une régulation à la fois intelligente, agile et prospective, et sur une coopération sincère et structurée entre les Etats, les autorités de régulation et les opérateurs. En conjuguant leurs efforts, ces acteurs ont la capacité de transformer le numérique en un puissant levier de souveraineté, un facteur de stabilité et un moteur de prospérité partagée, au service des peuples et des ambitions communes de l'AES.

Conclusion

À l'heure où l'Alliance des Etats du Sahel se construit, s'affirme et trace les contours de son destin commun, les télécommunications s'imposent comme un pilier discret mais fondamental de cette dynamique historique.

Au Mali, l'Autorité de régulation, par la clarté de sa mission, son exigence d'équilibre et sa capacité d'anticipation, veille à la stabilité du secteur, à la protection des usagers et à l'émergence d'un écosystème numérique crédible et durable. A ses côtés, les opérateurs de télécommunications, par l'ampleur de leurs investissements, leur expertise technique et leur présence quotidienne sur le terrain malgré les innombrables difficultés, transforment cette vision en réalités tangibles, connectant les territoires, soutenant l'économie et rapprochant les citoyens.

Dans un contexte sahélien marqué par de profondes mutations, le rôle conjugué du Régulateur et des opérateurs dépasse désormais la seule logique sectorielle. Il participe à la construction d'une souveraineté numérique assumée, à la résilience des Etats et à la consolidation d'un espace économique et social intégré. Plus qu'un secteur d'activité, les télécommunications deviennent ainsi un choix stratégique, un choix pour l'intégration régionale, pour la maîtrise de l'avenir numérique et pour la prospérité partagée des peuples du Sahel.

En inscrivant résolument la coopération entre régulateurs et opérateurs au cœur du projet de l'AES, le Mali, aux côtés du Burkina Faso et du Niger, pose les fondations d'un espace numérique commun, solidaire et souverain. Un espace où la connectivité n'est plus seulement un outil, mais une force au service de l'unité, de la stabilité et de l'espérance collective.

Les télécommunications sont le système nerveux de l'AES : si elles sont fortes, l'Alliance est invincible.



FORCE UNIFIÉE DE LA CONFÉDÉRATION AES

LES DERNIERS RÉGLAGES

Par Souleymane SIDIBÉ

Le ministre de la défense du Mali, le Général de Corps d'Armée Sadio Camara entouré de ses homologues du Burkina Faso, le Général de Brigade Célestin Simporé et du Niger, le Général d'armée Salifou Mody

Cette Force dont l'opérationnalisation est en cours sera composée de 5000 hommes issus des Armées des trois pays. Sa mise en place a pour but d'étouffer les actions hostiles menées par la coalition des groupes armés terroristes de toutes obédiences dans l'espace AES. Elle sera dotée de moyens aériens, terrestres, de renseignement et d'un système de coordination.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme qui est le principal défi sécuritaire auquel font face le Mali, le Burkina Faso et le Niger, les Forces armées des trois pays ont mené ces derniers temps plusieurs actions qui ont permis la neutralisation de nombreux terroristes, dont certains chefs longtemps recherchés, et la destruction d'importantes bases logistiques dans les zones frontalières. Ces prouesses ont mis en lumière l'efficacité des opérations conjointes des Armées de la Confédération dont les dirigeants ont décidé d'aller plus loin en mettant en place une Force unifiée pour faire plus efficacement face au terrorisme.

Dans cette optique, les chefs d'états-majors généraux des Armées du Mali, du Burkina Faso et du Niger, sur instruction de leurs Présidents, ont tenu une réunion le mercredi 06 mars 2024 à Niamey au Niger. C'est à l'issue de cette rencontre que l'annonce de la mise en place d'une Force conjointe a été faite. Il s'agissait pour les hauts responsables militaires des trois États d'examiner les propositions et recommandations faites par les experts et les ministres au cours de leurs réunions tenues à

Ouagadougou du 12 au 15 février 2024, avec comme principal objectif, d'aboutir à un schéma de Force conjointe pour la sécurisation du territoire de l'AES. Par la suite, le ministre de la Défense du Niger, le Général d'armée Salifou Mody, lors de son passage à la télévision nationale de son pays le mardi 21 janvier 2025 a annoncé la mise en place imminente d'une Force militaire conjointe forte de 5000 hommes et dotée de moyens terrestres, aériens et de renseignements.

Aussi, le 15 avril dernier, les chefs d'états-majors généraux des Armées ont paraphé à Ouagadougou au Burkina Faso, un document portant sur les modalités de la mise en place de ladite Force. La rencontre de Ouagadougou a aussi fait le bilan du plan Yèrèko qui est une opération conjointe conduite par les Forces armées du Burkina Faso, du Mali et du Niger et qui a permis la neutralisation de plusieurs groupes terroristes. Mais aussi, de surmonter les goulots d'étranglement logistiques et de consolider la coordination opérationnelle au niveau des États de l'AES.

MODALITÉS PRATIQUES - Ensuite, les ministres chargés de la Défense de la Confédération AES se sont rencontrés à Bamako le vendredi 20 juin. Il s'agissait de la toute première réunion entre ces ministres qui visait à consolider la coordination et la concertation entre les trois pays dans les domaines de la défense et de la sécurité. Ils étaient réunis aussi pour examiner et approuver les modalités pratiques de la mise en place opérationnelle

de la force conjointe de l'AES.

À l'issue de leurs travaux dans la capitale malienne, les ministres ont convenu de l'évaluation des opérations réalisées, de la mise en place d'une Force unifiée de l'AES ainsi que de l'adoption d'un protocole additionnel sur la défense et la sécurité. Un mécanisme de partage de renseignements militaires a également été validé pour une réponse collective, souveraine et adaptée aux défis sécuritaires auxquels font face les trois pays. Mais bien avant l'opérationnalisation proprement dite de cette Force, des actions conjointes entre les Forces armées des trois pays ont déjà permis d'engranger de bons résultats. La mutualisation des efforts entre les Armées est déjà perceptible sur le terrain. Pour preuve, alors que les chefs d'états-majors généraux étaient en réunion le mercredi 6 mars 2024 à Niamey pour dessiner les contours de cette force commune, une opération conjointe entre les Forces malienne et nigérienne a permis de mettre en déroute, des assaillants qui avaient pris pour cible, le poste frontalier de Labézzanga au Mali.

Plusieurs autres actions conjointes ont permis d'infliger de lourdes pertes aux terroristes sur le terrain. L'un des faits les plus marquants de ces derniers mois est sans doute la mise en place d'un cadre de concertation entre les chefs d'états-majors des trois pays de l'AES. Ce cadre a permis non seulement de renforcer la confiance mutuelle, mais aussi de concevoir et de conduire plusieurs opérations conjointes d'envergure dans notre espace commun. Ces opérations coordonnées ont produit des résultats concrets sur le terrain, contribuant à désorganiser les groupes terroristes, à protéger les populations civiles et à réaffirmer la souveraineté de nos États. Lors de son passage dans l'émission Malikura Taasira 3, le ministre de la Défense et des Anciens combattants a af-

firmé qu'avec la mutualisation des moyens et le partage de renseignements, plusieurs opérations ont été menées dans le cadre de l'AES, notamment Yèrèko I et Yèrèko II, qui ont obtenu de très bons résultats. « C'est une initiative qui nous a permis de pouvoir porter un coup dur à l'ennemi », a soutenu le Général de corps d'armée Sadio Camara.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Force unifiée de l'AES, le ministre Sadio Camara a pris part, le 7 novembre dernier à Niamey, à une réunion avec ses homologues du Burkina Faso, le Général de Brigade Célestin Simporé et du Niger, le Général d'armée Salifou Mody. Les travaux ont porté sur l'évaluation de la feuille de route relative à la création de l'état-major intégré de la Force unifiée de la Confédération AES. Cette réunion a constitué une étape majeure dans la construction d'une architecture de sécurité confédérale autonome. Les trois ministres ont saisi l'occasion pour visiter le poste de commandement de la Force unifiée, situé à la Base 101 de Niamey, afin d'apprécier les infrastructures déjà mises en place.

Déjà, la coordination entre les Forces de défense et de sécurité des trois pays a connu des progrès significatifs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il y a eu de nombreuses activités opérationnelles comme la planification et l'exécution de l'opération Yèrèko, les efforts de mutualisation des moyens à travers des appuis aériens de transport et des appuis aériens feu, des missions d'escorte bipartite Mali-Niger des camions-citernes et de sécurisation de plusieurs axes routiers stratégiques, la mise en place d'un mécanisme de partage d'informations et de renseignements.

BAMEX 2025

UN CARREFOUR STRATÉGIQUE POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Placée sous le haut parrainage du Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, la première édition du Salon international d'exposition de la défense et de la sécurité (BAMEX 2025) s'est tenue du 11 au 14 novembre 2025 à Bamako et à Koulikoro.

Ce salon, ouvert au Parc des expositions de Bamako (FEBAK) par le Premier ministre, le Général de division Abdoulaye Maïga, se veut une vitrine mondiale des innovations technologiques et un espace d'échanges pour bâtir une Afrique plus sûre, plus résiliente et plus souveraine. La Turkiye en était l'invitée d'honneur.

Organisé en partenariat avec le ministère de la Sécurité et de la Protection civile et la société turque The Peak Defense, le BAMEX 2025 a marqué une étape majeure

dans la coopération régionale en matière de défense et de sécurité. Dans un contexte mondial marqué par la montée du terrorisme et de la cybercriminalité, le Mali entend se positionner comme un acteur clé de la sécurité en Afrique. Le Chef du gouvernement a évoqué la création, en septembre 2023, de l'Alliance des États du Sahel (AES), devenue Confédération des États du Sahel (CES) en juillet 2024, regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Cette entité, a-t-il rappelé, vise à éradiquer le terrorisme à travers une force unifiée. Il a salué la résilience du peuple malien et exprimé l'espérance que le BAMEX favorisera l'émergence d'une industrie locale de défense. Pour le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de corps d'armée Sadio Camara, « le Mali accueille

la Turkiye, l'Afrique et le monde ». Il a souligné que ce salon, premier du genre dans la sous-région, est le fruit d'une coopération sincère entre Bamako et Ankara et traduit la volonté du Mali de s'affirmer sur la scène internationale.

L'ambassadeur de Turkiye au Mali, Efe Ceylan, a salué les efforts des autorités malientes dans la lutte contre le terrorisme et réaffirmé la volonté de son pays de renforcer la coopération en matière de défense et de sécurité.

Selon le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de division Daoud Aly Mohammedine, le BAMEX constitue une plateforme unique d'échanges entre forces armées, experts et industriels.



CONFÉDÉRATION AES-CEDEAO

VERS UN DIVORCE À L'AMIABLE ?

Par Oumar DIAKITÉ

Sous la présidence du Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, les ministres des Affaires étrangères de la Confédération des Etats du Sahel (AES) et le président de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ont tenu, le 22 mai dernier à Bamako, les premières consultations sur le retrait des trois pays de l'organisation ouest-africaine.

Ces consultations se sont tenues en prélude aux négociations proprement dites entre la Confédération AES et la Cedeao sur les questions d'intérêt commun suite au retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Au cours des échanges, les deux parties ont adopté le relevé des conclusions en vue du lancement des négociations entre les deux organisations. Elles ont abordé des questions importantes relatives aux aspects politiques, diplomatiques, institutionnels, juridiques, sécuritaires et de développement économique et social.

Les deux parties ont également rappelé la volonté des Chefs d'Etat de la sous-région de privilégier l'intérêt supérieur des populations ouest-africaines en sauvegardant les acquis de l'intégration sous-régionale. Il s'agit de la libre circulation des personnes et des biens jusqu'à la conclusion de nouveaux accords. La Confédération AES et la Cedeao, qui ont exprimé une préoccupation commune sur la situation sécuritaire, ont convenu de l'urgence de travailler à créer les conditions nécessaires à une coopération efficace dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Cette première rencontre entre les deux organisations ouest-africaines a été l'occasion pour elles, de saluer l'esprit de fraternité et de responsabilité qui a animé ces premiers échanges.

Lors de son passage à l'émission Malikura Taasira 3 sur la télévision nationale, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a qualifié la rencontre de Bamako d'un pas important. Mais Abdoulaye Diop a précisé qu'elle n'a pas pour objectif de réve-

nir dans la Cedeao. « Notre départ est acté et on a pris un chemin de non-retour », a martelé le chef de la diplomatie malienne. « Même en sortant d'une organisation, c'est quand même des relations économiques, commerciales, culturelles, sécuritaires qui ont été tissées sur 50 ans qu'on ne peut pas détricoter du jour au lendemain. Cela amènera une désintégration violente qui aura des conséquences pour chacune des parties », a indiqué le ministre Diop, ajoutant que c'est un certain nombre de questions pratiques qui les ont amenés à s'asseoir avec la Cedeao.

PRESERVER LES ACQUIS DE L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE- Les peuples de l'Afrique de l'Ouest sont désormais représentés par deux entités : la Cedeao et Confédération AES. D'après le ministre Abdoulaye Diop, ces entités doivent se mettre ensemble pour voir comment le désengagement va se faire sur le plan, par exemple, de la libre circulation des personnes et des biens, les questions commerciales, les projets d'énergie.

« L'objectif est de travailler à préser-

ver l'intérêt des populations. Et pour cela, nous n'hésiterons pas à travailler avec la Cedeao. Ce qui est important se résume à comment préserver les acquis de l'intégration », a assuré le chef de la diplomatie malienne. Et de réaffirmer que l'AES est dans une dynamique fixée dès le départ, qui prévoit que ces discussions avec la Cedeao se fassent en groupe et non en individuel avec chaque pays de la Confédération.

Abdoulaye Diop a informé que la Confédération AES a seulement quelques points. Il s'agit notamment des conditions non réunies sur le plan sécuritaire qui restent ouvertes. Sur la question de la libre circulation, les pays membres de l'AES ont indiqué que rien ne changera dans la situation des citoyens ouest-africains qui vivent parmi nous. Ce qui amène à travailler pour préserver les intérêts des populations car les peuples ouest-africains restent unis malgré la divergence des dirigeants. « L'AES va continuer à vivre dans un cadre juridique sur le plan international. Et il est possible de collaborer avec la Cedeao sur la scène internationale... », a-t-il annoncé.

Cette première rencontre, saluée pour son climat de fraternité et de responsabilité, est une volonté affi-

chée des deux parties de poursuivre le dialogue malgré les tensions nées à l'annonce du retrait de l'AES en janvier 2024 et son officialisation en janvier 2025.

Entre février et avril 2025, le processus de séparation entre la Cedeao et la Confédération AES a été accompagné de signaux d'ouverture des deux côtés. Dans la capitale malienne, les 22 et 23 février derniers, les trois pays de l'AES ont réaffirmé leur volonté d'approfondir leur intégration dans une logique souverainiste, tout en adoptant une approche commune vis-à-vis de la Cedeao. Pendant ce temps à Accra au Ghana, les 22 et 23 avril, la Cedeao a finalisé les modalités du retrait des trois pays, en insistant sur la nécessité de préserver les ponts. L'arrivée de nouveaux Présidents à la tête du Ghana (John Dramani Mahama) et du Sénégal (Bassirou Diomaye Faye) et l'implication du Président togolais Faure Gnassingbé sont pour beaucoup dans cette posture de la Cedeao vis-à-vis de la Confédération AES.

Les dirigeants de l'AES ont également compris l'intérêt de maintenir des relations avec la Cedeao. Tandis que cette organisation souhaite aussi préserver, autant que possible, les acquis de l'intégration régionale,

même après le départ des trois pays. Avec ces démarches des deux côtés, le divorce qui a suscité des tensions au début pourrait se faire à l'amiable.

Alors que l'espoir d'un divorce à l'amiable était palpable, le chef de la diplomatie malienne, à la faveur de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la Confédération AES tenue à Ouagadougou le 26 novembre dernier, a déploré un manque de poursuite des discussions avec la Cedeao. « Il est regrettable que, malgré la disponibilité maintes fois affichée de la Confédération AES, et en dépit de la dynamique constructive engagée par la séance de travail entre les ministres des Affaires étrangères et le président de la Commission de la Cedeao à Bamako, le 22 mai 2025, l'Organisation sous-régionale n'ait pas saisi ces opportunités pour poursuivre les discussions entre les deux structures, qui, ensemble, représentent désormais les aspirations de tous les pays de notre sous-région ouest-africaine », a déclaré Abdoulaye Diop au cours de cette réunion préparatoire du 2^e sommet des Chefs d'Etat de la Confédération AES.



Les ministres des Affaires étrangères de la Confédération des États du Sahel (AES) Abdoulaye Diop (Mali), Karamako Jean Marie Traoré (Burkina Faso), et Bakary Yaou Sangaré (Niger) parlent de la même voix en Afrique et dans le monde

ENTRETIEN AVEC

ABDOU LAYE DIOP, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU MALI

Par Namory KOUYATÉ



ABDOUAYE DIOP

“...DE PLUS EN PLUS, L’AES EST COMPRISE DANS SA DÉMARCHE, SES AMBITIONS, SA VISION ET DANS SON UNITÉ D’ACTION DIPLOMATIQUE...”

Dans cette interview, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale évoque les acquis de la diplomatie, le positionnement international et l’ouverture de la Confédération des Etats du Sahel à d’autres pays. Abdoulaye Diop revient sur les négociations avec la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (Cedeao) et la place des représentations parlementaires de l’AES. Le chef de la diplomatie malienne parle également de la tenue du 2^e sommet du Collège des Chefs d’Etat à Bamako à l’issue duquel, d’importantes décisions sont attendues.

L’Essor : Après plus d’un an de présidence malienne de la Confédération AES, qu’est-ce que nous pouvons noter comme acquis sur le plan de la diplomatie ?

Abdoulaye Diop : Je crois que le bilan sera fait certainement par le Président de la Transition, le Général d’armée Assimi Goïta, lors de la deuxième session du Collège des Chefs d’Etat. Il est vrai que la diplomatie est l’un des trois piliers de la Confédération, à côté de la défense et de la sécurité, mais aussi du développement. La diplomatie, telle que les Chefs d’Etat l’ont déclinée dans le traité, et après le sommet de Niamey, c’était de faire en sorte que l’AES puisse parler d’une seule voix. A ce propos, sur le plan international, aux Nations unies, au Conseil de sécurité, à l’Assemblée générale et dans d’autres fora, de plus en plus l’AES

s’exprime à travers une seule personnalité qui est désignée pour délivrer un seul message.

Mais au-delà de cet aspect symbolique, il y a tout un travail de coordination qui est mené au quotidien avec mes autres collègues du Burkina Faso et du Niger, pour harmoniser nos positions sur l’ensemble des questions majeures qui touchent l’intérêt de nos pays sur le plan international. Dans plusieurs enceintes, nous travaillons à pouvoir soutenir

“L’on ne peut régler un problème de sécurité ou de développement en Afrique de l’Ouest en ignorant l’AES. C’est cette réalité que nous nous sommes évertués à faire comprendre.

mutuellement nos candidats, à définir nos positions vis-à-vis des grands enjeux, comme vis-à-vis de la Cedeao et de l’Union africaine. Aujourd’hui, cela est un acquis important. L’autre acquis important aussi sur le plan diplomatique, c’est que l’AES est reconnue comme une entité géopolitique à part entière. C’est une

réalité avec laquelle, il faut compter. Naturellement, notre vocation ou notre souhait n’est pas d’aller demander une reconnaissance quelconque, parce que nous existons de par un traité fondateur qui a été notifié aux Nations unies et à l’Union africaine. Quand vous regardez l’Afrique de l’Ouest, il y a 15 États. La Cedeao comprend 12 et il y a trois pays qui sont dans la Confédération AES. Et c’est ensemble que ces deux entités peuvent incarner les aspirations de l’ensemble des peuples de l’Afrique de l’Ouest. L’on ne peut régler un problème de sécurité ou de développement en Afrique de l’Ouest en ignorant l’AES. C’est cette réalité que nous nous sommes évertués à faire comprendre. Au-delà de ces éléments, il y a eu un mécanisme de coopération qui a été établi entre la Fédération de Russie et l’AES. Les ministres des Affaires étrangères de la Confédération ont également été reçus par Sa Majesté le Roi du Maroc Mohamed VI. C’était un geste politique extrêmement important et de plus en plus, nous sommes sollicités en grande quantité pour des échanges, comme nous recevons aussi des personnalités.

Sur le plan diplomatique, nous avons œuvré à mieux communiquer la vision de nos trois Présidents, à mieux communiquer les objectifs, à travailler ensemble pour mener un dialogue avec tous les partenaires qui respectent les principes qui guident notre action. Je crois qu’à l’issue de ces 18 mois d’exercice, nous pouvons dire que, de plus en plus, l’AES

est connue ou comprise dans sa démarche, ses ambitions, sa vision et surtout dans son unité d'action diplomatique.

L'ouverture de la Confédération AES à d'autres pays africains de la sous-région est-elle envisageable ?

Le traité créant l'AES a bien prévu dans ses dispositions, la possibilité de faire adhérer d'autres États qui respectent les textes de l'organisation. Mais, la décision concernant l'adhésion relève naturellement de la responsabilité du collège des Chefs d'État. En tant qu'organisation, entité confédérale, nous restons ouverts à travailler avec tous les pays ou partenaires qui souhaitent entretenir des relations avec la Confédération qui vont dans le sens de la promotion de la défense de nos intérêts. La vision de nos leaders est de travailler toujours à privilégier l'intérêt de nos populations, à préserver les acquis du cheminement de nos populations et de nos pays de l'indépendance à maintenant. Nous sommes une entité à part, mais nous n'avons pas fermé la porte à un dialogue, y compris avec la Cedeao où il y a un cadre de dialogue. Dans le principe, la porte n'est pas fermée. Tout mécanisme d'adhésion doit obéir à un protocole décisionnel qui doit remonter aux Chefs d'État et au gouvernement.

Qu'en est-il de son positionnement international ?

Nous travaillons à promouvoir des relations fraternelles, sincères, amicales et de bon voisinage avec les pays qui nous entourent. Nous travaillons avec les pays pour promouvoir l'intégration régionale et les intérêts de nos populations et défendre l'intérêt de l'Afrique. Au plan africain, nous travaillons toujours à la réalisation de l'unité africaine en faisant en sorte que nos organisations sous-régionales, comme l'Organisation continentale, puissent se soustraire, dans certains cas, des influences et des ingérences extérieures. Au plan multilatéral, la Confédération AES travaille à ce que

la voix des pays du Sud soit entendue, qu'on mette fin à la politique des deux poids, deux mesures, et qu'on puisse respecter la souveraineté des États. Et aussi, nous travaillons à promouvoir un multilatéralisme équilibré qui fait la place à tous les pays, à toutes les entités, et non à un groupe de pays qui puisse décider pour le monde entier. C'est pourquoi, nous soutenons toutes les initiatives, comme les BRICS ou d'autres, qui essayent de travailler à l'émergence de pôles économiques et géopolitiques majeurs afin de rééquilibrer les relations entre les pays.

J'ai le sentiment qu'il y a une volonté d'oeuvrer ensemble pour préserver les intérêts des populations, les acquis notamment en matière de libre circulation. Mais pour ce qui concerne les questions de sécurité, il est nécessaire d'abord de reconstruire la confiance entre certains pays, certains Chefs d'État et d'envisager les voies et moyens de travailler ensemble. Nos pays restent encore dans cette disposition d'ouverture, de dialogue avec les responsables de la Cedeao, dans le cadre du respect mutuel et de la sincérité.

“ La vision de nos leaders est de travailler toujours à privilégier l'intérêt de nos populations, à préserver les acquis du cheminement de nos populations et de nos pays de l'indépendance à maintenant.

Il y a eu des premiers échanges directs entre la Confédération et la Cedeao. Où en sommes-nous actuellement avec les négociations ?

Le 22 mai dernier à Bamako, les ministres des Affaires étrangères de l'AES ont reçu le président de la Commission de la Cedeao. Nos discussions se sont bien passées. Je le rappelle encore une fois, nous ne sommes pas dans des schémas où il faut que les pays reviennent. Il faut reconnaître l'existence de deux entités. À partir du moment où cette reconnaissance est acquise, maintenant nous travaillons à définir un cadre de négociation. Ensuite, nous sommes aussi convenus des points de négociation, la libre circulation, le siège des organisations régionales, les relations entre les pays, les différents projets qui sont en cours. Je crois que sur l'ensemble de ces questions, nous nous sommes mis d'accord sur le cadre du travail. Il est à regretter que depuis cette réunion, il n'y a pas eu de pas qui aient été faits sérieusement pour entamer ces négociations.

Depuis la création de la Confédération AES, les trois pays parviennent à harmoniser leurs positions lors des foras internationaux et à parler d'une même voix. Comment vous êtes parvenus à ce résultat ?

C'est vrai que cela a été possible durant la présidence malienne. Mais il faut reconnaître que la feuille de route qui a été adoptée a été discutée au niveau des trois Chefs d'État. Le Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso, le Général d'armée Assimi Goïta du Mali et le Général d'armée Abdourahamane Tiani du Niger ont adopté cette feuille de route qui est pluriannuelle. Le Mali a commencé la mise en œuvre. Le pays qui prendra la relève poursuivra cette lancée puisque ce sont les mêmes éléments et priorités qui ont été définis à cet effet. Le Mali avait une responsabilité particulière étant donné que c'était le mandat inaugural.

Après la signature du traité, il fallait travailler à planter, opérationnaliser la Confédération, à le doter de ses différents organes et mécanismes, tant sur le plan du développement que de la sécurité.

Mais les programmes qui sont en cours sont des programmes connus par tout le monde, et il n'y a pas de risque particulier à ce que cela change. Nous partageons les mêmes préoccupations du point de vue de la sécurité, de nos relations avec notre environnement extérieur, mais aussi dans le cadre du développement et de l'intégration économique. Je crois que le changement éventuel à la tête de l'organisation n'affectera pas la feuille de route qui est déjà définie. Plutôt, ce sera une nouvelle étape vers la réalisation et la concrétisation des aspirations de nos populations dans le cadre de la Confédération AES.

Quelle est la place des représentations parlementaires dans l'architecture institutionnelle de notre Confédération ?

Les populations et les peuples de l'espace confédéral jouent un rôle important. C'est pourquoi, dans le cadre des différentes instances qui existent au niveau de la Confédération, il y a le Collège des Chefs d'État, il y a ensuite la session confédérale du conseil des ministres et la troisième instance est la session confédérale du Parlement. Aujourd'hui, il y a un projet de protocole additionnel qui est en discussion au niveau des experts et au niveau des ministres, et ce projet sera soumis à l'adoption des Chefs d'État. Ce protocole additionnel, une

fois adopté, permettra de doter la Confédération d'un mécanisme qui permet de traduire la voix des populations et l'implication de celles-ci dans ce processus. L'ambition de l'AES était d'éviter de mettre en place un mécanisme bureaucratique qui soit totalement détaché des populations. Nous avons toujours

“ L'ambition de l'AES était d'éviter de mettre en place un mécanisme bureaucratique qui soit totalement détaché des populations. ”

voulu qu'il y ait une mobilisation populaire. Et cette session confédérale du Parlement permettra cette mobilisation. Mais au-delà de cette session confédérale du Parlement, nous souhaitons une mobilisation de la société civile, de la presse et de l'ensemble de la population.

Quels sont les enjeux du 2^e sommet du Collège des Chefs d'Etat ?

Les enjeux sont de plusieurs ordres. Le premier enjeu pour le Mali, en tout cas pour les autres pays également, c'est de pouvoir évaluer et présenter les acquis et les résul-

tats de ce qui a été accompli sur la question d'opérationnalisation de la Confédération. Mais aussi ce qui a été fait sur le plan de la sécurité, de la coordination de l'action diplomatique, du développement, de l'intégration économique entre les pays, de la mobilisation populaire ainsi que des outils de communication dont la Confédération entend se doter. L'enjeu essentiel, c'est de pouvoir montrer aussi les choses concrètes qui ont été réalisées, comme la Force unifiée, la mise en place d'une Banque confédérale d'investissement et de développement. Donc, nous espérons que l'issue de cette première présidence permettra de montrer la dynamique qui a été enclenchée, de démontrer que la Confédération est vivante. Elle est une réalité, elle a une vision, elle continue à marcher vers la réalisation de cette vision, à mobiliser l'ensemble de nos populations autour de cet idéal. Le reste, nous allons patienter qu'à l'issue du sommet, les Chefs d'État puissent eux-mêmes nous dire exactement qu'est-ce qui ressort de l'analyse de ce bilan. Nous ministres et experts, notre travail est de rassembler tous les éléments et les soumettre à leur appréciation.



Les trois chefs de la diplomatie de la Confédération en compagnie de leur homologue russe Sergueï Lavrov le 03 Avril 2025 à Moscou

ENTRETIEN AVEC

JULIENNE DEMBÉLÉ SANON, AMBASSADRICE DU BURKINA FASO AU MALI

Par Jessica K. DEMBÉLÉ



JULIETTE DEMBÉLÉ SANON

“AU COURS DE LA PRÉSIDENCE MALIENNE, LA DYNAMIQUE AES A ÉTÉ VÉRITABLEMENT INSTALLÉE...”

C'est, du moins, l'avis de l'ambassadrice du Burkina Faso dans notre pays. Dans cette interview qu'elle nous a accordée, Julienne Dembélé Sanon dresse un bilan élogieux de la présidence malienne de la Confédération des Etats du Sahel à travers les actions réalisées et les avancées enregistrées au niveau des différents piliers que sont la défense et la sécurité, la diplomatie et le développement.

L'Essor : La présidence malienne de la Confédération des Etats du Sahel (AES) arrive à terme. Que retenez-vous essentiellement de ce mandat du Général d'armée Assimi Goïta à la tête de la Confédération ?

Julienne Dembélé Sanon : Merci pour cette occasion que vous me donnez de m'exprimer sur des sujets d'une importance stratégique comme l'AES et ses acquis pour les populations de notre espace confédéral. C'est le lieu de remercier leurs Excellences les Généraux d'armées Assimi Goïta et Abdouramane Tiani ainsi que le Capitaine Ibrahim Traoré pour leur vision commune ayant conduit à la création de l'AES. Je ne suis certainement pas la personne la mieux placée pour dresser ou même présenter le bilan de la présidence malienne de la Confédération des Etats du Sahel. Cependant, je note pour ma part, que beaucoup d'actions ont été menées sous le magistère de son Excellence le Général d'armée Assimi Goïta. A titre illustratif, on peut citer les innombrables rencontres tripartites Mali-Niger-Burkina sur l'ensemble des questions intéressant la défense, la sécurité, la diplomatie, le déve-

loppelement en général mais aussi, la justice, l'environnement, etc. Je note aussi que sous la présidence malienne, la Confédération a adopté ses visuels notamment la devise, le drapeau et l'hymne. La présidence malienne de la Confédération a également à son actif l'organisation des premiers jeux de l'AES. Sur le plan de la libre circulation des personnes, de grandes décisions ont été prises. Parmi celles-là, la mise en circulation du passeport, l'exemption de visa d'entrée aux

Il faut d'abord noter que la création de l'AES, puis de la Confédération n'a pas été dictée par des puissances. Elle a été l'émanation de la volonté souveraine de nos trois Chefs d'Etat.

ressortissants de l'espace Cedeao, l'harmonisation des visas, ainsi que l'institution du visa « Liptako ». Sur le plan économique, je note avec satisfaction, l'instauration du Prélèvement confédéral AES, la création de la Banque confédérale pour l'investissement et le développement de l'AES, etc. En somme, je pense qu'au cours

de cette présidence malienne, la dynamique AES a été véritablement installée et la voix de l'AES porte de plus en plus dans le monde.

Au niveau du Burkina Faso, comment les populations ont accueilli la création de la Confédération ?

Au Burkina Faso, la population a accueilli la création de l'AES avec beaucoup d'enthousiasme et d'espoir. Il y a une véritable onction populaire que l'on constate à travers les manifestations populaires de soutien aux autorités de nos trois pays. Au cours des manifestations, se côtoient le drapeau de la Confédération et les drapeaux des trois pays. Cette appropriation se mesure aussi au niveau de la dynamique sociale car on voit des organisations de la société civile qui se créent sous la bannière AES. On voit des organisations féminines, des organisations de jeunesse à l'image de la rencontre des jeunes de l'AES qui s'est tenue à Bamako, etc. On peut affirmer qu'il y a une véritable appropriation qui va, espérons-le, continuer et se perpétuer d'âge en âge, afin que l'AES soit celle des peuples, comme l'ont clairement voulu ses trois dirigeants.

Les pays de l'AES parlent désormais d'une même voix sur la scène internationale. En tant que diplomate, comment les trois Etats sont parvenus à cette harmonie dans leurs rapports avec les autres ?

Il faut d'abord noter que la création de l'AES, puis de la Confédération n'a pas été dictée par des puissances. Elle a été l'émanation de la volonté

souveraine de nos trois Chefs d'Etat. Quoi de plus normal qu'ils décident de parler d'une seule voix ? Cela montre qu'il y a une convergence de vues sur les questions essentielles de notre espace. A plusieurs reprises, la voix de l'AES a été portée à la Tribune des Nations unies et à toutes les grandes rencontres à l'échelle internationale. La voix de l'AES a été portée par le Premier ministre malien à l'occasion de la rencontre de Séville sur le financement du développement. En tant que diplomate, je ne peux pas souhaiter mieux. Je pense que les trois peuples sont véritablement unis par la même histoire, la même culture, le même destin, les mêmes aspirations. Ils sont aussi mus par une même volonté, celle de se développer en utilisant les ressorts internes et de s'ouvrir aussi au monde dans le respect de leur souveraineté. C'est pour cela, à mon avis, que les pays de l'AES n'ont aucune peine à ce que leurs vues convergent rapidement sur les questions majeures.

La Confédération AES est en train de travailler sur plusieurs chantiers notamment la défense, la sécurité, la diplomatie, la justice, les douanes, la santé, la communication, etc. Quelles sont, selon vous, les avancées déjà enregistrées dans ce sens ?

Je ne saurais être exhaustive dans la réponse à cette question. La Confédération repose essentiellement sur trois piliers à savoir la défense et la sécurité, la diplomatie et le développement. Au niveau de chaque pilier, on a noté des avancées significatives. Sur le pilier défense et sécurité, outre les rencontres des hiérarchies militaires des trois pays, sur le terrain de la lutte contre le terrorisme, il y a une nette amélioration. La collaboration entre les Armées des trois pays a abouti à des victoires. Au Burkina Faso par exemple, plus d'un million

de personnes déplacées internes ont regagné leurs localités d'origine. Aujourd'hui, on s'achemine vers la création d'une Force unifiée pour prendre en charge les questions de sécurité et de défense avec plus d'efficacité.

Au niveau diplomatique, les acquis sont tout aussi nombreux. Tout au long de la présidence malienne, on a assisté à une offensive diplomatique de l'AES, ce qui a contribué à son ancrage dans les systèmes régional et international. Aujourd'hui, on peut dire que la voix de l'AES porte au-delà des frontières de l'espace confédéral, ce qui est une victoire dans la géopolitique internationale. Pour ce qui est du pilier développement, les acteurs de tous les secteurs ont tenu des rencontres ayant abouti à des décisions importantes dans la consolidation de la Confédération. Cela s'est traduit par l'harmonisation des politiques, l'entraide policière ou judiciaire, la création de centrales d'achat de certains produits essentiels, d'institution comme la Bcid-AES, etc. Plusieurs projets de protocoles additionnels au Traité de la Confédération ont été également examinés et seront soumis à la décision des Chefs d'Etat lors du prochain sommet. Les avancées sont notables et visibles. Je puis vous assurer que tous les domaines de développement sont dans la dynamique AES.

Aujourd'hui, de plus en plus, l'AES est invitée à des rencontres internationales. Pensez-vous que c'est la preuve que cette organisation est en train d'être acceptée par les autres ?

Je suis d'avis que cela constitue la preuve même que le monde compte désormais avec l'AES, et il en sera davantage ainsi. Cette organisation a fait des pas de géant, quand on considère tout ce qui a été fait sous la présidence de son Excellence le Général d'armée Assimi Goïta. Et je pense qu'il faut saluer cela. En

si peu de temps, elle est arrivée à concevoir les outils de son fonctionnement, à créer une dynamique sociale et populaire d'accompagnement et surtout, à asseoir les bases solides et stratégiques de son développement dont le maître-mot est le développement endogène. Tous les chantiers en vue de la construction d'un espace communautaire de développement et de solidarité entre les peuples, sont à présent ouverts et il ne reste qu'à souhaiter beaucoup de courage et plein succès aux acteurs.

Je pense que dans quelques années, la Confédération des Etats du Sahel réussira à vaincre les réticences qui restent, à s'engager en profondeur sur les chantiers de son développement et à assurer son rayonnement international.

“ Je pense que les trois peuples sont véritablement unis par la même histoire, la même culture, le même destin, les mêmes aspirations. Ils sont aussi mus par une même volonté, celle de se développer en utilisant les ressorts internes et de s'ouvrir aussi au monde dans le respect de leur souveraineté.

ENTRETIEN AVEC

ABDOU ADAMOU, AMBASSADEUR DU NIGER AU MALI

Par Jessica K. DEMBÉLÉ



ABDOU ADAMOU

“LA CONFÉDÉRATION AES A DÉJÀ ENREGISTRÉ DES AVANCÉES DANS PLUSIEURS DOMAINES COUVERTS PAR LES TROIS PILIERS”

Dans cette interview, l'ambassadeur du Niger dans notre pays se prononce sur le bilan de la présidence malienne de la Confédération des Etats du Sahel (AES). Le diplomate nigérien Abdou Adamou s'étale aussi sur les prouesses réalisées dans la coordination de l'action diplomatique, au niveau de la défense et de la sécurité, dans les autres chantiers comme la justice, les douanes, la santé, la communication, l'intégration économique, les infrastructures de développement, etc.

L'Essor : La présidence malienne de la Confédération des Etats du Sahel (AES) arrive à terme. Que retenez-vous essentiellement du mandat du Général d'armée Assimi Goïta à la tête de la Confédération ?

Abdou Adamou : Je vous remercie de l'opportunité qui m'est offerte pour donner mes impressions sur le mandat de Son Excellence le Général d'armée Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, Président de la Confédération des Etats du Sahel (AES).

Je voudrais sincèrement le féliciter pour avoir accompli honorablement son mandat, en posant des actions concrètes dans l'intérêt des pays membres de l'AES et de leurs populations respectives.

Parmi les actions réalisées durant sa présidence, je peux citer, entre autres, l'adoption des symboles forts de la Confédération : le logo, le drapeau, la devise et l'hymne.

L'adoption de ces symboles a contribué à rendre visible la Confédération au sein de notre espace et, au-delà, aux niveaux régional et international. En plus de ces symboles, la présidence malienne a été marquée par la réalisation de plusieurs activités qui couvrent l'ensemble des trois

bué à rendre visible la Confédération au sein de notre espace et, au-delà, aux niveaux régional et international. En plus de ces symboles, la présidence malienne a été marquée par la réalisation de plusieurs activités qui couvrent l'ensemble des trois

“ Nos trois pays sont parvenus à parler d'une même voix sur la scène internationale sur des questions majeures.

piliers de la Confédération que sont la défense et la sécurité, la diplomatie et le développement. A ce niveau, je peux affirmer, sans ambages, que tous les trois piliers ont fait l'objet de la tenue de plusieurs réunions ministérielles, pour définir les actions prioritaires et stratégies à adopter afin d'atteindre les objectifs assignés aux institutions responsables de chacun de ces piliers.

Comment les populations du Niger ont accueilli la création de la Confédération par les trois Etats ?

Les populations du Niger ont accueilli avec enthousiasme la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), Alliance qui a été transformée en Confédération AES, le 06 juillet 2024 à Niamey. Elles ne peuvent que

se réjouir de la création de la Confédération au regard de ses principes et objectifs notamment la solidarité entre les Etats confédérés, la sauvegarde et la défense des intérêts des populations, la coopération en matière de défense et de sécurité pour défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de nos trois pays. Aussi, la coopération en matière économique et financière pour la réalisation d'investissements structurants et la création d'institutions communes à l'instar d'une Banque confédérale d'investissements et de développement.

Les pays de l'AES parlent désormais d'une même voix sur la scène internationale. En tant que diplomate, comment les trois Etats sont parvenus à cette harmonie dans leurs rapports avec les autres ?

Nos trois pays sont parvenus à parler d'une même voix sur la scène internationale sur des questions majeures, à travers la mise en œuvre par les trois chefs de diplomatie de notre Confédération, leurs Excellences Abdoulaye Diop, Bakary Yaou Sangaré et Karamoko Jean Marie Traoré, de la disposition pertinente de l'article 5 du Traité qui stipule que «les Etats confédérés s'engagent à coordonner leurs actions diplomatiques à travers le partage d'une même vision et d'une même position commune par rapport aux grands enjeux géopolitiques». La ténacité de nos trois chefs de la diplomatie à mettre en œuvre cette règle, sur instructions fermes de nos trois Chefs

d'Etat leurs Excellences le Capitaine Ibrahim Traoré, Président du Faso, le Général d'armée Assimi Goïta, Chef de l'Etat de la République du Mali et le Général d'armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger, a permis à notre Confédération d'être, de plus en plus reconnue, sur le plan régional et international. **La Confédération AES est en train de travailler sur plusieurs chantiers notamment la défense, la sécurité, la diplomatie, la justice, les douanes, la santé, la communication, etc.** Quelles sont les avancées déjà enregistrées dans ces domaines ?

La Confédération AES a déjà enregistré plusieurs avancées dans plusieurs

sécurité a été élaboré.

Sur le plan diplomatique, la Confédération AES est de plus en plus visible sur la scène régionale et internationale. Le projet de protocole additionnel au Traité de la Confédération relatif à la coordination de l'action diplomatique a été validé par la réunion des ministres des Affaires étrangères de la Confédération, tenue à Ouagadougou le 26 novembre 2025. Pour ce qui est du pilier développement, des avancées importantes ont été réalisées. Le taux de prélèvement confédéral de l'AES, destiné à financer des projets de développement communs, a été défini. Par ailleurs, la création de la Banque confédérale d'investissement et de développe-

ment en train d'être menées notamment l'échange de programmes entre les différentes télévisions publiques, la diffusion du journal de l'AES, le projet de création d'une télévision AES, des échanges continuent entre les trois Etats au plus haut niveau pour rendre opérationnelle cette télévision. Aussi, la radio AES est opérationnelle, le siège est à Ouagadougou. Un centre de cette radio émet à la Voix du Sahel (Radio nationale du Niger). D'autres actions sont la création de la Web TV AES, l'harmonisation du narratif autour de la vision de l'AES en lien avec la souveraineté, la diversification des partenaires et la lutte contre le terrorisme.

“ La Confédération AES est de plus en plus acceptée par les instances régionales et internationales dont la Cedeao qui a finalement accepté d'engager des négociations de la séparation sous le format Cedeao-AES.

domaines couverts par les trois piliers. En matière de défense et de sécurité, les opérations conjointes Yèrèko 1 et 2 ont été menées dans la région des trois frontières pour combattre les groupes terroristes dans notre espace. Aussi, les Etats membres de la Confédération se sont accordés du soutien en matière de transport stratégique et dans le domaine logistique.

A cela, il faut ajouter l'adoption, le 20 juin 2025 à Bamako, des modalités pratiques de la mise en œuvre de la Force unifiée par les ministres en charge de la Défense de la Confédération. Le 07 novembre 2025 à Niamey, les ministres en charge de la Défense de la Confédération AES ont tenu une réunion pour évaluer et mettre à jour les modalités de mise en place de l'état-major intégré de la Force unifiée. L'état-major basé à Niamey, est opérationnel. En plus de la validation des modalités pratiques de mise en place de la Force unifiée, le projet de protocole additionnel au Traité portant création de la Confédération AES, relatif au pilier défense et

ment de l'AES, dotée d'un capital initial de 500 milliards de FCFA, a été validée en janvier 2025.

La tenue de l'assemblée générale constitutive et la première réunion du conseil d'administration de ladite banque a eu lieu le 11 décembre 2025 à Bamako.

Sur le plan commercial, des progrès notables ont été enregistrés, notamment avec l'élaboration d'un Code des douanes de l'AES, facilitant la libre circulation des biens et l'instauration d'un espace douanier unique. Des projets d'infrastructures majeures, tels que la construction d'un chemin de fer AES et la création d'une compagnie aérienne commune, sont également en cours. Aussi, plusieurs foires et salons ont été organisés dans les trois pays membres de la Confédération.

Enfin, la création d'un stock alimentaire de sécurité pour garantir l'approvisionnement en denrées essentielles a été identifiée comme une priorité stratégique pour les trois pays. Dans le domaine de la communication, plusieurs actions sont

Aujourd'hui, de plus en plus, l'AES est invitée à des rencontres internationales. N'est-ce pas là une preuve que cette organisation est en train d'être acceptée par les autres ?

Je peux répondre par l'affirmative. En effet, la Confédération AES est de plus en plus acceptée par les instances régionales et internationales dont la Cedeao qui a finalement accepté d'engager des négociations de la séparation sous le format Cedeao-AES. Les délégations des trois pays membres de la Confédération ont assisté à la 80^e session de l'assemblée générale des Nations unies, durant laquelle, les Chefs des gouvernements ont brillamment défendu la vision des trois leaders de notre Confédération.

La dimension AES a dépassé largement l'espace de la Confédération. La diplomatie joue un rôle important dans la guerre de communication qui est le premier combat à effectuer dans la lutte globale pour l'affirmation de notre souveraineté.

DOCUMENT

SYNTHESE DU RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'AN I DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES)



INTRODUCTION

Leurs Excellences Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, et Le Général d'Armée Abdourahamane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, ont très tôt pris la mesure des menaces existentielles auxquelles leurs pays respectifs sont confrontés.

Ces menaces se sont accrues suite à la décision des trois Chefs d'Etat d'impulser une nouvelle vision à la gouvernance de leurs pays, à travers un changement radical de paradigme, qui place désormais la souveraineté du Burkina, du Mali et du Niger, ainsi que le bien-être de leurs populations, au centre de leurs actions nationales.

Mus par cette vision commune,

guidés par les relations spéciales et séculaires qui unissent les trois pays et les populations, et face aux menaces persistantes à la stabilité et la sécurité de leurs pays respectifs, les Présidents TRAORE, GOITA et TIANI ont adopté, le 16 septembre 2023, la Charte du Liptako Gourma instituant l'Alliance des Etats du Sahel (AES), un mécanisme de défense collective et d'assistance mutuelle.

Aussitôt après sa mise en place, l'Alliance des Etats du Sahel a rencontré des succès dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Capitalisant sur cette dynamique positive, les trois Chefs d'Etat ont créé, lors du premier Sommet de l'AES à Niamey, le 06 juillet 2024, la Confédération des Etats du Sahel (AES), qui couvre désormais les domaines de la Défense et la Sécurité, la Diplomatie et le Développement.

Au cours de ce Sommet, Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, a été désigné par ses Pairs pour assumer le mandat inaugural de Président de la Confédération des Etats du Sahel.

Afin d'organiser convenablement son mandat, le Président de la Confédération AES a élaboré la **Feuille de route de l'An I de la Confédération AES**. Ce document matérialise dans un tableau, l'ensemble des actions, réparties dans les catégories suivantes :

- Activités pour la mise en place et le fonctionnement de la Confédération ;
- Pilier Défense et Sécurité ;
- Pilier Diplomatie ;
- Pilier Développement ;
- Communication transversale.

Le rapport d'activité, objet de la présente synthèse, présente l'état de

mise en œuvre de 1 Feuille de route depuis la création de la Confédération AES.

COMMUNICATION ET ACTIVITES TRANSVERSALES

Outre les dispositions relatives à l'opérationnalisation de la Confédération AES, des actions ont été

Pour amplifier la portée des communications, les États membres ont finalisé les documents relatifs à la création d'une chaîne de télévision et d'une radio dédiées à la Confédération des États du Sahel. Ces médias constituent des vecteurs privilégiés de l'information, de la sensibilisation et de la promotion des actions communes. Une grille

informations relatives à la Confédération. Par ailleurs, des rencontres régulières entre les responsables de médias des États membres ont été organisées afin d'harmoniser leurs points de vue, de mutualiser leurs ressources et de favoriser un partage fluide et structuré des informations.



menées pour rehausser la communication institutionnelle et communautaire autour de l'idéal confédéral.

Afin de renforcer la coopération entre les médias publics des États membres, un mémorandum d'entente a été signé le 02 octobre 2025 à Ouagadougou, formalisant leur engagement à soutenir la diffusion des actions de la Confédération. Cette démarche institutionnalise la collaboration médiatique et garantit une couverture harmonisée et soutenue des initiatives de la Confédération AES.

de programmes AES a été élaborée et une page dédiée à la Confédération a été instaurée dans les journaux télévisés des trois pays. Par ailleurs, la mise en place d'une web TV AES a permis d'élargir la diffusion des contenus à un public plus large et diversifié.

Pour garantir une diffusion cohérente et efficace des messages communs, les organes publics de communication des trois pays ont désigné des points focaux dédiés. Ces interlocuteurs assurent la collecte, le traitement et la diffusion harmonisée, coordonnée des

La réalisation d'activités culturelles, artistiques, citoyennes et sportives et l'organisation de manifestations éducatives contribuent à une meilleure intégration des peuples et des Etats autant qu'elles mobilisent les Forces vives de la Confédération AES autour d'une identité commune enrichie par les diversités culturelles et linguistiques.

La facilitation des communications téléphoniques, à travers la mise en place d'un réseau téléphonique AES (free roaming) avec des Etats voisins tels que le Togo, contribue à consolider l'intégration sous régionale à

travers les nouvelles technologies de la communication et de la télécommunication accentuant les échanges humains et accroissant les transactions électroniques.

Enfin, le renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la construction et le fonctionnement de la Confédération AES a largement

été renforcée, permettant l'optimisation de l'appui aérien aux Forces terrestres. Des échanges réguliers des renseignements militaires et policiers, ont favorisé une meilleure anticipation des menaces.

Le déploiement progressif de la Force Unifiée AES constitue également une avancée notable.

L'élaboration du projet de protocole additionnel relatif à la Défense et à la Sécurité ;

Le soutien aux victimes et aux familles des victimes des actes terroristes ;

La Coordination renforcée des efforts de lutte contre le terrorisme **et l'extrémisme** violent ;

De nombreuses activités opération-



contribué à mobiliser les forces vives de la Confédération.

Au titre des activités transversales prévues par la Feuille de route, chaque pays a mis en place un Comité national AES.

DEFENSE ET SECURITE

Activités transversales

La coordination entre les Forces de Défense et de Sécurité des trois pays a connu des progrès significatifs. La coordination des Forces aériennes a

Des initiatives d'Actions Civilo-Militaires sont régulièrement prises dans les zones en crise afin de renforcer la coopération entre les Forces de **Défense** et de Sécurité et les populations, de restaurer l'autorité de l'Etat et de favoriser la réconciliation sociale. Ces actions sont cruciales pour consolider les acquis sécuritaires et prévenir la réurgence des violences.

Les différentes activités du pilier Défense et Sécurité, conformément à la Feuille de route de l'An1 de la Confédération AES, sont :

nelles comme la planification et l'exécution de l'opération « YERE-KO » ;

les efforts de mutualisation des moyens à travers des appuis aériens de transport et des appuis aériens feu ;

des missions d'escorte bipartite Mali-Niger des camions-citernes et de sécurisation de plusieurs axes routiers stratégiques ;

la mise en place d'un mécanisme de partage d'informations et de renseignements.

Réunions sectorielles au titre de la Défense

Plusieurs réunions des Chefs d'Etat-Major (généraux) des Armées, ont permis la validation du Concept des Opérations (CONOPS) et la Feuille de route militaire malienne proposée, la finalisation de la position de la Confédération AES concernant le format de la participation des Armées de la Confédération AES aux activités du Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint (CEMOC) ; la validation des propositions des Chefs des opérations nationales et les modalités pratiques de mise en place de la Force Unifiée de l'AES (FU-AES).

Des réunions des Ministres de la Défense de la Confédération AES pour valider les propositions des Chefs d'Etat-Major des Armées et adopter l'avant-projet de Protocole additionnel Défense et Sécurité. La tenue de la première concertation de niveau politique entre les Ministres de la Défense de la Confédération AES et leur homologue russe, en mai 2025 à Moscou, suivie de la deuxième, le 14 août 2025.

Réunions sectorielles au titre de la Sécurité

Les activités réalisées sont essentiellement relatives à la libre circulation des personnes et des biens, à la sécurisation des frontières et à l'échange de renseignements.

Les Experts se sont réunis les 02 et 03 octobre 2024 pour harmoniser les documents d'identité et de voyage.

Les 30 et 31 janvier 2025, les Directeurs généraux de Police des Etats de la Confédération AES ont tenu une rencontre à Bamako aux fins d'harmoniser les approches et les procédures, et de mutualiser les efforts dans les opérations policières.

Les 1^{er} et 02 février 2025, s'est déroulée à Bamako, une rencontre des experts AES dans la perspective de l'instauration d'un Visa communautaire dans l'espace de la Confédération AES.



Les Ministres chargés de la Sécurité de la Confédération AES se sont réunis, le 22 novembre 2024 à Bamako, pour examiner et valider les conclusions de la réunion des experts, tenue les 02 et 03 octobre 2024 sur l'harmonisation des documents d'identité et de voyage.

En conclusion, les décisions ci-après du Président de la Confédération matérialisent les avancées réalisées dans le domaine de la libre circulation :

Décision du 08 avril 2025 instituant une carte d'identité de la Confédération des Etats du Sahel dénommée Carte d'identité Biométrique AES ; Décision du 08 avril 2025 instituant un document de voyage de la Confédération des Etats du Sahel dénommé E-Passeport AES.

Les activités en cours concernent la formalisation du partage d'informations et de renseignements à travers la mise en place d'un Centre de fusion de renseignements, l'opérationnalisation de la Force Unifiée de la Confédération AES (FU-AES), l'adoption du Protocole additionnel relatif à la Défense et Sécurité.

Perspectives en matière de Défense et de Sécurité

Le renforcement des échanges de renseignements, l'harmonisation des doctrines militaires, l'organisation régulière d'exercices conjoints et la coordination de la formation sont des leviers indispensables pour maintenir la pression sur les groupes armés terroristes et garantir la sécurité des populations.

Par ailleurs, les initiatives civilo-militaires seront amplifiées, afin d'accompagner les efforts sécuritaires par des actions de développement local, de réconciliation et de renforcement de l'autorité de l'État.

Il est utile de renforcer la coopération transfrontière à travers le cadre de concertation des Gouverneurs du Liptako-Gourma sur la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens.



DIPLOMATIE

Activités réalisées

Conformément aux dispositions du Traité portant création de la Confédération, les Etats membres ont, durant la période sous revue, coordonné leurs actions politiques et diplomatiques sur l'échiquier international.

Ainsi, la concertation permanente à tous les niveaux de prise et d'exécution de décisions a largement contribué à l'opérationnalisation de la Confédération et au fonctionnement régulier de ses instances. Réunis à Bamako, le 16 septembre 2024, date anniversaire de l'adoption de la Charte du Liptako Gourma, les Ministres chargés des Affaires étrangères de la Confédération ont, en prélude à la Session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies, passé en revue les questions d'intérêt commun de la Confédération sur la scène internationale et harmonisé les positions des Etats membres afin de permettre à la Confédération de parler d'une seule voix.

Au titre de l'entrée en vigueur du Traité portant création de la Confédération, les trois Etats membres ont ratifié et déposé leurs Instruments de ratification, ouvrant ainsi la voie à la plénitude des effets du Traité.

Dans le cadre de la coordination des candidatures des Etats de la Confédération AES à présenter au sein du système international, des échanges réguliers se tiennent à divers niveaux. Les candidatures d'un Etat membre sont systématiquement soutenues par les deux autres Etats.

Les Chefs de Mission des pays de la Confédération AES ont institué un cadre de concertation permanent dans leurs juridictions respectives.

Dans le cadre de la gestion des implications du retrait de la CEDEAO, les Ministres des Affaires étrangères de la Confédération AES ont pris part aux travaux de la réunion ministérielle de la Confédération des Etats du Sahel (AES) sur la libre circulation des personnes et des biens, tenue le 13 décembre 2024 à Niamey. Cette réunion a tout

d'abord identifié les différents scénarios, les domaines de discussions et adopté un projet de chronogramme de préparation interne et un projet de chronogramme sur les interactions avec la CEDEAO. Elle a ensuite suscité une Déclaration du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel, en date du 14 décembre 2024, relative à la libre circulation, au droit de résidence et d'établissement des ressortissants de la CEDEAO dans l'espace de la Confédération des Etats du Sahel (AES).

La deuxième réunion des Ministres des Affaires étrangères, tenue le 26 janvier 2025 à Ouagadougou, a examiné les relations entre la Confédération AES et la CEDEAO, permettant d'aboutir à une convergence de vues sur l'approche globale des futures négociations avec la CEDEAO dans l'intérêt supérieur des populations, tout en définissant les voies et moyens de garantir la prise en charge des intérêts de la Confédération des Etats du Sahel (AES) et des attentes des populations lors desdites négociations.

Une réunion ministérielle regroupant les piliers Défense et Sécurité, Diplomatie et Développement de la Confédération AES s'est tenue à Bamako, les 22 et 23 février 2025, en vue d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la Confédération AES. Concernant le processus de dialogue avec la CEDEAO, les Ministres ont affiné et validé leur approche commune. La réunion a adopté le rapport général sur les implications du retrait des trois Etats de la Confédération AES de la CEDEAO, assorti d'annexes sur les différents pans de la négociation, un projet de Mémorandum d'Entente avec la CEDEAO et un document Cadre AES de négociations avec la CEDEAO. La réunion a permis la mise en place d'une architecture en charge de conduire le processus de négociation. Cette architecture est composée de trois (03) instances.

Cette réunion fut l'occasion de présenter officiellement le drapeau de la Confédération AES.

Au titre de la coordination de la participation aux foras internationaux

Les Ministres chargés du pilier Diplomatie se réunissent régulièrement en vue d'adopter les voies et moyens d'harmoniser les positions sur de nombreuses questions d'intérêt commun. Dans le cadre de la coordination de leur participation aux foras internationaux, les délégations des trois pays se concertent régulièrement en amont ou en marge des rencontres internationales.

Les Ministres ont établi des partenariats respectueux de la souveraineté des Etats de la Confédération AES et qui prennent en compte les intérêts des populations du Sahel. Les actions ci-dessous s'inscrivent dans ce cadre :

Relations entre la Confédération AES et l'Union Africaine

Les Ministres des Affaires étrangères de la Confédération AES ont entamé des démarches visant la levée des sanctions prises par l'UA contre le Burkina, le Mali et le Niger, prenant de fait le leadership dans le cadre des discussions entre l'organisation panafricaine et les Etats en transition politique. Ainsi,

depuis la création du cadre permanent de concertation entre les Représentants permanents des trois pays auprès de l'UA, des échanges réguliers, dénommés Consultations informelles, se tiennent entre la Commission et ledit Cadre. Il en est de même avec le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA qui fait désormais droit à la requête des trois Etats demandant à être entendus avant que ledit Conseil ne statue sur une question les concernant.

Cette nouvelle dynamique s'est matérialisée par la tenue, du 03 au 07 novembre 2025 à Accra, de la réunion de coordination technique sur la mise en place d'une plateforme inclusive de dialogue et de cohésion sociale entre l'Union Africaine et les pays en transition politique d'Afrique de l'Ouest.

Coopération entre l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) et la Confédération AES

Dans le cadre du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE) de l'OCI, tenu à Istanbul (Turkiye) les 21 et 22 juin 2025, un projet de résolution intitulé : « Paix-Sécurité et Stabilité dans les Etats du Sahel » porté par les pays de la Confédération, a été adopté. Cette résolution qui appelle l'OCI

et ses Etats membres à soutenir les Etats du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme, prend acte de la création de la Confédération des Etats du Sahel (AES) ; ce qui traduit une reconnaissance tacite de la Confédération AES par cette organisation.

Coopération avec le Royaume du Maroc

Les Ministres chargés des Affaires étrangères de la Confédération AES ont été reçus en audience, le 28 avril 2025 à Rabat, par Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc. Les Ministres ont saisi l'opportunité pour saluer la constance de la démarche positive du Maroc au sein de l'Union Africaine, en prônant le renforcement du dialogue et en entretenant un engagement constructif.

Coopération avec la Fédération de Russie

Les Ministres des Affaires étrangères de la Confédération des Etats du Sahel (AES) ont pris part à la première session des consultations Confédération AES-Russie, tenue à Moscou, les 03 et 04 avril 2025.

Coopération avec la République Populaire de Chine

La participation de la Confédération au 9^{ème} Forum sur la Coopération sino-africaine, tenu du 04 au 06 septembre 2024 à Pékin, a mis en évidence la convergence de vue avec les acteurs majeurs du Sud global tels que la République Populaire de Chine.

Concernant l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Par un communiqué de presse en date du 18 mars 2025, les Ministres Affaires étrangères de la Confédération des Etats du Sahel (AES) ont annoncé le retrait du Burkina, du Mali et du Niger de l'Organisation Internationale de la Francophonie en raison de l'application sélective de sanctions sur la base de considérations géopolitiques et de mépris



pour leur souveraineté.

Conférence Internationale sur le Financement du Développement

Lors de la 4^{ème} Conférence Internationale sur le Financement du Développement, tenue du 30 juin au 03 juillet 2025 à Séville (Espagne), le Général de Division Abdoulaye MAÏGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali, a délivré un message au nom de la Confédération AES.

80^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Le discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies, prononcé au nom de la Confédération des Etats du Sahel (AES), le 26 septembre 2025, par le Général de Division Abdoulaye MAIGA, Premier ministre du Mali a marqué un moment fort de la 80^{ème} Session.

Lomé Peace and Security Forum

Les Ministres des Affaires étrangères de la Confédération des Etats du Sahel (AES) ont participé à la deuxième édition du « Lomé Peace and Security Forum », tenue les 11 et 12 octobre 2025.

Ils y ont coanimé le panel sur les « *Partenariats entre pays africains et autonomie stratégique en matière de sécurité* ».

5^{ème} Edition du Forum d'Assouan

A Assouan, Egypte, les 19 et 20 octobre 2025, les Ministres des Affaires étrangères du Burkina et du Mali ont coanimé une Table ronde ministérielle intitulée « *Au-delà des tempêtes dominantes : un avenir de coopération pour le Sahel* ».

Autres activités

En sus des activités diplomatiques sus évoquées, plusieurs actions dans le secteur de la gouvernance migratoire et de l'intégration africaine ont contribué, dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route de l'An I de la Confédération, à une appropriation significative et une

adhésion populaire des communautés de l'espace Confédéral et de la diaspora.

Ainsi, dans le cadre des concertations et de l'implication des diasporas des Etats confédérés dans les affaires de la Confédération, des actions de sensibilisation ont été menées à l'adresse de la diaspora de la Confédération ainsi que des communautés africaines sur les idéaux de la Confédération.

La Semaine nationale de l'Intégration africaine, célébrée au Mali du 25 mai au 31 mai 2025, a également été l'occasion pour les représentants des trois pays de la Confédération AES de mettre en exergue les idéaux de l'AES en présence de plusieurs Chefs de Missions diplomatiques et consulaires accrédités au Mali afin de susciter un rapprochement avec leur pays.

En outre, le Burkina Faso a tenu du 28 au 30 novembre 2025, dans la ville frontalière de Pô, la 8^e édition du Forum national de l'intégration qui a réuni les communautés africaines et de l'espace confédéral ainsi que des Chefs de Missions Diplomatiques accréditées au Burkina Faso.

Perspectives du Pilier Diplomatie

Finalisation des projets d'instruments juridiques ;
Poursuite des discussions avec la CEDEAO ;
Finalisation des fiches de coordination des positions sur les grands enjeux géopolitiques ;
Poursuite des concertations entre les Missions diplomatiques et postes consulaires ;
Implication accrue des diasporas confédérales dans les affaires de la Confédération ;
Poursuite de la coordination des candidatures AES au sein du système international ;
Poursuite de la coordination de la participation aux foras internationaux.0

Il convient par ailleurs d'envisager le renforcement du dialogue politique avec les autres Etats et Organisa-

tions sous régionales, régionales et internationales.

Sur les questions de migration et d'intégration africaine, une réunion ministérielle est envisagée en vue : De l'harmonisation des politiques migratoires ;
Du renforcement de la coopération avec d'autres institutions régionales et internationales ;
De l'harmonisation des politiques en matière d'intégration africaine ;
Du développement d'instruments communs pour gérer la migration ;
De l'organisation d'un forum régional à Bamako sur les dynamiques migratoires et les perspectives d'intégration.

En outre, l'organisation du forum des diasporas de la Confédération AES devrait aboutir, d'une part, à la mise en place d'un mécanisme de consultation des diasporas et, d'autre part, à la promotion d'un dialogue de haut niveau entre les pays de la Confédération AES et les pays à forte concentration de la diaspora AES.

DÉVELOPPEMENT

Au titre des réunions sectorielles organisées au niveau de la Confédération

16 rencontres sectorielles ont été organisées au niveau du pilier « Développement » par les Départements impliqués. Il s'agit de thèmes divers regroupant les aspects ci-dessous :

La rencontre des Ministres chargés de l'Industrie et du Commerce de la Confédération, tenue à Ouagadougou le 10 avril 2025

Lors de cette rencontre, les Ministres chargés de l'Industrie et du Commerce ont adopté une matrice d'actions prioritaires pour le renforcement de l'intégration économique et commerciale de la Confédération AES, créé un Comité tripartite de suivi des recommandations et institutionnalisé la réunion des Ministres chargés de l'Industrie

et du Commerce de la Confédération qui se tient périodiquement et de façon tournante dans les pays de l'espace.

Les organisations faîtières du secteur privé des Etats confédérés ont créé des cadres de collaboration entre elles à travers la signature de conventions.

Le Forum régional sur l'agriculture organisé par les Ministres en charge de l'Agriculture de la Confédération, tenue à Bamako du 5 au 7 mai 2025

Le Forum régional sur la transformation vers des systèmes agricoles durables, regroupant les Ministres chargés de l'agriculture et de l'environnement ainsi que d'autres représentants des pays du Sahel a abordé la sécurité alimentaire et irrigation,

technique, institutionnel et financier ambitieux pour une action coordonnée, pour diminuer les pertes humaines et économiques liées aux accidents routiers dans la Confédération. Les recommandations relatives à l'harmonisation des codes de la route, au renforcement de la formation conjointe des agents, à la mise en commun des bases de données des accidents, au financement dédié à la sécurité routière, à la création de fonds autonomes nationaux AES pour soutenir la prévention et les secours et aux contrôles techniques ont sanctionné la réunion.

La rencontre ministérielle sur l'opérationnalisation des actions prioritaires du pilier « Développement », tenue à Bamako le 23 mai 2025



la transformation agricole, et la coopération régionale.

Ce forum, bien que portant sur l'agriculture au sein de la Confédération des Etats du Sahel (AES), a été organisé dans le cadre d'une initiative plus large impliquant d'autres pays du Sahel, et non exclusivement réservé aux seuls États membres de la Confédération.

La rencontre des agences de sécurité routière de la Confédération, tenue à Bamako du 14 au 16 mai 2025

Cette rencontre a établi un cadre

La réunion des Ministres chargés de la santé de la Confédération des Etats du Sahel, tenue à Niamey le 03 juin 2025

A l'issue de cette première réunion des Ministres chargés de la Santé de la Confédération AES, les principales recommandations se présentent comme suit :

- Création d'un cadre institutionnel AES de santé pour harmoniser les stratégies nationales ;
- Création d'une Agence régionale de santé de la Confédération AES ;
- Engagement à faire régulièrement le bilan des travaux auprès des Chefs d'État pour assurer un suivi politique de haut niveau.

La réunion des Ministres chargés de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, tenue à Bamako les 12 et 13 juin 2025

Les travaux de cette rencontre, qui marque une étape importante vers l'intégration et la coordination de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont abouti aux recommandations suivantes :

- Mutualisation des ressources humaines, matérielles, financières, infrastructures, programmes, formation des enseignants ;
- Promotion de la recherche collaborative, échanges, mobilité des étudiants et chercheurs, écosystèmes d'innovation.

La réunion des Ministres chargés de la promotion de la femme, de l'action sociale et de la solidarité nationale de la Confédération AES, tenue à Niamey du 14 au 17 juillet 2025

Lors de cette rencontre, les Ministres ont adopté les 4 décisions suivantes :

- La Déclaration de Niamey sur la promotion de la Femme dans la Confédération AES ;
- La mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation régionale, avec un rapport annuel à transmettre au Collège des Chefs d'État ;
- L'engagement d'harmoniser les législations nationales concernant les mariages précoces et forcés,



la protection contre les violences basées sur le genre, les droits économiques et fonciers des femmes ; La désignation du Niger comme pays pilote pour coordonner la mise en œuvre jusqu'en 2027.

La réunion des Ministres de l'Economie et des Finances, chargés de la coordination du pilier « Développement » de la Confédération, tenue à Niamey le 24 juillet 2025

La réunion des Ministres chargés de la coordination du pilier « Développement », tenue à Niamey le 24 juillet 2025 avait pour objectif principal d'accélérer le processus d'opérationnalisation de la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement de la Confédération des Etats du Sahel (BCID-AES).

Dans ce cadre, les Ministres ont examiné et adopté les recommandations des Experts relatives à la validation des grilles d'évaluation retenues pour les trois TDR.

La réunion des Ministres chargés de l'action humanitaire de la Confédération des Etats du Sahel, tenue à Bamako du 07 au 09 août 2025

Les résolutions issues de ce forum visent à accroître l'assistance aux populations vulnérables, à encourager des solutions endogènes, réduisant la dépendance aux partenaires financiers et à répondre aux attentes des populations des différents pays. Au terme des travaux, les Ministres sont convenus de la mise en place d'un cadre de concertation sur la situation humanitaire dans l'espace AES et ont insisté sur la nécessité de

créer un mécanisme de dialogue et de coordination des actions humanitaires.

La réunion des Ministres chargés de la Justice des pays membres de la Confédération AES, tenue à Niamey le 15 septembre 2025

A l'issue de la réunion, les principales résolutions annoncées sont notamment l'engagement à créer une Cour pénale sahélienne et des droits de l'Homme dans les prochains mois ; et l'appel à renforcer la formation des magistrats et à faciliter la coopération en matière d'extradition et d'entraide judiciaire.

Le Forum sur le développement de l'agriculture, tenu à Bamako le 20 septembre 2025

Ce forum visait à parvenir à une compétitivité durable et inclusive assurant la souveraineté alimentaire et contribuant à l'amélioration des conditions de vie de l'espace confédéral. Il s'est conclu par les recommandations suivantes : augmenter le budget alloué au secteur agricole pour atteindre au moins 15% des budgets nationaux ; aménager / réhabiliter deux millions d'hectares dans l'espace confédéral ; réaliser quatre agropoles ; élaborer et mettre en œuvre des programmes confédéraux de recherche agricole ; élaborer et mettre en œuvre des programmes confédéraux de formation d'au moins 1500 chercheurs et 3000 vulgarisateurs ; et élaborer un plan de mise en œuvre des actions de synergies identifiées, assorti d'une feuille de route.

Au titre du projet de création de la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement (BCID-AES)

A la suite de la réunion ministérielle du 24 juillet 2025 à Niamey, le projet de Décision portant création de la BCID-AES a été acté le 02 septembre 2025 par le Président du Collège des Chef d'Etat, Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali.

Plusieurs étapes ont suivi cette décision, à l'effet d'opérationnaliser la BCID-AES.

Au titre de la mise en place de la Compagnie aérienne AES

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de l'opérationnalisation de la Compagnie aérienne AES, notamment la mise en place de Comités techniques de chaque Etat puis d'une équipe pluridisciplinaire, la rédaction des termes de référence de la création de la compagnie, la désignation d'un Juriste par chaque pays pour l'élaboration de l'Acte de création de la compagnie aérienne.

Au titre du projet de réalisation du Chemin de fer Bamako-Ouagadougou-Niamey

Les actions ci-après ont été réalisées :

L'élaboration des Termes de Référence et de la feuille de route par les experts des Etats membres de la Confédération AES, élargie au Togo et au Tchad ;

La rencontre entre les services

techniques chargés de la gestion du patrimoine ferroviaire des Etats membres de la Confédération AES ; L'élaboration et la finalisation des documents techniques de mise en œuvre du projet.

Au titre du projet de réalisation de l'autoroute Bamako-Ouagadougou-Niamey

Les actions réalisées concernent notamment :
L'élaboration des Termes de Référence et de la feuille de route pour la mise œuvre du projet par les experts des Etats membres de la Confédération AES, élargie au Togo et au Tchad ;
L'élaboration et la finalisation des documents techniques ;
La validation des TDR, de la note stratégique, du chronogramme de mise en œuvre, du cadre institutionnel du projet Autoroute Bamako-Ouagadougou-Niamey.

Au titre de l'opérationnalisation du Prélèvement Confédéral (PC-AES)

Le Prélèvement Confédéral (PC-AES) est aujourd'hui opérationnel dans les Etats confédérés, depuis la signature de la Décision portant PC-AES par le Président du Collège des Chefs d'Etat, S.E. Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, le 28 mars 2025.

Trois comptes bancaires ont été ouverts dans les Etats confédérés pour recevoir les montants issus des prélèvements confédéraux. Les sommes ainsi collectées dans les différents comptes bancaires sont soumises à un seul ordonnateur, à savoir le Ministre chargé des Finances de l'Etat assurant la Présidence de la Confédération AES.

Au titre de la transformation du Secrétariat exécutif de l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG) en Agence d'exécution de la Confédération AES

La transformation du Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Liptako-Gourma en Agence est en cours.

Au titre de la création de la Centrale d'achats des produits de première nécessité, en lien avec l'approvisionnement correct de la Confédération

En attendant la mise en œuvre des actions contenues dans la Feuille de route, les structures en charge de la gestion des stocks de produits de première nécessité se sont réunies par visioconférence le lundi 10 février 2025 pour tracer le cadre de leur collaboration, en vue de réaliser des opérations test.

Au titre de la libre circulation des personnes et des biens

Les actions en cours sont relatives notamment à :
L'élaboration du projet de Protocole additionnel instituant un document de voyage de la Confédération et un document d'identité AES ;
La mise en place d'un Cadre de concertation et de travail entre les Directeurs Généraux des Douanes des trois pays membres de la Confédération AES.

Au titre du renforcement de l'intégration économique et commerciale dans la Confédération

Une matrice d'actions prioritaires a été adoptée.
Les organisations faîtières des trois Etats de la Confédération AES ont créé des cadres de collaboration, avec la signature de conventions-cadres assorties de plan d'actions, à savoir :
La Convention de partenariat entre les Chambres de Commerce et d'Industrie ;
La Convention de partenariat entre les Patronats ;
La Convention de partenariat entre les Chambres d'Agriculture ;
La Convention de partenariat entre les Professionnels de la Chaîne de la Construction.

Au titre de l'adoption de mesures visant la formation d'un citoyen sahélien de type nouveau, à travers la révision des curricula primaires, secondaires et supérieurs ainsi que des programmes d'insertion sociale

Signature de la Déclaration des Ministres chargés de la promotion de la femme et du genre des Etats Confédérés le 1^{er} août 2024, l'organisation d'ateliers, de rencontres ministérielles et de meeting en vue de l'appropriation des textes de la Confédération des Etats du Sahel (AES) et du soutien des femmes de la Confédération AES.

Salon entrepreneurial de la Confédération AES

Ce rendez-vous stratégique qui a réuni les acteurs de l'écosystème entrepreneurial s'est tenu à Bamako du 18 au 21 novembre 2025.

Activité réalisée non programmée dans la Feuille de Route

Du 10 au 12 septembre 2025, tenue à Ouagadougou d'un atelier régional portant sur l'élaboration des textes fondateurs de l'Union des Collectivités territoriales de la Confédération des Etats du Sahel (AES). Le Mali a été désigné pour abriter le siège de l'Union. Une Assemblée générale constitutive de ladite Union est prévue à Bamako au cours du mois de novembre 2025.

Perspectives en matière de développement

La Confédération des Etats du Sahel s'est donnée les moyens de bâtir une communauté forte, souveraine et interconnectée, avec des projets concrets en cours de mise en œuvre, dans une logique de rapprochement accéléré des peuples et des marchés.

A ce titre, des activités ont été notées en perspectives dans de nombreux domaines, notamment la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; l'Education, l'Élevage et la Pêche ; l'Entreprenariat et l'Emploi ; et l'Environnement.

CONCLUSION

La mise en œuvre de la Feuille de route de la Présidence de la Confédération AES s'est concrétisée par la dynamique d'actions des piliers Défense/Sécurité, Diplomatie, Développement et les actions transversales y afférentes.

Plusieurs activités ont été effectuées avec succès, telles que la concrétisation sur le terrain par des opérations militaires conjointes décisives contre les groupes terroristes ; la permanence des consultations et actions diplomatiques concertées ; la dynamique et la concrétisation des activités de développement

comme en témoigne l'entrée en activité de la BCID-AES.

Mais les défis restent nombreux. La Confédération poursuit ses objectifs d'intégration et de consolidation des acquis pour le bonheur des populations des trois pays.



BARBOSILK

La référence satinée haut de gamme, sans odeur, lavable et durable

DIOPLASTE

La peinture mate, sans odeur, lavable et durable.

BARBOT MATE INDUSTRIELLE

Conçue pour les grands chantiers et les petits budgets exigeants



Des peintures conçues pour répondre aux *exigences* des chantiers modernes.